MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DU TRAVAIL

Exposition Internationale
de
LIÈGE
1905

SECTION FRANÇAISE

Rapport
de
LA CLASSE 12 (Photographie)

Charles MENDEL
Rapporteur

PARIS
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
Bourse de Commerce, rue du Louvre
1906

Exposition Internationale

de LIÈGE

1905

CLASSE 12

1231

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DU TRAVAIL

Exposition Internationale

de

LIÈGE

1905

SECTION FRANÇAISE

Rapport

de

LA CLASSE 12 (Photographie)

Charles MENDEL
Rapporteur
Secrétaire du Jury

PARIS
COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
Bourse du Commerce, rue du Louvre
1906

COMITÉ FRANÇAIS
DES EXPOSITIONS A L'ÉTRANGER
N° 1398
BIBLIOTHÈQUE

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/expositionintern00mend

ROYAVME DE BELGIQVE
1905
B

AFFICHE OFFICIELLE
DE L'EXPOSITION DE LIÈGE.

ENTRÉE DE L'EXPOSITION. — ACCLIMATATION.

AVANT-PROPOS

La Belgique célébrait cette année le soixante-quinzième anniversaire de son indépendance. Désireuse d'associer toutes les nations à son jubilé, elle les avait conviées à une Exposition Internationale et Universelle organisée en commémoration de cette date glorieuse. Anvers en 1890, puis Bruxelles en 1897 avaient eu le privilège des précédentes Expositions : c'est à la ville de Liège que revint l'honneur de préparer la grande manifestation de 1905. Nul choix ne pouvait être plus heureux, car la vieille cité wallonne, si pleine des souvenirs du passé, est aujourd'hui un des centres les plus riches d'activité industrielle et commerciale. En quelques mois, par un magnifique effort, les Liégeois réalisèrent des travaux considérables pour donner à l'Exposition la situation merveilleuse qu'elle occupait au confluent de l'Ourthe et de la Meuse dont le cours accidenté donne à toute

cette région un charme incomparable. Sur les rives du fleuve, parmi des parcs et des jardins, se dressèrent les palais, les halls et les constructions pittoresques de l'Exposition, auxquels la ceinture de collines qui entoure Liège, les rochers boisés qui dominent la Meuse fournirent le plus admirable décor qu'il soit donné aux yeux de contempler. Cette situation privilégiée donnait à l'ensemble de l'Exposition un attrait tout particulier et des plus attachants, et, si l'on considère toutes les richesses artistiques et industrielles réunies dans les palais, l'on ne peut que constater que le grand succès obtenu par l'Exposition était entièrement justifié.

La France, dès la première heure, a apporté à la Belgique son appui le plus complet et a contribué pour une large part à la réussite de l'Exposition. La Section française occupait à elle seule près de 32.000 mètres de superficie. Son organisation, son aspect en tous points remarquable, l'intérêt et l'importance de ses envois dans toutes les branches de l'Art et de l'Industrie, ont fait l'admiration de tous, et c'est avec une joie bien légitime que nous avons constaté, lors de nos séjours à Liège, l'unanimité et la sincérité des éloges décernés à la participation française. Cette victoire, dont nous pouvons être fiers, est due à l'énergie et à la haute compétence des chefs que les exposants avaient à leur tête et l'honneur doit en revenir à M. Chapsal, Commissaire général du Gouvernement de la République, dont l'autorité et la bienveillance ont attiré tous les concours ; à M. Pinard, Président de la Section française, qui, par son expérience, son travail et son zèle infatigables, a organisé une section modèle, et au Comité Français des Expositions à l'Étranger, dont la solidarité des membres ne se dément jamais lorsqu'il s'agit de maintenir la supériorité de notre pays dans les luttes industrielles et commerciales.

La photographie, par ses perfectionnements et ses applications qui se multiplient sans cesse, est devenue la plus précieuse des collaboratrices pour les savants, les artistes et nombre d'industries auxquelles elle apporte une aide constante et efficace. Elle a transformé des méthodes anciennes, ouvert des champs d'observations et d'investigations nouveaux, et il serait téméraire d'assigner une limite aux services qu'elle sera susceptible de rendre demain. Ce rôle de jour en jour plus prépondérant de la photographie a permis aux

industries photographiques proprement dites d'acquérir, en fort peu d'années et dans bien des pays un développement considérable ; leur importance aujourd'hui est telle que notre industrie nationale doit songer à lutter contre la concurrence étrangère sous peine de voir sa prospérité menacée. A ce point de vue, l'industrie photographique française ne peut se désintéresser de toutes les manifestations qui sont pour elle une occasion de rivaliser avec les produits étrangers et de conquérir des débouchés nouveaux. La France, qui fut le berceau de la photographie, se doit à elle-même de poursuivre son rôle et de tenir la tête du mouvement photographique tant au point de vue industriel qu'au point de vue artistique ou technique.

Aussi ne devions-nous pas hésiter à venir nombreux à l'Exposition de Liège et à donner à une nation dont toutes les sympathies se dirigent vers nous, mais qui, par sa situation géographique, se trouve facilement soumise à l'action des agents commerciaux de nos concurrents les plus directs, une idée exacte de la force, de la vitalité et de la perfection de notre industrie nationale. C'est ce qu'ont parfaitement compris tous les Français qui ont apporté à Liège une si brillante participation.

L'accueil que nous avons reçu en Belgique n'a pas déçu nos espérances ; nous connaissions de longue date l'affabilité de nos collègues belges. Liège a été pour nous une précieuse occasion de resserrer d'une façon étroite les liens d'une amitié durable, et nous répondrons aux sentiments de tous les jurés français en adressant ici à nos amis du Jury et des Comités belges l'expression de notre gratitude pour la belle hospitalité qu'ils nous ont offerte, et en leur envoyant ici notre plus cordial souvenir.

FAÇADE DU HALL DES INDUSTRIES.

TRAVAUX DU COMITÉ D'ADMISSION ET D'INSTALLATION

Par décret en date du 7 avril 1904, le Comité Français des Expositions à l'Étranger a été chargé de l'organisation générale des groupes III à XV, XVIII et XIX de la Section française, sous le contrôle du Commissaire général, M. Fernand Chapsal, maître des requêtes au Conseil d'État, directeur du Cabinet, puis directeur du Commerce au Ministère du Commerce.

Aux termes de ce décret, le Comité Français des Expositions à l'Étranger devait procéder au recrutement, à l'admission et à l'installation des exposants : il se mit immédiatement à l'œuvre et constitua, sous la présidence de M. A. Pinard, le Comité d'organisation de la Section française.

Une circulaire en date du 15 avril 1904 invitait tous les mem-

bres du Comité Français des Expositions à l'Étranger à participer à cette Exposition et les informait qu'aux termes du décret du 7 avril précité les Comités d'admission et d'installation seraient uniquement composés de membres du Comité Français des Expositions à l'Étranger ayant pris l'engagement d'exposer et présentés à l'agrément du Commissaire général.

Le 27 juin 1904, les membres de la classe 12 qui avaient répondu à l'appel du Comité se réunissaient en séance à la Bourse de Commerce, sous la présidence de M. A. Pinard, président de la Section française, pour élire leur bureau et procéder à la constitution du Comité d'admission.

Le bureau élu au premier tour de scrutin fut ainsi composé :

Président : M. Paul Bourgeois.
Vice-Présidents : MM. Léon Gaumont et A. Neurdein.
Secrétaire : M. Jules Demaria.
Trésorier : M. Pierre Mercier.

Le Comité d'admission comprenait : MM. G. Balagny, E. Boespflug, A. Bert, P. Boyer, G. Braun, M. Bucquet, P. Chêne, R. Demachy, H. Demaria, L. Geisler, Ch. Gerschel, E. Grieshaber, H. Guérin, R. Guilleminot, Jougla, A. Lumière, L. Lumière, Ch Mendel, F. Mercier, P. Nadar, Otto, C. Puyo, H. Reymond, L. Turillon, E. Thouroude, E. Wallon.

A cette séance, M. le Président de la Section française ayant sollicité le concours de la classe 12 pour la constitution du capital de garantie de la Section française, vingt-deux parts de mille francs furent souscrites par les membres présents.

Comité d'admission

La première réunion du Comité d'admission eut lieu le 5 juillet, sous la présidence de M. Paul Bourgeois. Le premier soin du Comité devant être de procéder au recrutement des exposants, il fut décidé qu'une circulaire serait adressée à tous les industriels et photographes susceptibles de participer à l'Exposition de

Liège. Au lendemain de l'Exposition de Saint-Louis, la tâche du Comité était particulièrement difficile, et tous ses membres furent invités par le Président à appuyer par des démarches personnelles la propagande faite en faveur de l'Exposition de Liège. Les efforts de M. le Président Bourgeois, pour réaliser une brillante partici-

LIÈGE. — QUAI DE LA BATTE

pation de la photographie française, furent admirablement secondés par la Chambre syndicale de la Photographie et de ses Applications et la Chambre syndicale des Fabricants et Négociants de la Photographie. Ces deux Chambres syndicales envoyaient, en effet, un appel pressant à tous leurs membres et créèrent en faveur de l'Exposition un mouvement qui facilita singulièrement la tâche du Comité d'admission.

La Chambre syndicale de la Photographie et le Photo-Club de Paris formèrent des demandes d'admission pour des collectivités constituées par leurs soins et assurèrent ainsi une nombreuse participation à la classe,

Comité d'installation

Une décision de M. le Commissaire général, en date du 1er octobre 1904, constituait les Comités d'installation. Ces Comités étaient composés des mêmes éléments que les Comités d'admission.

Le Comité de la classe 12, investi dès lors de tous les pouvoirs, put se mettre à son œuvre d'organisation définitive. Il se consacra aussitôt à assurer l'agencement matériel de la classe. Le choix d'un architecte s'arrêta à l'unanimité sur M. de Montarnal, architecte de la Section française, qui avait déjà donné tant de preuves de dévouement et de capacité à Paris en 1900, à Glasgow, à Hanoï, à Saint-Louis.

Les demandes d'admission comportaient un emplacement de 400 mètres carrés pour satisfaire aux exigences des diverses installations projetées ainsi qu'aux règlements de la Section française qui laissaient à la charge de chaque classe les grands chemins obligatoires et ceux destinés à leur service particulier.

Une demande de concession de terrain fut faite à M. le Président de la Section française, et la classe 12 obtint un emplacement de 300 mètres seulement par suite de la réduction considérable que le Comité dut imposer à toutes les classes.

Si la classe 12 eut à subir une réduction de surface importante, en revanche, l'emplacement qui lui était attribué, grâce au zèle de son Président, était admirablement situé. Ayant accès sur la grande galerie centrale du Hall des Industries, à l'entrée même de la galerie réservée au groupe III de la Section française, la classe 12 occupait pour ainsi dire un poste d'honneur. Le Comité d'installation eut à cœur de lui donner tout l'éclat que comportait un semblable emplacement.

Pour l'établissement de son budget et la fixation des redevances à demander aux exposants, le Comité eut à étudier toutes les charges lui incombant et à prévoir des dépenses éventuelles au cours de l'Exposition. Les charges incombant à l'organisation d'une classe

LA MEUSE. — LE QUAI DES PÊCHEURS.

sont d'ordres différents et peuvent se résumer ainsi :

1° L'installation et l'ornementation générale, le gardiennage, les frais généraux de la classe, la participation à la décoration générale avec la redevance due au Comité de la Section française de 35 francs par mètre brut de terrain concédé ;

2° La vitrine, surface murale décorée ou Salon à fournir à l'exposant ;

3° L'installation intérieure de la vitrine et la représentation personnelle de l'exposant, comprenant le transport des marchandises, leur installation et entretien pendant l'exposition, le magasinage des caisses vides, le réemballage, les formalités de douanes, etc... ;

4° La représentation commerciale, comprenant les renseignements à fournir aux visiteurs sur les produits exposés, la distribution des prospectus et catalogues, la prise de commandes, etc...

Plusieurs séances furent consacrées à l'étude de toutes ces questions sur lesquelles le Comité ne se prononça qu'après un long

examen. M. Bourgeois se mit en rapport avec divers entrepreneurs, et après avoir étudié avec M. de Montarnal les projets et les devis qui lui avaient été adressés et les avoir longuement discutés, soumettait le résultat de ces études au Comité d'installation. Le projet auquel s'arrêta définitivement le Comité fut celui de M. Cheminais, qui présentait de sérieux avantages de prix et un ensemble décoratif de nature à donner à la classe tout l'éclat désirable.

La question de la représentation des exposants fut l'objet d'une étude très minutieuse et le Comité décida, sur la proposition de son Président, que la représentation commerciale des exposants serait assurée par un employé spécial constamment à la disposition du public, dans la classe, pour lui fournir tous renseignements utiles sur les objets exposés. Le Comité estima avantageux de confier à M. Cheminais la représentation complète des exposants, comprenant la représentation personnelle telle que nous l'avons définie plus haut ainsi que la représentation commerciale, à charge par lui d'assurer cette dernière dans les conditions arrêtées par le Comité et par un représentant agréé par lui.

Redevances.

Après avoir examiné toutes les dépenses à prévoir, le Comité décida, pour la commodité des exposants, de fixer un prix global comportant tous les frais incombant aux exposants de manière à les exonérer de toutes charges ultérieures, laissant toutefois en dehors et à la charge de chacun l'assurance des marchandises contre le vol et l'incendie au cours de l'exposition.

Les prix des redevances, arrêtés dans ces conditions, furent les suivants :

Vitrines adossées, le mètre courant de façade,	1er mètre. Fr.	550
— — —	2e mètre . .	500
Retour en façade, en plus pour un mètre . .		370

Surfaces murales. — Le mètre linéaire de cimaise sur 2m,80 de

partie utile, la frise décorative et l'inscription du nom de l'exposant non comprises :

Le 1er mètre	Fr.	275
2e mètre		250
3e mètre		230
4e mètre et suivants		220

Salons. — Ne comportant aucun mobilier à l'intérieur dont l'installation reste entièrement à la charge de l'exposant, mais livrés munis d'une moquette, tenture murale et velum :

Le mètre carré. . . . Fr. 450

Par une circulaire en date du 7 janvier 1905, M. le Président portait à la connaissance de tous les intéressés, les conditions de participation arrêtées par le Comité d'installation, et leur demandait de lui faire parvenir, avant le 14 janvier, la confirmation de leur demande provisoire avec acceptation de ces conditions. Les réponses à cette circulaire ne se firent pas attendre et le Comité arrêta aussitôt le plan général de la classe et la répartition définitive des emplacements.

Budget.

Nous ne pouvons donner ici la situation exacte des recettes et des dépenses de la classe, les comptes n'étant pas définitivement apurés au moment de l'impression de ce rapport ; cependant voici sur quelles bases fut établi le budget :

Recettes	Fr.	45.000
Dépenses prévues :		
Redevance au Comité français . .	Fr.	10.754
Décoration générale		2.300
Installation et représentation		23.000
Gardiennage		2.000
Frais divers.		2.000
	Fr.	40.054

Ces prévisions ne furent pas atteintes et il y a tout lieu de croire que le Comité sera en mesure de faire une ristourne d'environ 15 o/o aux exposants.

L'exiguïté du terrain concédé à la classe 12 n'a malheureusement pas permis la réalisation de certaines attractions projetées par le Comité : il fut possible néanmoins d'organiser un salon lumineux spécialement aménagé pour la présentation d'épreuves positives et négatives sur verre. Ce salon, qui réunissait les très remarquables envois de MM. Lumière, Grieshaber, Jougla, Guilleminot, Mercier, montrait les spécimens de la grande variété de préparations sensibles actuellement fabriquées en France, et obtint un très grand succès.

Exposants.

La classe 12 comportait cent six exposants, dont deux collectivités plurinominales : celle du Photo-Club de Paris (quarante-un exposants) et celle de la Chambre Syndicale de la Photographie et de ses Applications (vingt-neuf exposants).

Balagny (Georges), 11, rue Salneuve, Paris.
Barret (A.), photograveur, 104, boulevard Montparnasse, Paris.
Bellieni (Henri), appareils de précision, 17, place Carnot, Nancy.
Boyer (Paul), photographe, 25, boulevard des Capucines, Paris.
Braun, Clément et Cie, photographie au charbon et photogravure, 18, rue Louis-le-Grand, Paris.
Collectivité de la Chambre Syndicale de la Photographie et de ses Applications, 48, rue de Richelieu, Paris.
Autun, boulevard de Strasbourg, Le Havre.
Benart, 60, avenue de Clichy, Paris.
Boyer, 35, boulevard des Capucines, Paris.
David, 90, rue de Courcelles, Levallois.
Desbois, 33, cité des Fleurs, Paris.
Dubreuil, boulevard Saint-Martin, 7, Orléans.
Falciny, Dunkerque.
Faure, 7, rue Jean-Roisin, Lille.

Fernique, 31, rue de Fleurus, Paris.
Fréon, 106, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.
Garnier, 147, avenue de Villiers, Paris.
Gendraud, 5, rue d'Assas, Clermont-Ferrand.
Gerschel, 23, boulevard des Capucines, Paris.
Giraudon, 15, rue Bonaparte, Paris.
Lazon, Cambrai.
Le Deley, 73, rue Claude-Bernard, Paris.
Léon et Lamothe, 39, avenue de Wagram, Paris.
Martin (Louis), Nantes.
Mercier, rue Saint-Pierre, Versailles.
Moreau frères, 159, boulevard Saint-Germain, Paris.
Nadar, 51, rue d'Anjou, Paris.
Pierre Petit, 122, rue Lafayette, Paris.
Petiton, 9, rue Guillaume-le-Conquérant, Rouen.
Poyet, rue Gambetta, Épernay.
Société Industrielle de Photographie, Rueil.
Vallois, 99, rue de Rennes, Paris.
Vizzavona, 65, rue du Bac, Paris,
Waère (de), avenue d'Avon, Fontainebleau.
Wingaard, Boulogne-sur-Mer.

Chambre Syndicale des Fabricants et Négociants de la Photographie, 54, rue Étienne-Marcel, Paris.

Demaria frères, constructeur d'appareils photographiques, 2, rue Alexandre-Parodi, Paris.

Desbois (Léon), 33, cité des Fleurs, Paris. — Agrandissements et retouches.

Dubouloz (J.), 9, boulevard Poissonnière. — Autocopiste photographique et céramique,

Gaumont et Cie (L.), 57, rue Saint-Roch, Paris. — Appareils photographiques et cinématographiques.

Geisler (Louis), aux Chatelles, par Raon-l'Étape (Vosges). — Photogravures en noir et en couleurs, papiers et impressions.

Gerschel (Charles), 24, boulevard des Capucines, Paris. — Photographies.

Grieshaber et Cie, 10, rue du Trésor, Paris. — Plaques et papiers photographiques.

Guilleminot, Boespflug et Cie, 6, rue Choron, Paris. — Plaques, papiers et produits photographiques.

Heuse (J.), 113, rue Notre-Dame-des-Champs. — Héliogravures.

Korsten (L.), 10, rue Le Brun, Paris. — Appareils de photographie.

ENTRÉE DE L'EXPOSITION AUX VENNES.

Landouzy (Étienne), à Denain. — Photographies.

Manuel (Henri), 27, rue du Faubourg-Montmartre. — Portraits.

Mackenstein (Établissements), 15, rue des Carmes. — Appareils de photographie.

Mendel (Charles), 118, rue d'Assas, Paris. — Publications et ouvrages photographiques.

Otto, place de la Madeleine, Paris. — Portraits.

Mercier (Pierre), 95, rue Lemercier, Paris. — Produits pour la photographie ; plaques.

Périphote et Photorama (Société anonyme), 35, rue Joubert, Paris. — Appareils panoramiques reversibles.

Photo-Club de Paris (Collectivité du), 44, rue des Mathurins, Paris. — Épreuves photographiques ; publications diverses.

Bergon (P.), 40, boulevard Haussmann, Paris.
Berteaux (G.), 75, avenue du Roule, Neuilly.
Besson (G.), 10, rue des Islettes, Paris.
Binder-Mestro (Mme), 7, rue d'Artois, Paris.
Bonzom (E), 46, boulevard Raspail, Paris.
Bourgeois (P.), 80, boulevard Malesherbes, Paris.
Brémard (M.), 41, boulevard Haussmann, Paris.
Bucquet (Mlle), 12, rue Paul-Baudry, Paris.
Bucquet (M.), 12, rue Paul-Baudry, Paris.
Corbin (P.), 104, avenue des Champs-Élysées, Paris.
Coste (F.), à Lacanche.
Cunha (A. Da), 2, rue Meissonier, Paris.
Dardonville (L.), 15, chaussée de la Muette, Paris.
Demachy (R.), 13, rue François-Ier, Paris.
Ducourau (E.), 104, boulevard Haussmann, Paris.
Ferrand (G.), à Nogent-sur-Marne.
Gilibert (A.), 55, rue de Prony, Paris.
Grimprel (G.), 71, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Guérin (H.), 21, rue du Général-Foy, Paris.
Hachette (A), 4, rue Bayard, Paris.
Huguet (Mme), 146, avenue des Champs-Élysées, Paris.
Launay (Baron de), 10, rue Duphot, Paris.
Le Bègue (R.), 51, rue Le Peletier, Paris.
Lecreux (G.), 19, rue Vintimille, Paris.
Lemoine (A.), 22, rue de Douai, Paris.
Mabire (E.), 6, rue de Madrid, Paris.
Mathieu (E.), 31, rue Fortuny, Paris.
Naudot (P.), 35, rue Washington, Paris.
Petit (C.), 30, avenue de Messine, Paris.
Puyo (C.), 33, rue de Turin, Paris.
Regad (A.) 42, rue du Pré, à Saint-Claude.
Roy (G.), 145, boulevard Haussmann, Paris.
Saint-Chamant (de), 103, rue de l'Université, Paris.
Schneider (J.), 4, place des Saussaies, Paris.
Singly (Vicomte P. de), 39, boulevard de Malesherbes, Paris.
Stoiber (A.), 31, boulevard Haussmann, Paris.
Toutain (A.), 39, rue Copernic, Paris.

Thurneyssen (E.), 10, rue de Tilsitt, Paris.
Tyszkiewicz (Comte B.), 4, rue Lamennais, Paris.
Vacossin (H.), 56, rue de Monceau, Paris.
Wallon (E.), 65, rue de Prony, Paris.

Prieur et Dubois et Cie, 26, rue de la République, Puteaux. — Épreuves de tirage en trois couleurs.

Reeb (Henri), 24, rue Jouffroy, Paris. — Produits photographiques.

Revue Lumineuse (La), 9, rue Foyatier, Paris. — Appareils photographiques.

Reymond (Henri), 76, rue de Rennes. — Photogravures en noir et en couleurs.

Richard (Jules), 25, rue Mélingue. — Vérascopes et taxiphotes.

Société anonyme J. Jougla, 45, rue de Rivoli. — Plaques, papiers, appareils photographiques.

Société anonyme des Plaques et Papiers Lumière, à Lyon. — Plaques, papiers et produits photographiques.

Société Industrielle de Photographie, Rueil. — Photographie rotative, plaques et papiers.

Specht et Bellon, 45, rue de Lévis, Paris. — Agrandissements.

« Studia Lux », photographie de la *Revue théâtrale*, 28, avenue des Champs-Élysées, Paris. — Photographies.

Thouroude (E.), rue Le Peletier, Paris. — Épreuves micrographiques.

Tribillon (Louis), 121, rue de Gravel, Levallois. — Optique et appareils photographiques.

Vallois (E.), 99, rue de Rennes, Paris. — Portraits.

Description de la Classe. = Visites officielles.

La Section Française, à l'Exposition de Liège, présentait un ensemble très remarquable par le bon goût qui avait présidé à l'organisation matérielle de toutes les classes, et d'unanimes éloges ont consacré son éclatant succès. Tous les comités de classes avaient, en effet, rivalisé de zèle et d'ingéniosité pour présenter leurs pro-

duits dans un cadre approprié et des plus attrayants ; dans ce concours d'efforts, les organisateurs de la classe 12 ont particulièrement réussi à donner à leur classe un aspect digne de la situation très en vue qui avait été attribuée à la Photographie.

La classe 12 occupait un emplacement de 21 mètres de lon-

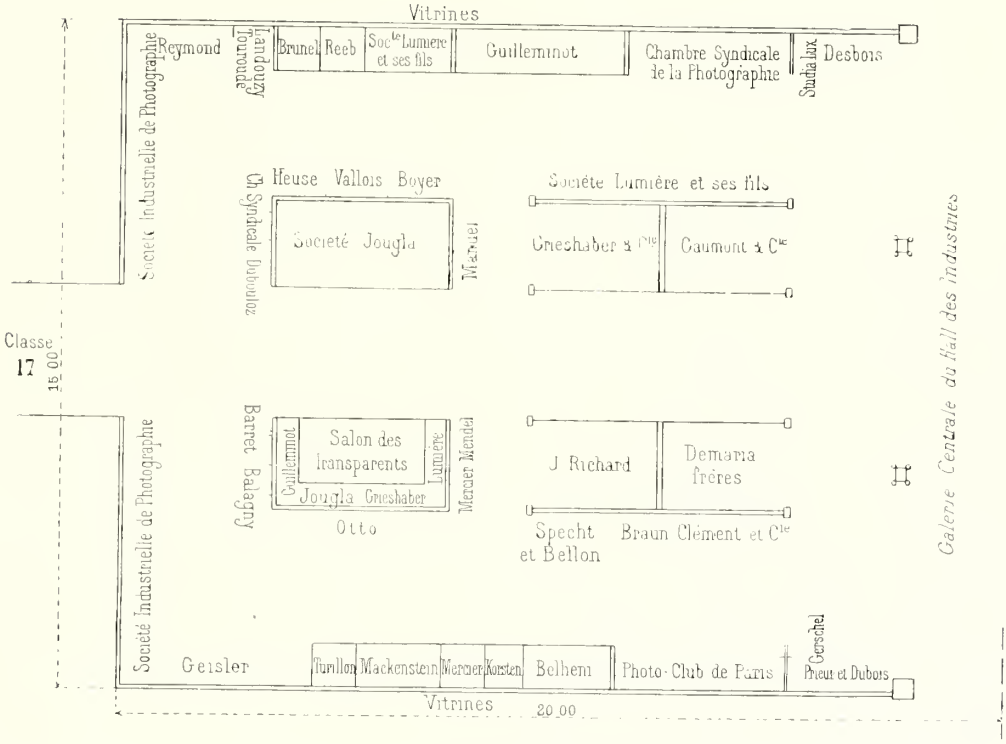

gueur sur 15 mètres de largeur, en façade de la Section Française, sur la grande galerie centrale du Hall des Industries. De larges dégagements en assuraient un accès facile aux visiteurs. La classe était divisée dans toute sa longueur par une allée centrale se prolongeant jusqu'à l'extrémité de la galerie réservée au groupe III des Arts Libéraux, et desservie par des chemins latéraux permettant l'examen des expositions murales.

Le plan ci-dessus indiquera la disposition générale adoptée par le comité et les emplacements occupés par les exposants.

Sur l'allée centrale se trouvaient les salons occupés par MM. De-

maria frères, Gaumont et Cie, Jules Richard, Grieshaber et Cie, la Société Jougla et les épreuves transparentes sur verre. Ces salons étaient constitués par une large frise en acajou sculpté supportée par des colonnes d'angle d'une élévation de 4 mètres, surmontées de chapiteaux en acajou et élevées sur un socle garni de moquette. Les vitrines en acajou étaient ornées de sculptures extrêmement sobres et surmontées d'une frise contenant l'inscription du nom de l'exposant. La garniture intérieure, d'une tonalité vert-mousse, faisait admirablement ressortir les appareils en acajou et cuivre et les instruments exposés, tous disposés avec goût.

ALLÉE CENTRALE DE LA CLASSE 12.

Les surfaces murales, situées à l'entrée et sur les cloisons latérales de la classe, comportaient un soubassement de 0m.80 avec cimaise, une paroi verticale de 2m.80 de hauteur tendue de toile de jute vert-mousse destinée à recevoir les cadres exposés et une frise comportant le nom de l'exposant.

Tout autour de la classe courait une frise décorative exécutée par M. Duthoit, d'un dessin et d'un coloris très heureux ; des motifs empruntés au tournesol alternaient avec des cartouches contenant l'inscription des grands noms de la photographie française : Niepce, Daguerre, Talbot, Bayard, Lippmann, Marey, etc.

La classe était entièrement tendue d'un vélum léger et transparent qui tamisait le jour tombant des verrières, et le sol était garni d'un linoléum uni.

La classe 12 communiquait à son extrémité avec la classe 17 (Musique) par un large portique.

Les travaux de la classe furent conduits avec une telle activité et les prescriptions du comité d'installation si bien suivies par tous les exposants, que la classe 12 se trouva seule entièrement prête le jour de l'inauguration officielle de l'Exposition. La cérémonie d'ouverture eut lieu le 27 avril, présidée par LL. AA. RR. le Prince et la Princesse Albert de Belgique, et la réception du Prince et de la Princesse de Belgique eut lieu pour la Section Française dans la classe de la Photographie qui avait été transformée pour la circonstance en salon officiel de la Section Française.

La classe 12 reçut par la suite d'autres visites officielles. Le 29 juin, M. Dubief, Ministre du Commerce, accompagné de M. Chapsal, Commissaire général, y fut reçu par M. Bourgeois, président de la classe, entouré de MM. Gaumont, vice-président, Demaria, secrétaire, et MM. Boyer, Grieshaber, Jougla, Richard, Reymond, Charles Mendel, Mercier, Otto, Turillon, membres du Comité d'installation.

Plus tard, le 7 octobre, la classe eut l'honneur de recevoir la visite de S. M. le roi Léopold, accompagné de M. Étienne, Ministre de l'Intérieur, M. Chapsal, commissaire général, et de M. Pinard, président de la Section Française. Sa Majesté, guidée par M. Bourgeois, président de la classe, voulut bien s'arrêter devant quelques expositions, marquant ainsi un intérêt tout spécial aux œuvres et portraits exposés.

AFFICHE DU VIEUX LIÈGE.

PONT DE FRAGNÉE

DESCRIPTION DE L'EXPOSITION

Nous allons aborder maintenant la description des diverses expositions françaises et étrangères ; mais qu'il nous soit permis, avant de procéder à cet examen, de manifester les regrets que nous avons éprouvés en visitant les sections étrangères. Si la France a apporté à l'Exposition de Liège une participation digne d'elle, nous n'avons malheureusement pu constater le même élan de la part des autres pays. L'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis, où la production photographique a acquis une si intense activité dans toutes ses applications, s'étaient pour ainsi dire abstenus d'exposer, tandis que d'autres pays, à part la Belgique et la Suisse, avaient des expositions vraiment insuffisantes. Nous ne pouvons que déplorer très sincèrement ces abstentions, car il eût été intéressant de rencontrer une participation complète de toutes

les nations où la photographie a fait, depuis quelques années, l'objet d'études, d'applications et de progrès considérables.

FRANCE

Nous avons dit que la Section Française de Photographie avait obtenu un grand et légitime succès ; nous ajouterons ici que ce succès est dû à la participation de toutes nos premières maisons de production industrielle et de nos ateliers les plus justement réputés qui formaient un ensemble absolument remarquable. Nous examinerons successivement les envois faits dans chacune des branches de la photographie. Nous avons donné à dessein une certaine étendue à la description des appareils exposés, entrant même souvent dans des détails de description ou de construction connus de tous nos lecteurs. Ils nous en excuseront. Il nous a semblé, en effet, que la mission d'un rapporteur dans une Exposition lui imposait le devoir, non seulement de résumer l'état actuel d'une industrie, mais aussi de réunir, pour l'avenir, tous les documents susceptibles de marquer ses étapes dans la marche vers le progrès. C'est à ce titre que nous avons pensé qu'il serait intéressant, un jour, de retrouver réunis certains détails de construction des appareils en usage aujourd'hui.

Appareils photographiques. Optique. = Appareils pour la projection.

L'appareil à main le plus recherché du public photographique en France et le plus couramment construit par nos fabricants est, à l'heure actuelle, dénommé du terme générique *Jumelle photographique*. Cet appareil ne rappelle guère la jumelle de campagne que par son mode de visée à la hauteur des yeux ; mais sa construction rigide et robuste permet de lui assurer une précision absolue jointe à une commodité d'emploi qu'il semble bien difficile de réaliser ailleurs. C'est ce modèle d'appareil que nous

trouvons le plus fréquemment exposé à Liège. Toutefois, les constructeurs français n'ont pas uniquement à tenir compte du goût de leurs compatriotes : ils doivent rechercher quels sont les appareils les plus en faveur à l'étranger, de façon à se conformer, dans

la mesure du possible, à cette vogue pour leurs produits destinés à l'exportation. Aussi, nous trouvons également à Liège des appareils plus légers et plus réduits que la jumelle : nous pouvons même dire que sous ce rapport nos constructeurs ont su réaliser de véritables prodiges en ne sacrifiant en rien la précision à la légèreté et à l'élégance.

M. H. BELLIENI, de Nancy, expose ses appareils photographiques du type dénommé *Jumelle*, appareils de précision par excellence et qui ont acquis à la marque Bellieni une réputation universelle. La Maison Bellieni, fondée à Metz en 1812, n'était au début qu'un magasin de détail ; plus tard, ses rapports suivis avec l'École d'application l'amenèrent à construire les nombreux instruments dont elle a conservé la spécialité.

Après la guerre, elle se transporta à Nancy avec son matériel et tous ses ouvriers ; c'est là qu'elle continue, depuis cette époque, la fabrication des instruments employés dans les services du génie, de l'artillerie, des chemins de fer et des forêts.

Utilisant les capacités professionnelles des ouvriers expérimentés, formés dans ses ateliers, pour la construction des instruments de géodésie, la maison Bellieni a, depuis 1889, créé de nouveaux types d'appareils photographiques qui ont, pour une large part, contribué à établir la réputation mondiale des appareils photographiques de construction française.

Le mode de visée employé dans les jumelles Bellieni, imité de ceux employés dans les instruments de lever, ont une précision rigoureuse qui permet à l'opérateur de recevoir sur la plaque sensible l'image exacte qu'il a vue dans son viseur, quelle que soit la position donnée à l'objectif.

Dans la vitrine de M. Bellieni figuraient :

Sa jumelle simple 9 × 12 à magasin indépendant de douze plaques et double décentrement de l'objectif avec viseur et œilleton assurant une mise en plaque parfaite ; le même modèle, plus léger et plus réduit, spécial pour vues de projection du format 8 × 9.

Une jumelle universelle 9 × 12 et le même modèle en 8 × 9 ; cet instrument mérite à tous égards son nom d'*universel ;* il convient, en effet, pour tous les genres de photographie, et à cet effet il est muni d'un obturateur de précision à l'objectif pour les travaux photographiques courants ; d'un obturateur à rideau et à fente variable fonctionnant devant la plaque pour les grands instantanés ; d'un téléobjectif amovible pour la photographie des objets éloignés, donnant un grossissement de quatre ou six fois et pouvant servir également pour la téléstéréoscopie. Cette dernière application exige que les deux vues destinées à l'examen binoculaire soient prises de deux stations assez éloignées si l'on veut obtenir un relief bien accentué : il importe donc, pour faciliter la superposition des images, que l'appareil occupe une position identique dans les deux stations : le niveau d'eau ordinaire, indicateur d'aplomb, devient ici insuffisant, puisque l'on a souvent à prendre des vues plongeantes ou en hauteur qui nécessitent une inclinaison assez forte de l'appareil. Pour obvier à cette difficulté, M. Bellieni a imaginé

un dispositif très simple et très pratique, composé d'un niveau fixé sur une petite platine actionnée par une vis de rappel : l'appareil étant mis au point à la première station, on actionne la vis de rappel de façon à amener la bulle du niveau au centre de la cuvette : la platine occupe alors la position horizontale. Pour la seconde station, on transporte l'appareil au point voulu sans toucher au niveau ni à sa vis de rappel, et on incline l'appareil en tournant les objectifs vers le but à photographier jusqu'à ce que la bulle d'air du niveau vienne de nouveau occuper la partie centrale de la cuvette : on est ainsi assuré que l'inclinaison de l'appareil sur l'horizon est absolument la même pour les deux stations. Un dispositif aussi simple permet de mettre le sujet principal exactement au centre de la plaque pour les deux poses également. Ce dispositif n'est autre que le viseur de l'appareil coiffé d'un cache spécial qui en réduit le champ et son œilleton, dont l'ouverture est ramenée à des proportions minuscules, assurant ainsi une visée rigoureusement précise. Ce même mode de visée permet de déterminer de la première station téléphotographique la position de la seconde, pour que les deux vues soient prises exactement à la même hauteur. La jumelle universelle constitue de ce fait un instrument de la plus haute précision, susceptible d'être employé, non seulement pour la photographie ordinaire, mais pour tous les travaux de photogrammétrie.

M. Bellieni expose en outre une jumelle 9 × 12 à deux foyers, permettant l'emploi d'un objectif ordinaire de foyer normal ou d'un objectif grand angulaire pour la photographie d'intérieurs et dans tous les cas où le recul est insuffisant.

Une jumelle stéréoscopique donnant deux images 8 × 9 et un autre modèle donnant deux images 6 × 6 1/2 : les mêmes perfectionnements que nous avons signalés pour la jumelle universelle 9 × 12 ont été appliqués à ces deux modèles stéréoscopiques.

Dans la vitrine de M. Bellieni figure également son nouvel appareil de poche 8 × 10 à obturateur de plaque : cet appareil est une véritable merveille de légèreté et de précision : il a été établi spécialement pour les amateurs de grands instantanés : chevaux sautant, courses, etc. On remarque, dans cette nouvelle création de la maison Bellieni, le même soin et la même perfection apportés

jusque dans les plus menus détails qui caractérisent tous les appareils sortant de ces ateliers renommés.

M. Bellieni nous montrait encore sa jumelle appliquée à la photomicrographie ainsi qu'une série d'accessoires et appareils auxiliaires, tels que châssis pour le tirage et la transposition des épreuves, chambres de reproduction et d'agrandissement d'un travail très soigné.

LA CHAMBRE SYNDICALE DES FABRICANTS ET NÉGOCIANTS DE LA PHOTOGRAPHIE présentait en tableaux et sous une forme très concrète les différents rouages de son organisation et de son fonctionnement : elle a été fondée en 1889 dans le but de réunir en un groupe indépendant tous les industriels et négociants exerçant les professions se rattachant à cette partie.

Elle étudie et propage toutes les questions techniques, par l'intermédiaire de son organe mensuel, publié régulièrement sous le nom de *Bulletin*.

Non contente de défendre les intérêts de ses adhérents et de pourvoir aux mesures utiles et nécessaires pour développer et maintenir dans la bonne voie le commerce photographique, elle vulgarise et propage le goût de la photographie par des cours gratuits professés dans tous les arrondissements de Paris avec le concours des Associations Philotechnique et Polytechnique.

La Chambre Syndicale, soucieuse enfin des intérêts de tous, protège et récompense les employés et ouvriers, concourt gratuitement à leur placement et facilite l'entente entre patrons et ouvriers ou employés.

Enfin, la Chambre Syndicale, reconnaissant la haute portée de certaines œuvres d'intérêt général, fait partie des Chambres de Commerce de Milan, Anvers et Genève ; elle subventionne annuellement et selon ses ressources l'Office National du Commerce Extérieur, œuvre créée par le Ministère du Commerce (loi du 4 mars 1898).

Elle fait, en outre, partie de l'Union Nationale des Sociétés Photographiques de France et du Musée des Photographies Documentaires, directeur M. Léon Vidal, auquel elle a offert un exemplaire de toutes les épreuves admises au concours de photographie

instantanée, organisé en 1898 sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique, avec le concours du Conseil Général de la Seine et du Conseil Municipal de Paris.

MM. DEMARIA FRÈRES, à Paris, dont la maison compte au nombre des plus importantes du monde entier, avaient réuni dans leur vitrine les principaux modèles d'appareils de leur fabrication. Ces appareils se distinguent par leur fini et leur cachet tout spécial qui attestent du soin apporté à leur construction : chambres d'atelier, chambres touristes, chambres pliantes de format et de volume réduits, jumelles simples et stéréoscopiques en bois gaîné et en métal, appareils pour la projection et l'agrandissement, cinématographes, objectifs rectilignes, à portrait et anastigmats ; le tout d'un travail irréprochable tant au point de vue optique qu'au point de vue mécanique, atteste que la réputation universelle de la maison Demaria est pleinement méritée. Passant successivement en revue les appareils exposés, nous notons :

Une série d'appareils *Caleb*, les plus minces et les plus réduits qui existent, en format 6 × 9, 9 × 12 et 13 × 18 : malgré leur légèreté et leur volume réduit au minimum ces appareils offrent une très grande stabilité. Un modèle spécial de *Caleb*, du format 9 × 12, a été muni d'un obturateur de plaque pour les instantanés très rapides ; un obturateur central à l'objectif utilisable pour les travaux courants complète l'appareil.

Une série d'appareils établis d'après le même principe et portant la même désignation, établis pour les formats 13 × 18, 18 × 24, 24 × 30 et 30 × 40 : ces appareils, construits en bois et métal léger, réalisent un véritable prodige de mécanique : ils offrent une rigidité que pouvaient seules donner jusqu'ici les chambres massives du modèle touriste ou d'atelier.

Une série de *Caleb*, du format 9 × 12, en bois de Teck insensible aux changements de climat et de température, avec soufflet imperméable en toile grise doublée n'absorbant pas la chaleur : cet appareil est spécialement étudié et construit pour les colonies chaudes et humides ; l'optique en est très soignée et satisfait à toutes les exigences.

Désireux de se conformer au goût du public qui commence à

apprécier les avantages des pellicules photographiques en cartouches se chargeant en pleine lumière, MM. Demaria ont entrepris la fabrication d'appareils utilisant ce genre de support sensible ; c'est cette série d'appareils qu'ils nous présentent sous la même désignation de *Caleb* et en formats 8 × 10 1/2 et 10 × 12 1/2 : ces

appareils permettent l'emploi facultatif de pellicules en bobines ou de plaques ordinaires ; leur construction est des plus soignées et il convient de féliciter MM. Demaria d'avoir les premiers, en France, pris l'initiative de construire ce modèle de chambre noire qui semble appelé à jouir d'une grande vogue et pour lequel nous étions tributaires de l'étranger.

Dans la même série des *Caleb*, nous voyons encore un appareil panoramique, employant les pellicules en bobine et donnant des épreuves 6 × 18 qui embrassent un angle de 120 degrés environ. La pellicule sensible est tendue sur un cintre métallique à l'intérieur de l'appareil. L'objectif, achromatique ou anastigmat est monté à pivot avec, à l'arrière, un obturateur pyramidal dont la

fente, de largeur variable, passe immédiatement devant la pellicule sensible; la vitesse de translation de l'obturateur et de l'objectif peuvent également être variées, ce qui donne une très grande latitude dans les combinaisons de vitesses.

Sous le nom de *Capsa*, MM. Demaria exposent une série de jumelles simples, stéréoscopiques ou stéréoscopiques à décentrement panoramique, d'un fini et d'une précision admirables.

Les *Capsa* stéréoscopiques à transformation panoramique automatique sont de nouveaux appareils qui permettent de passer immédiatement de la position stéréoscopique à la position panoramique, par le simple mouvement de décentrement de l'avant qui amène un des deux objectifs au centre et qui élimine automatiquement la séparation stéréoscopique.

Le mouvement inverse qui remet les deux objectifs à leur position de stéréoscopie, ramène en même temps la séparation à sa place. Ces mouvements se font sans détacher le magasin, même avec la plaque sensible découverte, sans perte de temps et sans risque de voile. La cloison n'est jamais détachée de l'appareil.

Ces jumelles sont construites en bois et gainées maroquin, pour les formats 9 × 18 et 8 × 16 : elles sont entièrement métalliques, acier et cuivre noirci, pour les formats 6 × 13 et 45 × 107 : ces deux derniers modèles constituent donc des appareils tout désignés pour les climats chauds et humides où les appareils en bois risquent de se détériorer.

Sous le même nom de *Capsa*, MM. Demaria exposaient encore différents modèles de jumelles simples du format 6 1/2 × 9 et 9 × 12 à magasin mobile, mise au point variable et double décentrement vertical et horizontal de l'objectif; ainsi qu'une petite jumelle entièrement métallique, pour plaques 4 1/2 × 6 avec magasin de 12 plaques, et enfin une jumelle stéréoscopique avec magasin mobile, du format 6 × 13 et 9 × 18.

Différents modèles de détectives et de jumelles d'un prix réduit et employant les châssis simples en métal; des détectives et jumelles à escamotage pouvant contenir six ou douze plaques et de bonne fabrication, supprimant complètement les chances de ratés qui se produisent généralement avec ces instruments.

Nous notons encore un appareil pliant à obturateur de plaque,

du format 9 × 12 et destiné aux instantanés rapides : l'appareil est gainé, la planchette avant, en bois noir, est à double décentrement et munie d'un objectif à monture hélicoïdale pour la mise au point des objets rapprochés. L'obturateur de plaque est à fente variable depuis cinq millimètres jusqu'à la pleine ouverture ; la largeur de la fente est lisible de l'extérieur, ce qui évite tout tâtonnement ; la vitesse de translation du rideau de l'obturateur peut, en outre, être modifiée au moyen du ressort-moteur dont la tension peut varier, Cet appareil est très bien compris, très bien construit et il a trouvé, du reste, le meilleur accueil auprès du public photographique.

Les *Folders*, qui figurent dans la vitrine de MM. Demaria, sont des appareils universels pliants, d'un volume et d'un poids très réduits : ils allient très heureusement l'élégance à la solidité et permettent d'opérer soit à la main, soit au pied ; comme support sensible, ils utilisent soit les plaques en châssis doubles ordinaires, soit les pellicules rigides ; ils peuvent également recevoir les châssis à magasin pour plaques ou les châssis à rouleaux pour pellicules. L'ébénisterie en est très soignée ainsi que l'optique et les différentes parties mécaniques : les *Folders* se présentent sous un aspect très séduisant qui justifie la faveur dont ils jouissent. Ces appareils sont établis dans les formats 9 × 12, 13 × 18, 8 × 16, 6 × 13 et 9 × 18, pour la stéréoscopie et le panorama.

Indépendamment de ces appareils touristes de série courante, MM. Demaria avaient tenu à présenter leurs chambres *Congrès* qui réunissent tous les perfectionnements désirables et réalisent l'idéal du touriste amateur aussi bien que du photographe professionnel : ces chambres sont robustes, légères, munies de tous les mouvements de décentrement et de bascule indispensables pour la photographie de sujets difficiles à approcher, ou dans les cas où l'on est obligé de photographier de très près un monument élevé, ce qui nécessite l'inclinaison de l'appareil et produit une déformation très sensible. Outre le modèle ordinaire en noyer ou acajou, MM. Demaria exposent également un modèle colonial, de construction spéciale, à assemblages vissés et tout en bois de teck.

A leurs ateliers d'ébénisterie et de mécanique de précision, MM. Demaria ont adjoint, il y a quelques années, des ateliers d'optique dont les produits sont universellement réputés. Sans

JARDINS DE
L'EXPOSITION.

parler des objectifs rectilignes et autres combinaisons courantes, les anastigmats Demaria frères soutiennent avantageusement la comparaison avec les marques étrangères et ils font le plus grand honneur à l'optique photographique française, dont nous devons déplorer l'absence presque totale à l'Exposition de Liège.

MM. Demaria ont toutefois fait figurer dans leur vitrine leurs célèbres anastigmats qu'ils construisent en différentes séries :

La Série I : objectifs universels à cinq verres, ouverture F : 8, angle de 75 à 80 degrés, spéciaux pour instantanés, groupes, portraits, reproductions et agrandissements.

Série II : anastigmats doubles symétriques, ouverture F : 6.8, angle moyen de 60 degrés, composés de six verres associés par trois en deux éléments symétriques.

Série III : anastigmats *Convertibles* asymétriques, composés de deux éléments de foyers différents et formés de trois verres collés. Chacun des éléments peut s'employer seul, ce qui donne en un seul objectif trois combinaisons de longueur focale différente, soit : 1° l'objectif complet ; 2° la lentille avant, employée seule ; 3° la lentille arrière, employée seule.

Dans tous ces instruments, la correction des différentes aberrations chromatique, sphérique et de l'astigmatisme est excellente, le champ est absolument plan jusqu'aux bords de la plaque pour laquelle ont été construits ces objectifs.

MM. Demaria construisent également les chambres d'atelier spéciales pour photographes professionnels et amateurs ainsi que pour la reproduction et la photogravure. Tous ces appareils sont soigneusement étudiés de façon à en simplifier, dans la plus large mesure du possible, les différents organes.

Nous notons enfin une fort belle série d'appareils pour la projection et l'agrandissement, d'une construction robuste et élégante : les uns destinés aux séances classiques de projections, les autres plus spécialement adaptés aux besoins des amateurs ou des photographes professionnels. Il convient de signaler en passant le dispositif permettant de transformer un appareil photographique ordinaire en un appareil d'agrandissement, par l'adjonction à la chambre touriste ou folding d'un corps de lanterne en tôle et d'un condensateur ; différents instruments auxiliaires très utiles, tels que

chevalets de mise au point, lampes à incandescence par l'alcool dénaturé, carburateurs et chalumeaux pour la lumière oxyéthérique ou oxhydrique, lampes à arc avec rhéostats pour la projection, objectifs et trousses pour la projection.

L'exposition de la Maison Demaria était une des plus complètes et des mieux comprises : MM. Demaria qui font avec la Belgique un chiffre d'affaires considérable et qui sont tenus, par leur succursale de Bruxelles, en relations constantes avec la clientèle belge, verront certainement augmenter encore leur chiffre d'affaires avec ce pays.

MM. L. GAUMONT et Cie, à Paris, en dehors de la fabrication d'appareils photographiques de précision, se sont fait une spécialité de la construction d'appareils cinématographiques et d'édition de films pour cinématographes. Nous trouvons donc chez eux encore une exposition fort remarquable d'appareils réalisant une perfection absolue et frappés de ce cachet particulier qui distingue la fabrication française.

MM. L. Gaumont et Cie exposent en premier lieu leur dernière création : le *Block-Notes*, nom bien mérité s'il en fut et qui désigne un appareil photographique minuscule, ne tenant pas plus de place dans la poche qu'un carnet et donnant cependant des images extrêmement fines, du format 4 1/2 × 6, pouvant être agrandies en 13 × 18 et 18 × 24 sans rien perdre de leur netteté.

Le *Block-Notes* se compose d'un corps avant métallique, portant l'objectif, les diaphragmes, le viseur et l'obturateur. Un corps avant est réuni à la partie arrière de l'appareil, métallique également, au moyen de quatre tiges en acier d'une rigidité absolue et articulées de façon à permettre de rapprocher les deux parties de l'appareil. Le corps arrière peut recevoir, soit des châssis simples métalliques, soit un châssis à magasin. Un simple mouvement déplie l'appareil ; un second mouvement ouvre le viseur, démasque l'objectif et arme l'obturateur : l'appareil se trouve ainsi instantanément prêt à fonctionner : c'est donc, par excellence, le Block-Notes photographique, toujours prêt à saisir un croquis instantané. Le *Stéréo-Block-Notes* est, comme son nom l'indique, un appareil stéréoscopique établi sur le même plan et d'après le même prin-

cipe : le *Stéréo-Block-Notes* donne des images stéréoscopiques du format 45 × 107 millimètres. Désireux de donner satisfaction à une certaine catégorie d'amateurs, partisans des appareils rigides, MM. L. Gaumont et Cie ont construit également un Block-Notes et

un Stéréo-Block-Notes dans lesquels le soufflet en peau est remplacé par un corps rigide en métal.

Les *Spidos* qui figurent également dans leur vitrine sont des appareils photographiques de haute précision, construits soit en bois compensé, soit en métal. Le décentrement de la partie optique s'opère dans les deux sens à frottement doux : la planchette d'objectif peut être immobilisée au moyen d'une manette de serrage. Quelle que soit la position de la planchette de décentrement, le viseur donne toujours, d'une façon automatique et précise, l'image exacte du sujet, telle qu'elle sera reproduite sur la plaque sensible. L'obturateur dit *du Congrès* est à très grand rendement, ce qui permet d'utiliser complètement la luminosité des objectifs. Les *Spidos* peuvent recevoir soit un châssis à magasin à escamotage, contenant 12 plaques, soit un châssis à rouleaux pour pellicules

se chargeant en plein jour, soit encore les châssis doubles ordinaires à rideau ou les châssis Film-Pack pour pellicules rigides en empaquetage spécial.

Les *Spidos* se font avec corps rigide en bois compensé, pour le format 9 × 12, 6 × 13 et 8 × 16, ou entièrement en métal pour le format 6 × 13. Dans la série des Spidos, trois modèles méritent une mention spéciale :

Le *Spido universel* 9 × 12 à double décentrement et visée simplifiée est muni de deux obturateurs : un obturateur de plaque, pour les grands instantanés et un obturateur du Congrès (Brevet Decaux) à grand rendement à l'objectif, pour la photographie courante. C'est cette disposition que nous avons trouvée déjà dans la jumelle universelle Bellieni.

Le *Spido pliant* 9 × 12 également, est un appareil réunissant à une très grande précision le minimum de poids et de volume : il se compose essentiellement de deux corps, dont celui d'avant porte l'objectif et celui d'arrière l'obturateur focal, reliés par quatre articulations métalliques absolument rigides quand elles sont tirées à fond.

Les *Stéréo-Spidos panoramatiques* du format 6 × 13 et 8 × 16 sont établis sur les mêmes principes que le Spido ordinaire 9 × 12, mais le décentrement horizontal de l'objectif est ici remplacé par un mouvement plus considérable qui d'un même coup amène au centre de la plaque un des objectifs stéréoscopiques et efface la cloison à l'intérieur de l'appareil. Le mouvement en sens inverse ramène à leurs positions respectives les objectifs et la cloison pour la photographie stéréoscopique.

Les *Stéréo-Spidos métalliques* 6 × 13 ne diffèrent guère du modèle type que par leur essence même : toutes les parties en bois du corps de la jumelle et du magasin étant remplacées par le métal. On y retrouve les mêmes dispositifs. Le fonctionnement des divers mécanismes n'a pas changé.

Sous le nom de *Stéréodrome*, MM. Gaumont et Cie exposent un nouveau stéréoscope classeur pour la vision directe et la projection ; cet appareil qui se présente sous la forme élégante d'un petit meuble de salon met l'amateur à même de regarder successivement, et sans aucune fatigue, toute une collection de vues sté-

réoscopiques simplement, au moyen de boîtes à rainures, formant classeurs, dénommées *Blocs-classeurs* et dont chacune peut contenir vingt positifs. Les oculaires du stéréoscope sont à écartement et à mise au point variable. Un dispositif très ingénieux permet de ramener à chaque instant devant les oculaires une vue quelconque choisie au hasard parmi la collection et sans déranger le classement des clichés.

Les mêmes constructeurs ont établi une lanterne spéciale pour projections, qui forme le complément du stéréodrome. Le corps de cette lanterne est étudié de telle façon qu'il suffit d'y introduire le stéréoscope classeur et d'en faire fonctionner la manivelle : les vues sont amenées, successivement et de façon tout automatique devant l'objectif qui les projette sur l'écran.

MM. L. Gaumont et Cie présentent en outre différents instruments également remarquables :

Un stéréoscope corollaire à écartement variable et dont les lentilles ont été calculées de telle façon que l'œil puisse s'approcher le plus près possible du point nodal d'émergence : condition qu'il est indispensable de remplir pour obtenir un bon relief et une perspective naturelle.

Un appareil photographique contrôleur de vitesse, spécialement établi pour le contrôle des voitures automobiles : cet enregistreur employant des plaques 8 × 16 se compose essentiellement d'un obturateur de plaque muni de deux fentes. Une partie de la plaque 8 × 16 sert à prendre la vue des objets ; l'autre partie est utilisée pour l'inscription par la lumière des vibrations d'un diapason étalonné donnant cent vibrations doubles à la seconde.

Une chambre Folding de construction spéciale, dite à « Block System » et munie d'un dispositif automatique qui assure un parallélisme parfait entre le corps d'avant qui porte l'objectif et le corps arrière destiné à recevoir la plaque sensible : cette chambre est construite en bois dur très sec : le volume et le poids sont réduits aux dernières limites.

Différentes chambres d'un modèle plus courant et du genre « folding » ou « touriste » : qui allient l'élégance à la solidité.

Des amplificateurs automatiques et à rapports multiples pour l'agrandissement automatique, en dimensions variables, des petits

clichés fournis par les jumelles *Spidos* ou le *Block-Notes*. Ces appareils sont d'une construction très soignée; le fonctionnement en est minutieusement réglé de façon à assurer le maximum de netteté aux épreuves agrandies.

Une série d'appareils pour la projection fixe : modèles classiques d'une solidité à toute épreuve et utilisant soit l'éclairage au pétrole ordinaire, soit la lampe à arc dont MM. Gaumont et Cie exposent également différents modèles avec et sans résistances.

L'industrie cinématographique a pris en France un développement considérable, et l'on peut affirmer que la maison Gaumont a été la promotrice de ce mouvement en mettant la première en exploitation les brevets Demeny. La fabrication des appareils cinématographiques et de l'outillage nécessaire à leur exploitation, occupe une grande partie des ateliers de MM. Gaumont et Cie, qui, actuellement encore, suppléent pour la plus large part aux besoins des différents marchés continentaux et du marché anglais.

Les appareils pour projections cinématographiques exposés à Liège par MM. Gaumont et Cie, se distinguent par certaines particularités qui méritent d'être signalées : ils sont d'abord à perforation universelle, ce qui permet de projeter les pellicules de fabrications différentes ; pour supprimer toute chance d'accident, les constructeurs ont en outre imaginé un système d'écran de sûreté qui ne démasque la pellicule qu'au moment où l'appareil a pris sa vitesse régulière ; l'écran, actionné par la force centrifuge, revient se mettre en place dès que l'appareil s'arrête pour une raison quelconque.

Mais la création la plus originale et la plus ingénieuse que nous ayons pu voir figurer à Liège, est sans contredit le *Chrono-Phono*, appareil composé d'un cinématographe projecteur et d'un phonographe synchroniquement accouplés; cet appareil reconstitue la vie dans les moindres détails, le geste et la voix de l'acteur, le bruit et le mouvement de la foule : le synchronisme est parfait et cette création nouvelle qui a nécessité de longues études et bien des tâtonnements avant d'être définitivement mise au point, sera certainement accueillie avec enthousiasme par les organisateurs de conférence ou représentations publiques, foraines ou autres.

Indépendamment de ces appareils, MM. Gaumont et Cie avaient

fait figurer dans leur vitrine nombre d'accessoires très bien compris et d'un travail irréprochable, tant au point de vue de l'exécution qu'au point de vue de la conception elle-même.

Cette exposition embrassait donc un choix très grand d'appareils de toute nature et de la plus haute précision, présentés au surplus de façon fort attrayante.

M. L. KORSTEN, à Paris, constructeur d'appareils pour les Sciences, Rayons X, Télégraphie sans fil, etc., a adjoint à son industrie principale la fabrication des appareils pour la photographie et la projection. Nous voyons donc figurer dans la classe XII les différents modèles d'appareils sortis de ses ateliers :

Sa jumelle *Litote*, pour vues stéréoscopiques 6 × 13 : appareil sérieux, de construction irréprochable et qu'un outillage mécanique lui permet de produire à un prix qui a eu vite fait de la rendre populaire. C'est un grand mérite de savoir faire bien et bon marché.

Une *Litote*, plus réduite que la précédente, donnant également des images stéréoscopiques mais du format 45 × 107 millimètres, construction identique à la précédente.

Une autre modèle de jumelle, portant la même désignation et donnant des images panoramiques 6 × 13, ainsi qu'un dernier modèle pour vues stéréoscopiques 8 × 16.

Un châssis transposeur, pour le tirage des positifs stéréoscopiques sur papier ou sur verre, permettant d'obtenir directement des épreuves transposées sans être obligé de couper les négatifs ou de recourir à l'inversion.

Un appareil *Polymètre*, pour l'agrandissement et la projection : appareil très bien compris, soigneusement construit et irréprochable à tous égards, tant pour la partie optique que pour le reste.

Un châssis ou banc d'agrandissement, établi spécialement pour la mise en place automatique, sans tâtonnements ni erreur possible, du papier sensible destiné aux agrandissements ; le même banc sert à faire une mise au point précise du sujet à agrandir.

Une lampe à arc spéciale pour la projection fixe ou animée, montée sur un support massif en fonte, ce qui évite tout ajustage dans le corps de la lanterne ; le réglage se fait à la main. Ce modèle peut employer un courant de douze ampères : il est tou-

tefois à même de supporter un courant de vingt à vingt-cinq ampères sans crainte de détérioration.

La lampe à arc *Lukor* utilisant un débit faible de deux à trois ampères et se branchant instantanément sur une douille de lampe à incandescence : ce modèle a été adopté par un grand nombre de maisons étrangères construisant les appareils pour projection, aussi bien pour la commodité de son emploi que pour sa construction irréprochable.

Enfin une autre lampe à arc établie pour les courants à grand débit et pouvant fonctionner sans accidents et sans à-coups, avec un débit de trente ampères ou cent ampères pour le dernier modèle : les organes de commandes sont disposés de telle façon qu'ils ne puissent s'échauffer : cette dernière lampe offre donc autant de commodité que de sécurité et elle permet à l'opérateur d'avoir sous la main un instrument susceptible de se prêter à toutes les exigences.

Il faut féliciter M. Korsten de deux choses : d'avoir su populariser la photographie stéréoscopique par la création de sa *Litote :* d'avoir familiarisé les projectionnistes avec la lampe à arc, par la création de sa *Lukor* et de ses différents autres modèles marchant régulièrement avec des courants alternatifs ou continus et de débit variable.

LA SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS MACKENSTEIN, à Paris, a acquis une réputation universelle pour la perfection et le fini de tous les appareils qui sortent de ses ateliers d'ébénisterie. Les appareils qui nous sont présentés à Liège justifient pleinement cette réputation, et nous devons signaler en premier lieu les *Francias*, jumelles photographiques perfectionnées, construites avec un soin qui en fait des instruments hors ligne.

Nous signalons en particulier les *Francias* 6 1/2 × 9, 8 × 9 et 9 × 12 à double décentrement de l'objectif et viseur correspondant aux différents décentrements. Ces appareils sont munis d'un obturateur monté au centre de l'objectif et à rendement maximum. L'objectif et l'obturateur sont amovibles, de façon qu'on puisse les employer sur un autre appareil ou pour l'agrandissement.

Les *Francias stéréo-panoramiques*, établies dans les formats 6 × 13 et 8 × 18, constituent des appareils universels, pouvant fournir à volonté des vues stéréoscopiques, des vues simples occupant la moitié de la plaque, des vues panoramiques sur toute la

DOME CENTRAL DU HALL DES INDUSTRIES.

surface de la plaque. La séparation stéréoscopique s'efface automatiquement. De plus, l'appareil recevant un magasin indépendant, il est possible de faire la mise au point sur verre dépoli. L'arrière de l'appareil est disposé de façon à recevoir, le cas échéant, une rallonge supplémentaire, pour l'emploi du téléobjectif ou de lentilles à long foyer. La mise au point se fait à l'aide d'une crémaillère.

Le même principe a été adapté à la création d'une *Francia* 45 × 107 millimètres donnant également les images stéréoscopiques ou le panorama sur la plaque entière. Cette nouvelle création comporte tous les mêmes perfectionnements que les précédentes.

Soucieux de donner satisfaction à toutes les exigences du public photographique, les Établissements Mackenstein ont également créé un modèle de jumelle simple et stéréoscopique à obturateur de plaque. Cet instrument, comme du reste tous les appareils Mackenstein, est d'une construction excessivement soignée et d'un fonctionnement régulier et irréprochable.

Ils ne diffèrent des modèles précédents que par l'obturateur, qui est ici du système à rideau se déplaçant immédiatement devant la plaque sensible. Ce rideau est muni d'une fente dont la largeur est variable et réglable de l'extérieur; la vitesse de translation du rideau peut elle-même être modifiée au moyen de la tension du ressort moteur. L'obturateur de la Francia fonctionne régulièrement, sans secousses, et il permet en outre de faire la pose facultative, ce qui constitue un avantage très appréciable. Les bords de la fente sont eux-mêmes garnis de mâchoires métalliques, de façon à assurer une ouverture régulière et à éviter les stries occasionnées fréquemment par l'irrégularité des bords des rideaux cousus.

Le même système d'obturateur a été appliqué à un appareil pliant des mêmes constructeurs : cet appareil, d'une construction très soignée, est d'un maniement très facile et possède des avantages incontestables. Il est d'un volume et d'un poids restreints, qui en font un appareil portatif par excellence.

La fente du rideau est variable depuis un millimètre jusqu'à la largeur exacte de la plaque; le changement est obtenu de l'extérieur en tournant simplement un bouton ; une petite fenêtre permet de lire au-dessous de ce bouton la largeur exacte de la fente. Le ressort moteur permet de donner dix tensions différentes, et, en combinant ces tensions avec la largeur de la fente, on arrive à obtenir toutes les vitesses désirables, depuis le 1/10 jusqu'au 1/1200 de seconde; mais, comme nous l'avons déjà signalé, l'obturateur fait également la pose à temps compté.

L'objectif peut être décentré dans les deux sens : sa monture hélicoïdale permet de faire la mise au point des objets rapprochés.

Sous le nom de *Minima* nous voyons figurer, dans la même vitrine, une pochette photographique donnant des images stéréoscopiques du format 45 × 107 millimètres : cette pochette se

compose de deux corps réunis par quatre tiges métalliques, ou tendeurs rigides, et un soufflet. Le corps avant porte les objectifs, les diaphragmes et l'obturateur. Le corps arrière reçoit des châssis simples en métal pour plaques. L'appareil est léger, réduit, facile à manœuvrer et construit avec cette précision que nous retrouvons dans tous les instruments sortis de ces mêmes ateliers,

Les Établissements Mackenstein exposaient en outre :

Une chambre folding, construite en acajou, vernie intérieurement et gainée extérieurement en maroquin : cette chambre est munie du même obturateur de plaque que nous avons déjà décrit.

Une série de chambres touristes, construites avec le plus grand soin et qui peuvent être considérées comme des chefs-d'œuvre de l'ébénisterie photographique. Parmi ces chambres figurent un modèle dit anglais perfectionné, construit en ébénisterie et mécanique de la plus haute précision. Tout en étant des instruments universels et pratiques, ce sont de véritables bijoux comme fini de travail et élégance, dans lesquels rien n'a été négligé pour les munir de tous les perfectionnements et de tous les avantages désirables.

Ces appareils sont carrés, mais le cadre dépoli possède un système de renversement rapide permettant de se préparer instantanément pour opérer soit en largeur, soit en hauteur.

La construction ingénieuse et rationnelle de ces appareils permet d'y utiliser les foyers les plus courts et d'obtenir le maximum de tirage qu'on peut donner aux chambres noires. Munis de double bascule à l'arrière et de la bascule verticale à l'avant, ces appareils permettent d'opérer rapidement et avantageusement dans toutes les positions, même les plus difficiles.

Une série de chambres d'atelier et d'appareils pour l'agrandissement à la lumière du jour ; ces appareils sont construits avec le même soin que les chambres touristes dont nous venons de parler; les assemblages en ont été particulièrement étudiés pour leur permettre de résister à tous les changements de température.

Les Établissements Mackenstein se sont également fait une spécialité de la construction des appareils et instruments auxiliaires pour la similigravure, le procédé trichrome et la photographie industrielle en général : ils présentent un modèle de chambre

noire pour la reproduction en demi-teintes d'une construction parfaite à tous égards : l'appareil est monté sur un support spécial évitant toute vibration. La trame se déplace parallèlement à la surface sensible et l'écartement peut toujours être contrôlé avec la plus grande précision. Un porte-modèle, ou porte-trame rotatif, permet d'incliner soit la trame, soit le modèle lui-même afin de lui donner toutes les positions voulues pour le procédé aux trois couleurs.

Il nous reste à signaler encore un châssis à mercure, d'un maniement très facile, pour la photographie des couleurs par la méthode interférentielle (Lippmann). Ce châssis s'adapte à n'importe quelle chambre noire, au moyen d'un bâti spécial que chacun peut ajuster soi-même et donne des images 9 × 12.

L'exposition de la Société Anonyme des Établissements Mackenstein était, on le voit, des plus complètes et bien propre à donner la plus haute idée de l'ébénisterie photographique française.

SOCIÉTÉ ANONYME PÉRIPHOTE ET PHOTORAMA. L'Exposition de cette Société était située en dehors de la classe 12 proprement dite ; elle occupait dans les jardins de l'Exposition, à côté du Palais de l'Art ancien, un vaste emplacement où s'élevaient d'élégantes constructions aménagées avec un goût parfait. C'est là qu'étaient exposés les appareils construits par la Société et que fonctionnaient d'une façon permanente le Photorama et les cinématographes. Les spectacles organisés par M. Promio, directeur de la Société, et sans cesse renouvelés, furent une des attractions les plus curieuses de l'Exposition, et le public nombreux qui vint les applaudir jusqu'au dernier jour en consacra le grand succès.

Les deux admirables appareils exposés par la Société du Périphote et du Photorama sont construits par elle, d'après les brevets de MM. A. et L. Lumière, de Lyon. Le premier de ces appareils, dénommé *Périphote*, enregistre sur la pellicule sensible le tour complet de l'horizon, sans la moindre déformation. C'est l'application la plus ingénieuse de la photographie que nous ayons eu a noter depuis plusieurs années. Le Périphote se compose essentiellement d'une boîte cylindrique absolument étanche à la lumière et contenant un tambour sur lequel est tendue une pellicule sensible.

La pellicule employée est enroulée sur une bobine ordinaire, placée à l'intérieur du tambour : elle en sort par une fente étroite ménagée dans la paroi et y rentre par la même fente, après avoir fait le

PALAIS DE L'ART ANCIEN.

tour complet du cylindre, pour s'enrouler à nouveau sur une deuxième bobine vide destinée à la recevoir.

Sur ce tambour cylindrique vient s'appliquer, de façon toutefois à laisser un certain espace entre les deux cloisons, un deuxième cylindre creux et absolument étanche à la lumière. Ce cylindre porte une boîte prismatique sur laquelle est fixé l'objectif. Le cylindre est porté par un axe à roulement à billes et mû par un mouvement intérieur d'horlogerie qui peut lui faire accomplir le tour complet de l'horizon. A l'arrière de l'objectif se trouve une surface argentée qui réfléchit les rayons lumineux sous un angle de 45 degrés, ainsi qu'un obturateur à fente de 1 millimètre d'ouverture : l'objectif et l'obturateur solidaires des mouvements du cylindre extérieur parcourent donc le tour complet de l'horizon, et

la fente de l'obturateur balaie successivement toute la surface de la pellicule tendue sur le tambour intérieur. L'obturateur s'ouvre et se ferme automatiquement en un même point du cercle, correspondant à la fente du tambour intérieur par laquelle la pellicule sort et rentre dans son logement intérieur : cette disposition évite tout raccord. Le mouvement de rotation du cylindre extérieur est réglé au moyen d'un excentrique à boules, et la vitesse peut être modifiée suivant les cas.

L'appareil est d'une simplicité inconcevable, son volume est excessivement réduit et le poids est ramené aux dernières limites : ajoutons que le *Périphote* est construit tout en métal. Au point de vue du fonctionnement, tout se fait automatiquement une fois la pellicule mise en place : il suffit, en effet, d'armer l'appareil en remontant le mouvement d'horlogerie, ce qui s'effectue tout simplement en faisant tourner le cylindre sur lui-même d'un peu plus de 360 degrés ; au moment voulu, dégager le régulateur, et l'appareil se met en marche, parcourant le cercle d'horizon : l'obturateur s'ouvre et se ferme automatiquement sans qu'il soit besoin de s'en préoccuper.

Le *Photorama* utilise les vues prises au moyen du *Périphote*. Il se compose essentiellement d'un tambour recevant la pellicule positive et de douze objectifs projecteurs mobiles, assurant un éclairage uniforme de l'écran circulaire et réduisant au minimum la vitesse du déplacement angulaire.

L'éclairage est fourni par un projecteur Mangin du type employé par la marine : la source de lumière se trouve complètement séparée de la salle de spectacle et transmise sur toute la surface de la pellicule par un système très ingénieux de prismes et de miroirs.

Indépendamment du succès qu'il obtiendra toujours pour les spectacles forains, à dessein desquels il a été jusqu'à présent particulièrement étudié, le *Périphote* rendra certainement de très grands services pour le lever des plans par la photographie. Ajoutons à ce propos que la Société Anonyme Périphote et Photorama exposait également un modèle d'appareil destiné aux amateurs permettant la prise de vues panoramiques dans les mêmes conditions et d'après les mêmes principes que nous venons d'exposer. Un autre appareil dénommé *Cycloscope* servira à l'examen des positifs panoramiques.

H. REEB, à Paris, présente ses spécialités photographiques dont nous parlerons en détail un peu plus loin, ainsi que sa *Folding-Éclair*, appareil universel par excellence, établi d'après les données les plus rationnelles et permettant d'obtenir, alternativement, les vues stéréoscopiques 7 × 15, les vues simples 7 × 7, format du Congrès pour projections, ainsi que la vue panoramique 7 × 15 sur la plaque entière. L'appareil est de volume très réduit, léger, d'un maniement simple et facile. Il est frappé de ce même cachet original tout particulier que nous trouvons dans tous les appareils de construction française.

LA REVUE LUMINEUSE avait réuni une fort belle collection de vues pour projections, ainsi que différents appareils pour la projection fixe et la projection animée : ces appareils, établis dans un but spécial de vulgarisation, sont de construction simple, robuste tout en ne manquant pas d'élégance.

Dans la vitrine de la Revue Lumineuse figurait également l'*Orama*, appareil multiple, se transformant successivement et par simple substitution des différentes parties optiques, qui s'effacent automatiquement, en une jumelle de campagne, donnant un fort grossissement et une image très nette, en un appareil stéréoscopique pour vues 6 × 13, en un appareil photographique simple donnant des images 6 × 6 ; l'appareil *Orama* se transforme encore en stéréoscope pour l'examen, par transparence ou par réflexion, des vues obtenues par le dispositif photographique.

L'Orama constitue donc une nouveauté fort originale et qui sera certainement appréciée à sa juste valeur par le public photographique. L'appareil se présente sous une forme très élégante : il est léger, de volume réduit ; les parties mécaniques et optiques ont été soigneusement étudiées de façon à offrir le maximum de garantie et de rendement dans chacune des applications multiples de l'instrument.

M. JULES RICHARD expose ses appareils photographiques universellement connus sous le nom de *Vérascopes* et renommés à juste titre pour l'excellence de leur optique et de leurs organes métalliques qui leur assurent un fonctionnement parfait dans les conditions les plus défectueuses et sous les climats les plus divers,

Les *Vérascopes Richard* se recommandent encore par une autre qualité qui prime toutes les autres sans en exclure aucune : la simplicité de leur mécanisme qui en fait précisément des instruments hors ligne, indéréglables et que l'on peut sans crainte confier aux mains les plus inexpérimentées. On peut dire que la photographie stéréoscopique a pris en France un développement considérable, pour le plus grand bien du commerce et de l'industrie photographique tout entière, grâce surtout au *Vérascope Richard*, qui, permettant d'obtenir toujours des résultats parfaits, un relief bien naturel, a entretenu et développé dans le public le goût de cette belle branche de la photographie.

L'adoption d'un petit format a rendu possible la construction d'un appareil photographique de haute précision, tout en restant très pratique pour tout le monde.

Le *Vérascope*, quel qu'en soit le modèle, est tout entier en cuivre argenté, et cependant, il ne pèse que 980 grammes, tout chargé de ses douze plaques stéréoscopiques pour le format 45 × 107.

Dans la vitrine de M. Jules Richard figuraient ;

Le *Vérascope modèle ordinaire*, type populaire par excellence, dont des milliers d'exemplaires fonctionnent journellement sous tous les climats et par toutes les latitudes : cet appareil, tout en métal, se compose d'un corps de chambre évidé, d'un viseur encastré et de deux objectifs rectilinéaires avec obturateurs et diaphragmes : un magasin interchangeable en pleine lumière complète l'appareil.

Le *Vérascope modèle 1900*, également métallique, muni d'objectifs anastigmats d'une grande finesse et très lumineux, avec magasin à fermeture de sûreté, supprimant le volet et empêchant toute infiltration de lumière.

Le *Vérascope à décentrement, modèle 1903 :* ce nouveau modèle comporte, en plus des organes et des perfectionnements signalés dans le modèle 1900, un dispositif d'une manœuvre simple et commode, permettant le décentrement des objectifs jusqu'à 8 millimètres au-dessus de leur position normale.

Le mécanisme par lequel s'opère le décentrement des objectifs opère en même temps le décentrement des viseurs ; de sorte que

l'on voit toujours, dans le viseur direct à œilleton, l'image exacte qui sera reproduite sur la plaque sensible. Le Vérascope modèle 1903 est, comme le précédent, muni de deux excellents anastigmats et d'un magasin métallique pouvant contenir douze plaques.

Le *Vérascope* 7 × 13, établi pour les amateurs qui veulent

faire des épreuves sur papier destinées à être collées sur les feuillets d'un album sans avoir besoin de recourir aux appareils d'agrandissement, est basé sur les mêmes principes que le *Vérascope* 45 × 107 m/m dont il possède toutes les qualités et tous les perfectionnements ; les seules différences entre le *Vérascope* 7 × 13 et le modèle 1903 consistent dans le format et dans les diaphragmes iris des objectifs qui sont ici accouplés et actionnés par une bielle qui les rend solidaires. L'optique est aussi soigneusement choisie et se compose de deux anastigmats à court foyer et à grande ouverture.

Ce qui caractérise le *Vérascope*, indépendamment de sa construction robuste toute en métal, et de la précision qui en résulte, quelles que soient les conditions climatériques du lieu où

l'instrument est utilisé, c'est le relief surprenant que donnent les images du Vérascope. Tout le secret en réside, il est vrai, dans la construction minutieusement étudiée de l'instrument, dans le réglage absolument parfait des objectifs, réglage non seulement en ce qui concerne l'écart entre les axes, mais aussi pour le foyer. Pour utiliser toutes les qualités optiques d'un objectif anastigmat, il est indispensable, en effet, que la surface sensible se trouve toujours exactement au plan focal de l'objectif, à un écart infinitésimal près : cette condition qui est surtout indispensable pour les objectifs à court foyer, se trouve réalisée de la façon la plus parfaite dans le *Vérascope Richard;* aussi ne devons-nous pas être surpris de voir exposées des épreuves de *Vérascope* agrandies sept cent vingt-neuf fois en surface ou vingt-neuf fois en diamètre.

M. Richard présente encore différents accessoires pour le tirage ou l'examen des épreuves stéréoscopiques : châssis transposeurs, stéréoscopes pliants, stéréoscopes américains, ainsi que le *Taxiphote*, cet appareil est, à proprement parler, un stéréoscope classeur automatique, ayant approximativement les mêmes dimensions que le modèle dit américain. En appuyant sur un levier, les diapositifs placés dans une boîte à rainure se présentent devant les oculaires et se succèdent sans que le classement puisse jamais être modifié. Le *Taxiphote* peut servir à deux fins : en le plaçant devant le corps d'une lanterne à projections, les vues peuvent être successivement projetées sur un écran en utilisant, pour cette projection, les objectifs mêmes du stéréoscope.

Le banc stéréophotographique constitue une création plus récente encore de la maison Jules Richard ; ce banc, construit d'après les plans et les données du professeur Colardeau, permet, en effet, d'utiliser le Vérascope, ou tout autre appareil photographique du même genre, pour la photographie stéréoscopique des petits objets et à courte distance. On sait qu'en opérant sur de tels objets et dans les conditions ordinaires, les parties centrales du sujet s'écartent du milieu de la plaque sensible et cela d'autant plus qu'on opère à une plus faible distance. De plus, dans le tirage des positifs, par suite de l'interversion des clichés, le décentrement des points correspondants des deux images se produit en sens contraire, et l'écartement des centres devient inférieur à 63 millimètres (distance

normale des yeux). Il en résulte une difficulté considérable et souvent même une impossibilité complète d'obtenir la superposition des deux images.

Le banc stéréophotographique corrige le premier défaut et permet d'atténuer le second d'une façon systématique, de manière à donner un relief pratiquement satisfaisant.

Ce banc est très utile pour la photographie stéréoscopique des objets d'art, statuettes, médailles, bijoux ; il permet de prendre en stéréoscopie des cristaux, des champignons, des mousses, des lichens, des insectes, etc. Une collection d'épreuves obtenues avec ce banc figurait, du reste, parmi les objets exposés par M. Jules Richard.

Ajoutons qu'à la construction d'appareils stéréoscopiques, M. Jules Richard joint celle d'appareils enregistreurs en tous genres, baromètres, thermomètres, anémomètres, pluviomètres, planimètres, statoscopes : nous donnerons une idée de l'importance de la maison J. Richard en disant que, de 1881 à 1900, trente mille enregistreurs sont sortis de ses ateliers.

LA SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES, PAPIERS ET PELLICULES PHOTOGRAPHIQUES J. JOUGLA, outre ses plaques, papiers et produits, que nous étudierons plus loin, présentait différents modèles de son appareil *Sinnox*, se chargeant en plein jour avec la boîte de plaques elle-même.

Le *Sinnox* constitue une innovation des plus intéressantes, appelée à rendre de très grands services aux touristes photographes qui n'ont plus, désormais, à se préoccuper de rechercher un laboratoire pour le chargement de leurs châssis. La question du chargement en plein jour des appareils photographiques se trouve, par là, résolue de la façon la plus parfaite et la plus commode que l'on puisse souhaiter.

L'appareil *Sinnox* peut recevoir, indépendamment de la boîte chargeur, qui se trouve dans le commerce tout prête à être employée, les châssis doubles ordinaires, les châssis simples en métal ou les magasins ordinaires pour plaques, bien que ces accessoires coûteux et encombrants soient devenus parfaitement inutiles par le seul fait de la création du chargeur *Sinnox*.

Les appareils présentés à Liège par la Société des Plaques et

Papiers J. Jougla sont de construction très soignée et élégante ; ce sont de véritables appareils de luxe, établis avec toute la précision et la solidité désirables.

Nous avons noté en particulier : un *Sinnox* 6 1/2 × 9, forme jumelle, appareil de vulgarisation, muni toutefois d'une excellente optique et d'une construction robuste.

Le *Sinnox* 6 × 13 établi pour les vues stéréoscopiques dans le format le plus populaire qui existe actuellement.

Un *Sinnox* pliant du format 13 × 18, appareil de grand luxe, muni de tous les perfectionnements, pourvu d'une optique de premier choix et susceptible de satisfaire à toutes les exigences de la photographie d'amateur.

La Société J. Jougla exposait, en outre, des épreuves d'après clichés *Sinnox* agrandies sur papiers au bromure *J. Jougla*.

M. **L. TURILLON**, successeur de A. Darlot, représente seul l'optique photographique française ; il faut doublement le féliciter d'avoir fait figurer ses instruments à Liège et d'y avoir présenté des instruments hors ligne dont l'excellence n'est, du reste, plus à démontrer. M. Turillon exposait une série de planigraphes en différentes montures, pour appareils à main et sur pied.

Le Planigraphe est un anastigmat symétrique ayant un champ très étendu : l'ouverture utile maxima est F : 7,5 ; les images sont extrêmement nettes, brillantes et fouillées, aussi le Planigraphe a-t-il été adopté par un grand nombre d'opérateurs pour la prise de vues cinématographiques. C'est un des meilleurs instruments que produise l'optique photographique.

Une série d'objectifs rectilinéaires achromatiques : ces objectifs ont une ouverture utile relativement considérable : la courbure de champ est presque totalement éliminée et l'astigmatisme lui-même n'existe pas pour un angle assez étendu.

Un objectif spécial dit « objectif d'artiste », construit d'après les calculs de M. Leclerc de Pulligny, donnant des images très douces et très modelées : ce résultat est obtenu par une correction imparfaite des éléments composants au point de vue de l'aberration chromatique : les traits sont ainsi enveloppés d'une sorte de frange qui les estompe et les adoucit.

Un téléobjectif *Adon* s'employant sur tous les appareils à main ou sur pied, sans modifier la mise au point : l'*Adon* se visse tout simplement à l'avant de l'objectif sans enlever ce dernier. Pour obtenir un grossissement plus fort on peut cependant enlever la combinaison avant de l'objectif photographique si cet objectif est du type symétrique, ou substituer l'*Adon* à l'objectif photographique pour obtenir un grossissement plus considérable encore. L'*Adon* forme le complément indispensable de tous les appareils à main munis d'objectifs à court foyer et son usage se répandrait rapidement si l'instrument était plus connu du public photographique.

M. Turillon présente encore différents appareils photographiques de précision, chambres pliantes à articulations assurant une rigidité parfaite à l'appareil ouvert, et le *Photo-Ticket*, appareil minuscule donnant des photographies 4 × 4 et muni d'un objectif très lumineux.

Une trousse anastigmatique, composée des mêmes éléments qui entrent dans la construction du Planigraphe.

Des loupes de mise au point, lentilles, condensateurs et instruments d'optique divers.

Un obturateur central, simple et stéréoscopique, merveille de mécanique de précision, donnant une très grande graduation de vitesses depuis les plus lentes jusqu'aux plus rapides. Cet obturateur a été adopté par un grand nombre de constructeurs de jumelles et d'appareils à main, tant à cause de sa construction parfaite que pour son rendement considérable qui permet d'utiliser toutes les qualités optiques des objectifs qui y sont adaptés.

Nous sommes persuadés que M. Turillon, qui fait un chiffre d'affaires considérable avec l'étranger, verra encore s'augmenter le nombre de ses clients belges, allemands ou anglais.

Nous regrettons seulement que d'autres opticiens français n'aient pas jugé utile de suivre son exemple et de venir rehausser, par leur présence, la Section française de la classe 12.

Photochimie. = Plaques, papiers, produits chimiques.

L'industrie photochimique française était largement représentée dans la classe 12 et nous y avons trouvé nombre de prépara-

tions qui attestent des très grands progrès réalisés dans cette branche depuis quelques années.

M. GEORGES BALAGNY, à Paris, expose les résultats obtenus par sa nouvelle méthode de développement unique, employant le diamidophénol en liqueur acide, pour plaques, pellicules et papiers : les résultats qu'il présente affirment de façon indiscutable l'excellence de cette méthode qui a pour elle le plus grand des mérites : une extrême simplicité, réduisant au minimum les chances d'insuccès ; les épreuves exposées, témoignent de toute l'habileté de M. Balagny qui est connue de tous depuis longtemps.

M. J. DUBOULOZ, à Paris, expose son Autocopiste photographique, le plus simple des procédés photomécaniques, qui permet à l'amateur et au professionnel de tirer un nombre illimité de reproductions aux encres grasses d'après ses clichés négatifs. L'Autocopiste ne nécessite pas de longue description : c'est la simplicité même, simplicité qui réalise en même temps la perfection idéale, choses qui paraissent à première vue inconciliables. Les spécimens présentés par M. Dubouloz démontrent clairement l'utilité et les qualités de son procédé, connu et apprécié aujourd'hui du monde entier.

MM. GRIESHABER et Cie, à Paris, avaient réuni une fort belle collection d'épreuves obtenues sur leurs plaques et papiers. La marque *As de Trèfle* est suffisamment connue pour que nous n'ayons pas à en parler longuement : MM. Grieshaber et Cie ont su en faire une des premières marques françaises et deux créations nouvelles que nous nous plaisons à signaler en étendront encore le renom : nous voulons citer les plaques *Integrum*, couchées avec une émulsion orthochromatique qui rend avec une perfection absolue la valeur des couleurs et cela sans aucun écran destiné à atténuer l'activité des rayons bleus et violets ; les plaques *Integrum* se recommandent encore par d'autres qualités primordiales : atténuation et suppression du halo, grande transparence des clichés, absence de voile, grande rapidité : ce sont autant de raisons qui leur ont valu le plus chaleureux accueil du public photographique.

La seconde création à laquelle nous faisons allusion est celle du *Bromyl*, papier à noircissement rapide, donnant sans virage la plus grande variété de tons.

MM. Grieshaber et Cie exposent en outre différents spécimens

d'épreuves obtenues sur leurs plaques ordinaires, recommandables par leur qualité et leur prix modique ; sur papiers au bromure, mats, brillants et rugueux, conservant toute la délicatesse de détails du négatif original et reproduisant avec fidélité les moindres demi-teintes, sans empâter les grands noirs.

Une série de vues diapositives sur verre, obtenues sur émulsions *As de Trèfle*, et remarquables par le fouillé et la délicatesse des détails.

MM. GUILLEMINOT, BOESPFLUG et Cie présentent de fort beaux spécimens d'épreuves positives d'après plaques négatives ordinaires Guilleminot, bande noire, émulsion extra-rapide, donnant des clichés très harmonieux, bien fouillés et à grain très fin.

Plaques négatives orthochromatiques s'employant sans écran et avec écran; émulsion très rapide permettant d'obtenir un rendement absolument correct des couleurs; MM. Guilleminot, Bœpsflug et Cie construisent également des écrans appropriés pour l'usage de ces plaques : ces écrans, établis sur des données scientifiques certaines, permettent d'obtenir un rendement correct des moindres nuances et cela dans les cas les plus difficiles.

Diapositives à tons noirs et à tons chauds : les spécimens présentés démontrent la richesse de tons qu'il est possible d'obtenir par l'emploi des plaques diapositives Guilleminot et qui les rend particulièrement précieuses pour les projections et la stéréoscopie dans tous les cas où l'amateur désire faire œuvre artistique.

Papiers au bromure Guilleminot : MM. Guilleminot, Bœspflug et Cie sont arrivés à produire un papier dénommé *Support-Fort* qui joint à des qualités exceptionnelles un prix des plus réduits. Indépendamment de ce papier, vraiment populaire, MM. Guilleminot, Bœspflug et Cie fabriquent également des papiers au bromure, sur support de choix, émulsion lente ou rapide, mate ou brillante. Les épreuves spécimens exposées attestent de l'excellence de ces produits qui ne le cèdent en rien, pour la qualité, aux plaques au lactate universellement réputées.

Indépendamment de ces surfaces sensibles, fournissant des épreuves par développement, nous voyons figurer, dans la même vitrine, de fort beaux spécimens d'épreuves sur papiers à noircissement direct, de tons très variés et conservant parfaitement les demi-teintes.

M. PIERRE MERCIER, à Paris, qui s'est fait une spécialité de produits photographiques en paquets dosés et prêts à être dilués, expose ses préparations. Elles se présentent sous un emballage très réduit et très pratique qui les rend particulièrement commodes pour le voyage et ces avantages joints à une qualité supérieure ont valu aux produits Mercier une réputation universelle.

Nous voyons figurer dans la vitrine de M. Mercier, ses révélateurs, ses virages à l'or et au platine, ses renforçateurs, éliminateurs d'hyposulfite, ainsi que de nombreux spécimens d'épreuves virées à l'aide de ces produits.

Nous devons signaler, en particulier, deux créations nouvelles : *Le Gallios*, révélateur spécial, permettant de développer les papiers à noircissement direct et donnant des tons d'une grande richesse, sans qu'il soit besoin de recourir au virage. C'est donc double économie de temps et d'argent : de temps, parce que les épreuves peuvent être soumises à l'action du révélateur dès que les premières traces de l'image sont visibles ; d'argent, parce que le bain d'or se trouve supprimé.

Le Specta, qui constitue la seconde innovation de M. P. Mercier, donne, avec les plaques positives ordinaires, soit toute une gamme de tons allant du vert olive au bleu de Prusse, soit au contraire, des tons variant du brun noir au sanguine en passant par tous les tons rouges intermédiaires.

Ajoutons que M. Mercier, chimiste éminent, est le créateur de l'*Intensive*, plaque spéciale supprimant tous les inconvénients dus aux écarts de pose : en faisant usage de cette plaque, les insuccès deviennent impossibles, à moins d'une faute très lourde de la part de l'opérateur.

LA SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES, PELLICULES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES J. JOUGLA, dont nous avons signalé déjà l'appareil *Sinnox*, exposait ses diverses préparations.

Plaques négatives extra-rapides, étiquette verte : une des marques françaises les plus populaires sans contredit.

Nouvelles *plaques à l'iodo-bromure d'argent*, de rapidité extrême et à grain très fin, spécialement recommandées pour les grands instantanés et la photographie en hiver.

Plaques négatives pelliculaires : l'image négative se détache avec la plus grande facilité de son support en verre, ce qui rend cette plaque précieuse pour les phototypeurs et en général pour tous les procédés photomécaniques.

Plaques positives pour vitraux, diapositives de projection, vues stéréoscopiques, etc. Ces plaques se distinguent par une grande clarté et une grande finesse : le grain est imperceptible et la plaque positive Jougla peut rivaliser avec les procédés à l'albumine et au collodion.

Plaques orthoscopiques : disons, pour être plus clair, que ce nom désigne une excellente marque de plaques panchromatiques,

sensibles à toutes les couleurs, d'une émulsion très rapide et très régulière : il est seulement regrettable que cette marque soit trop peu connue du public photographique, fait dû sans doute à la

désignation seule, qui n'exprime peut-être pas de façon suffisamment claire et compréhensible les qualités du produit.

La Société J. Jougla présente en outre un grand choix d'épreuves tirées sur ses différents papiers sensibles à développement ou à noircissement direct.

Ces papiers se distinguent par leur grande facilité de manipulations, la grande pureté des tons qu'ils fournissent et la conservation parfaite de toutes les graduations et demi-teintes de l'original.

Nous citerons en particulier *le Chloro-Citrate*, un des plus répandus de tous les papiers au citrate d'argent : sa grande sensibilité, la facilité avec laquelle il vire à tous les tons, en font un papier unique.

Le Collodion, papier à la celloïdine, remarquable par la régularité avec laquelle il vire.

L'Azur, papier photographique à fond bleu, convenant spécia-

lement pour les marines, auxquelles il donne un cachet artistique tout particulier. Le papier au bromure Jougla est réputé parmi les meilleurs : nous avons vu figurer à Liège de magnifiques agrandissements obtenus sur ce papier et qui démontrent bien que les éloges qui en ont été faits jusqu'ici, ne sont nullement exagérés.

Indépendamment de ces supports sensibles, la Société J. Jougla fabrique également des soies sensibles, les seules, croyons-nous, qui soient d'un usage aussi répandu et qui permettent d'obtenir des images aussi vigoureuses et aussi bien détaillées : les spécimens exposés à Liège étaient de véritables merveilles et ont été beaucoup admirés.

Mais nous devons encore une mention particulière à l'*Intensive*, dont nous avons dit déjà quelques mots ; cette plaque est en effet fabriquée par la Société J. Jougla, d'après les formules de M. P. Mercier. C'est, nous l'avons dit, une plaque ultra-sensible supportant très bien les écarts de pose et donnant, dans tous les cas, des clichés d'une intensité remarquable : ajoutons que l'Intensive est fabriquée d'après les principes scientifiques découverts par M. P. Mercier et présentés à l'Académie des Sciences le 23 mai 1898, par M. Lippmann : un tel patronage dispense de tout commentaire.

M. H. REEB, que nous avons cité dans la première partie de ce rapport à propos de sa *Folding-Éclair*, présentait ses diverses spécialités photographiques : ces produits, dosés soigneusement, préparés à l'aide de matières premières de premier choix, sont aujourd'hui en usage dans tous les laboratoires photographiques.

Nous signalerons en premier lieu l'*Acétol*, révélateur en poudre acide inaltérable, pour développement lent et autres, sans matériel spécial. C'est un révélateur unique en son genre, qui semble renverser les théories admises sur les révélateurs organiques : il donne des clichés clairs, brillants, exempts de marbrures.

L'Eclair H. R. est un autre révélateur automatique réunissant différentes qualités : énergie, douceur, souplesse, inaltérabilité, propriété de ne pas voiler, de ne pas attaquer la peau, qui lui ont valu sa grande réputation et un succès continu depuis quinze années.

L'Eclair Rose est un révélateur moins universel que le précédent et convenant plus spécialement pour les clichés dont la pose a été à peu près exacte.

Le Fixage-Acide H. R., supérieur à l'hypo, évite la sulfuration des épreuves et la coloration du bain : il peut ainsi servir jusqu'à épuisement.

Le Fixo-Viro H. R. ne renferme aucun produit sulfurant; les riches tons qu'il procure sont dus uniquement à l'or qui métallise l'épreuve.

Les Infaillibles H. R. servent à pelliculer les clichés : la couche de gélatine se détache facilement de son support en verre sans se réticuler ni se distendre.

Sous le nom de *Météore H. R.*, M. Reeb met en vente deux révélateurs dont l'un sert pour le développement des papiers au bromure, avec lesquels il donne des noirs très francs et des blancs bien purs. L'autre *Météore* sert spécialement au développement des papiers à noircissement direct faiblement impressionnés.

Le Pyro est un révélateur classique à l'acide pyrogallique, mis dans le commerce en deux solutions, dont l'une contient l'acide pyrogallique et son préservatif et l'autre l'ammoniaque ou alcali.

Le Réducteur Universel H. R. est, comme son nom l'indique, un faiblisseur en un seul liquide remarquable par la faculté qu'il possède de s'adapter à la réduction de tous les genres de clichés au gré de l'opérateur.

Le Roburol sert au contraire au renforcement : il sert indéfiniment, c'est-à-dire jusqu'à épuisement.

Le Salcéol est un produit d'invention toute récente : il est la première application de la nouvelle théorie sur la constitution des développateurs, formulée par M. H. Reeb devant la *Société Française de Photographie* (Avril 1904).

LA SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES A. LUMIÈRE ET SES FILS, à Lyon-Monplaisir, dont les produits sont réputés dans le monde entier, avait réuni une collection complète de ses différents produits photochimiques, ainsi que des épreuves obtenues sur ses plaques, papiers ou à l'aide de ses procédés. Nous regrettons, en raison de l'importance de

cette exposition, de ne pouvoir nous étendre sur chaque article; nous nous bornerons donc, ici encore, à une énumération succincte du produit et de ses caractéristiques :

Plaques Sigma, de rapidité extrême, permettant d'utiliser pour la photographie extra-rapide des objectifs de luminosité médiocre. Ces plaques surpassent en rapidité les marques extra-rapides ordinaires dans le rapport de 1 à 3 : cette rapidité est d'autant plus précieuse que les plaques *Sigma* possèdent un grain extrêmement fin et qu'elles fournissent des clichés d'une transparence parfaite.

Plaques extra-rapides, étiquette bleue, employées pour tous les travaux exigeant des poses relativement courtes ou de l'instantané. Leur grande constance, ainsi que les avantages considérables résultant de la réduction du temps de pose, font que beaucoup d'opérateurs tendent de plus en plus à les employer pour tous genres de travaux.

Plaques rapides, étiquette jaune, destinées aux travaux d'atelier, clichés posés, reproductions: la finesse de leur grain les désigne à cet effet.

Plaques lentes, étiquette rouge, préparées en vue des travaux de reproduction qui exigent une extrême finesse de grain. Elles peuvent également être employées comme plaques pour positifs et pour projections. Les épreuves que donnent ces plaques sont remarquables par leur harmonieuse douceur. Elles peuvent prendre un ton chaud des plus agréables si on les renforce à l'iodure mercurique.

Plaques orthochromatiques, série A, sensibles au jaune et au vert : ces plaques sont destinées à la photographie des paysages et à la reproduction des tableaux dont les teintes dominantes se rapprochent du jaune et du vert. Il est recommandé de faire usage d'écrans jaunes, pour obtenir un rendement plus correct des couleurs.

Plaques orthochromatiques, série B, sensibles au rouge et au jaune : ces plaques répondent à des besoins plus spéciaux que celles de la série A; elles sont surtout destinées à la reproduction des tableaux, vitraux, tentures, fleurs, etc. Employées sans écran, elles donnent déjà un effet orthochromatique très appréciable; l'usage de l'écran jaune ou orangé est toutefois à recommander si l'on recherche une correction absolue.

Plaques panchromatiques série C : destinées à la photographie de sujets présentant une grande diversité de coloration, comme tableaux ou étoffes; elles sont également à employer pour la photographie des couleurs par le procédé Lumière et, en général, pour tous les procédés trichromes.

Nouvelles plaques Anti-halo, en différentes émulsions : orthochromatique et extra-rapide. La suppression du halo est obtenue à l'aide d'une sous-couche colorée dont la coloration disparaît, après développement, par un traitement au Leucogène Lumière ou au bisulfite de zinc.

Plaques radiographiques, à couche épaisse, donnant des clichés vigoureux.

Plaques au chloro-bromure d'argent pour diapositifs à tons noirs ou à tons chauds, donnant des images très fines et de tons variés du plus heureux effet.

Papiers au citrate d'argent, à image apparente, brillants ou mats, renommés pour leur constance, leur régularité et la facilité de leur manipulation.

Papier Noir Mat H., donnant par simple virage des tons variant du sanguine au noir-gravure.

Papiers au gélatino-bromure d'argent, pour épreuves par contact et par agrandissement: ces papiers sont remarquables par la diversité d'effets qu'ils permettent d'obtenir, par la régularité de leur préparation et par leur grande souplesse.

Papier A mat : sa surface présente un léger grain qui contribue à donner à l'épreuve un cachet artistique. Comme il est relativement peu rapide, il fournit des épreuves vigoureuses, à contrastes.

Le *Papier B*, possède le même grain : par contre il est plus rapide et fournit des images plus douces et plus harmonieuses : il est donc précieux pour le tirage des clichés durs.

Le *Papier C*, est brillant, et il doit à cette particularité des noirs profonds et sans empâtements. Comme l'émulsion est étendue sur papier couché, les détails demeurent à la surface et donnent à l'épreuve une grande finesse.

Le *Papier C. R*, analogue au précédent, est seulement plus rapide.

Le *Papier F*, mat porcelaine, est également préparé sur papier

couché et fournit par cela même des épreuves d'une netteté parfaite. Son grain est excessivement fin et permet de traduire fidèlement les moindres détails des petits clichés. Sa matité est remarquable. Sous la marque *F. R.*, il est fabriqué en rapidité plus

PAVILLONS DE LA ROUMANIE ET DU CANADA.

grande, et sert alors surtout pour l'agrandissement des clichés de petits formats.

Indépendamment de ses plaques et papiers photographiques, la Société Lumière fabrique différentes spécialités photographiques dont l'emploi est aujourd'hui universel et qui se distinguent par leur appropriation parfaite à tous les besoins de la pratique photographique.

Parmi les produits servant au développement des épreuves, négatives ou positives, nous citerons :

Le *Diamidophénol*, remarquable par la propriété qu'il possède de fonctionner sans le secours d'aucun alcali ou caustique, et par les clichés harmonieux qu'il permet d'obtenir.

La *Diamidorésorcine*, qui, aux propriétés du Diamidophénol,

joint une grande sensibilité aux bromures alcalins, ce qui lui donne une souplesse très appréciable.

Le *Paraphénilènediamyne*, d'un usage tout spécial, et qui a la propriété remarquable de fournir des images à grain fin, à partir d'une émulsion à grain relativement grossier : c'est donc un révélateur bien approprié à la photomicrographie.

La *Métoquinone*, qui fonctionne avec ou sans alcali, qui se conserve en solutions concentrées ou non, dont l'énergie s'active ou se modère à volonté et qui, de plus, peut constituer un excellent révélateur lent.

Le *Paramidophénol*, qui se conserve en solution toujours prête à servir et que sa grande énergie développatrice désigne comme révélateur pour clichés de courtes poses (instantanés).

L'*Acide Pyrogallique-Acétone*, en raison des modifications graduelles que l'on peut faire subir à son dosage, constitue un révélateur souple par excellence, il est donc tout indiqué pour le développement des clichés dont on ignore le temps de pose.

L'*Hydramine*, se conservant en solution et sensible au bromure, convient surtout aux clichés posés et même surexposés ; ce révélateur donne des clichés riches en contrastes.

L'*Hydroquinone*, est le révélateur spécifique des plaques pour positifs à tons chauds.

Tous ces révélateurs sont préparés par la Société Lumière, soigneusement dosés de façon à en faciliter et à en simplifier l'emploi, en rendant les erreurs et les insuccès impossibles. Les formules adoptées ont été essayées, contrôlées, étudiées sous tous les aspects par les éminents chimistes que sont MM. A. et L. Lumière et leur collaborateur M. Seyewetz.

Indépendamment de ces révélateurs, la Société Lumière exposait différents produits : tels que le *formosulfite*, succédané du sulfite de soude et des carbonates alcalins, dans la préparation des révélateurs à base d'alcali.

Le *Chrysosulfite Lumière*, colorant qui permet de développer en pleine lumière les plaques ou papiers photographiques.

Le *Phosphate tribasique de soude*, qui, employé pour la préparation des bains de développement, supprime tous les accidents dus à la présence d'alcalis caustiques, dont il supprime l'emploi.

Le *Thioxydant Lumière*, nouvel éliminateur d'hyposulfite, abrégeant le lavage des plaques et papiers et assurant la conservation parfaite des phototypes.

Le *Formolène Lumière*, insolubilisant complètement la couche de gélatine, produit précieux pour les climats chauds, où les opérations photographiques sont souvent difficiles à mener à bien.

Nous citerons encore le renforçateur à l'iodure mercurique, opérant en une seule fois le renforcement progressif de l'image; les réducteurs au ferricyanure, au persulfite d'ammoniaque, aux sels de cérium ; les *chromogènes* Lumière pour le virage des épreuves au bromure et le renforcement des phototypes; la *Poudre-éclair Lumière*, produit donnant une lumière très actinique et n'offrant aucun danger.

La Société Anonyme des Plaques et Papiers photographiques A. Lumière et ses Fils, fabrique, depuis quelques années, les pellicules photographiques rigides, en bandes, et en bobines pour le chargement en pleine lumière.

Dans cette branche de l'industrie photographique, comme dans les autres, la marque Lumière a de suite été considérée comme réunissant des qualités de tout premier ordre. Le service des pellicules de la Société Lumière prend chaque jour une extension plus considérable, et lutte avantageusement contre la concurrence étrangère. Cette extension ne fera que s'accroître au fur et à mesure qu'augmentera le nombre des appareils utilisant ce support sensible.

Les procédés Lumière sont actuellement exploités en Angleterre et aux États-Unis : c'est dire que leur réputation est mondiale.

Nous ajouterons à cette longue énumération de magnifiques épreuves en couleurs, ordinaires et stéréoscopiques, obtenues d'après le procédé Lumière. MM. A. et L. Lumière sont du reste les pionniers de la photographie des couleurs et nous verrons sans aucun doute, à une date très proche, la réalisation pratique de leur dernière découverte dans ce domaine.

La **SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE PHOTOGRAPHIE**, à Rueil est actuellement la maison française la plus importante pour la pho-

tographie rotative et les éditions au bromure : elle nous présente une exposition des plus remarquables et des plus attrayantes, tant par le choix des sujets et spécimens exposés que par leur diversité.

La Société Industrielle de Photographie produit elle-même les papiers sensibles utilisés sur ses machines rotatives : ces papiers se distinguent par une très grande régularité, qualité qui est du reste indispensable pour l'usage en vue duquel ils ont été créés.

Indépendamment de leur adaptation aux tirages industriels, à la photographie au kilomètre, comme on est convenu d'appeler cette industrie, ils constituent également des supports de premier choix pour la photographie professionnelle et la photographie d'amateurs.

Nous citerons en particulier :

Le *Papier S. I. P.*, au bromure, émulsion rapide, fabriqué sur support lisse ou rugueux, mat ou brillant.

Le *Mat-Émail*, papier lisse mince, fournissant des épreuves éminemment artistiques et des résultats parfaits.

Le *Platino-Bromid*, donnant des tons analogues à la platino-typie, avec l'avantage d'une manipulation plus simple et plus rapide.

Le *Citro-Brom*, donnant par développement les plus beaux tons du citrate et permettant d'obtenir sans difficulté cinquante épreuves à l'heure.

Les *Plaques S. I. P.*, étiquette orange, lentes, spécialement adaptées aux reproductions et clichés posés.

Les *Plaques S. I. P.*, étiquette rose, instantanées, donnant une grande finesse de détails avec le minimum de grain.

Les *Plaques S. I. P.*, étiquette bleue, extra-rapides, spéciales pour grands instantanés.

Les spécimens de travaux exposés, travaux obtenus sur papiers S. I. P. ou d'après négatifs sur plaques S. I. P., démontrent que cette marque peut être classée parmi les meilleures.

Librairie et Éditions Photographiques.

Les éditions photographiques étaient représentées par M. Charles Mendel et le Photo-Club de Paris.

M. CHARLES MENDEL, président de la Chambre Syndicale des Fabricants et Négociants de la Photographie, exposait ses publications périodiques et ouvrages photographiques.

La Photo-Revue, arrivée à sa dix-septième année d'existence, est le plus répandu des journaux photographiques français et du continent tout entier. Elle s'adresse aux amateurs photographes professionnels et, en général, à toutes les personnes qui s'adonnent à la photographie, soit par distraction, soit par profession, soit encore en vue de ses applications industrielles.

La Photo-Revue constitue, de ce fait, l'organe de vulgarisation photographique par excellence : elle a créé et entretient un mouvement d'affaires considérables, en portant à la connaissance des intéressés les nouveautés photographiques, les applications nouvelles, les procédés les plus récents.

L'Information Photographique, organe du commerce et de l'industrie photographique, s'adresse tout particulièrement à tous les commerçants et industriels appartenant à la corporation photographique : indépendamment d'articles spéciaux consacrés à notre commerce et à notre industrie en général, *l'Information Photographique* annonce régulièrement les nouveautés au fur et à mesure de leur apparition. Un service spécial de renseignements fournit à tous les commerçants et industriels appartenant à la corporation photographique toutes indications dont ils peuvent avoir besoin pour leurs affaires.

L'Annuaire du Commerce et de l'Industrie Photographiques, qui contient les adresses, classées méthodiquement par chapitres, de tous les fabricants, commissionnaires ou marchands de fournitures photographiques : cet ouvrage se trouve actuellement dans toutes les maisons importantes, non seulement en France, mais en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis et dans les pays d'outre-mer : il contribue pour une large part à l'extension des relations commerciales des industriels et négociants français.

Photo-Magazine, édition spéciale illustrée de la *Photo-Revue,* est la seule revue photographique hebdomadaire éditée avec autant de soin et autant de luxe. Les articles qu'il publie sont dus à la plume d'auteurs en renom ; les illustrations sont l'objet d'un choix sévère qui n'admet que des épreuves irréprochables, tant au point

de vue de l'exécution qu'au point de vue du sens artistique. Ajoutons que *Photo-Magazine,* bien que publication de luxe, est édité à un prix qui doit le rendre vraiment populaire.

La Revue des Sciences Photographiques recueille et publie les travaux des savants qui font de la photographie et de ses applications scientifiques l'objet de leurs recherches : elle constitue un recueil précieux de notes, d'études et de documents.

Les applications de la photographie, les procédés employés dans ces applications sont aujourd'hui si nombreux qu'il était indispensable, pour en faciliter l'étude, de les consigner, de façon claire et précise, dans des ouvrages dont chacun fût consacré à un procédé, à une application déterminée. Cette tâche, M. Charles Mendel n'a pas craint de l'assumer, et il a pu réaliser ce projet, quelque téméraire qu'il pût paraître. Sa Bibliothèque générale de Photographie met aujourd'hui à la disposition du professionnel, de l'amateur, de l'industriel, une série d'ouvrages embrassant la totalité des connaissances photographiques. Cette bibliothèque, continuellement complétée et mise à jour, rend tous les services que l'on en peut attendre et elle a, pour une très grande part, contribué, elle aussi, à la vulgarisation de la photographie. Ajoutons que c'est à M. Mendel également que revient le mérite d'avoir le premier publié des ouvrages illustrés par la photographie d'après nature : mode d'illustration qui fut une révélation mise immédiatement à contribution par les plus grandes maisons d'édition.

LE PHOTO-CLUB DE PARIS exposait ses magnifiques publications consacrées à l'art photographique, dont l'influence a été si féconde, non seulement en France, mais encore à l'étranger.

Les soins raffinés dont elles sont l'objet au point de vue de l'impression, des recherches typographiques, du choix sévère des images, ont assuré leur succès près des amateurs éclairés et des bibliophiles.

C'était d'abord *la Revue de Photographie*, organe mensuel, qui, en 1903, a remplacé le bulletin illustré que le Photo-Club publiait depuis 1891. Cette substitution à un bulletin particulier d'un organe plus important, présentant un caractère général, se justifiait par la situation grandissante du Club et la position, par lui

DOME CENTRAL DU
HALL DES INDUSTRIES.

conquise, de directeur du mouvement qui emporte la photographie d'amateurs vers les conquêtes artistiques. La *Revue* contribue puissamment à entretenir ce mouvement, à l'accélérer, à le diriger, tant par ses articles, dus aux plumes les plus autorisées, que par ses illustrations qui mettent sous les yeux de tous, reproduites avec fidélité, les épreuves les plus originales des artistes de tous pays. La diffusion rapide de tous les procédés nouveaux qui permettent l'intervention personnelle, les progrès constatés chaque année dans la production des amateurs, sont dus pour une grande part à l'influence heureuse de cette publication.

A côté d'elle le Photo-Club de Paris fait paraître, sous le vocable général de *Bibliothèque de la Revue de Photographie*, une série d'ouvrages illustrés traitant chacun d'un sujet spécial. Le livre *Pour les Débutants*, de MM. C. Puyo et E. Wallon, a ouvert cette série, continuée par *Le Procédé à la Gomme*, de M. C. Puyo, dont la première édition a été épuisée en quelques mois. D'autres livres sont en préparation.

Dès les premiers Salons créés par son initiative, le Photo-Club de Paris avait compris qu'il importait de répandre dans le grand public et de placer sous les yeux de tous ceux que les circonstances tenaient éloignés de ces instructives manifestations, des spécimens montrant ce que la photographie était en puissance de donner entre les mains d'artistes originaux. De là une série d'albums annuels, publiés après chaque Salon, en 1894, 1895, 1896, etc., et contenant, reproduites en héliogravure avec grandes marges, les œuvres les plus typiques et les plus remarquées.

Enfin, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, a paru *l'Esthétique de la Photographie*, volume formant une sorte de traité général de photographie pictoriale, et contenant de très nombreuses illustrations. Ce livre a été établi avec une grande recherche : ornements en couleurs, impression séparée du texte et des gravures, celles-ci avec dessous typographiques, rien n'a été négligé pour en faire un modèle d'impression parfaite. Aussi le succès a-t-il récompensé encore une fois l'effort et l'initiative du Photo-Club de Paris : *l'Esthétique de la Photographie* est actuellement épuisée.

Procédés Photomécaniques.

La photographie a apporté une véritable révolution dans les arts graphiques et l'industrie du livre par les procédés de gravure en relief ou en creux dont elle a permis l'application. Les journaux, les publications modernes, livres, revues d'informations d'art, de science, de sport, etc., ont pris un essor rapide, grâce à la ressource précieuse, que leur offraient les procédés photomécaniques, de mettre sous les yeux du lecteur rapidement et avec une fidélité irréfutable l'événement du jour ou la reproduction d'un objet quel qu'il soit avec une précision que le dessin ne peut atteindre. C'est là peut-être une des plus belles applications de la photographie, car elle assure pour l'avenir la conservation de documents précieux aux historiens de notre temps et de nos mœurs et permet pour le présent la vulgarisation rapide, par cette grande éducatrice qu'est l'Image, de tout ce qui peut être un sujet d'enseignement pour les yeux.

Ces procédés ont atteint déjà une grande perfection et sont pratiqués d'une façon remarquable par nombre de maisons en France et à l'Étranger, mais nous sommes convaincu qu'ils sont appelés encore à de nouveaux progrès qui en faciliteront la mise en pratique et leur ouvriront de nouveaux champs d'application. La classe 12 montrait par ses envois dans cette branche industrielle de la photographie qu'elle pouvait rivaliser avec les maisons si justement réputées de l'étranger.

M. BARRET, à Paris, présentait de fort beaux spécimens de photogravure, mais, indépendamment de ces travaux exécutés avec le plus grand soin et qui sont d'une application courante, nous devons signaler d'importantes innovations exposées par la maison Barret et sorties de ses ateliers.

C'est d'abord un médaillon en photosculpture sur argent, exécuté d'après photographie. C'est la première fois que nous voyons résolu de façon aussi parfaite ce problème de la photo-

graphie en relief. Ce procédé nouveau et unique aura, nous n'en doutons pas, le plus grand succès.

Nous voyons ensuite deux applications de la photographie qui

nous paraissent appelées à un très grand avenir industriel : une photographie sur porcelaine dure sous-émail, cuite au grand feu de four, à une température de 1.800 degrés ; c'est là une voie nouvelle qui s'ouvre à l'art céramique moderne, aussi bien pour la décoration de la poterie de luxe que pour celle des meubles. Dans le même ordre d'idées, la maison Barret expose un tableau en couleurs sur porcelaine, émail cuit au feu de moufle.

Elle a ainsi résolu de façon absolument parfaite et complète le problème de la photographie inaltérable : ces travaux photographiques, exécutés dans les ateliers Barret, pourront subsister, durant des siècles, sans que l'image en soit le moins du monde appauvrie ou diminuée d'éclat et de vigueur.

M. FERNIQUE, à Paris, exposait de beaux spécimens de travaux exécutés dans ses ateliers : photogravure en noir et en couleurs,

trichromogravure, reproductions au trait et en demi-teintes : cette exposition se distingue par la perfection du travail et le choix des sujets exposés qui dénotent d'une grande habileté professionnelle.

M. L. GEISLER, aux Chatelles, avait une très importante exposition où l'on pouvait admirer de magnifiques spécimens de photogravure en noir, photochromogravure, simili aquarelle, etc. Presque toutes les impressions exposées témoignent d'une difficulté spéciale vaincue et les épreuves trichromes attiraient particulièrement l'attention par la justesse de leurs coloris. La maison Geisler est sans contredit une des premières maisons françaises et la seule qui réunisse à la fois la fabrication du papier, l'exécution de la gravure et les impressions de luxe, aussi sa réputation universelle lui vaut les commandes suivies de grands éditeurs italiens, suisses et allemands.

M. S. HEUSE, à Paris, avait réuni un très bel ensemble d'épreuves en héliogravure d'une belle exécution. Nous avons particulièrement admiré sa carte du ciel et ses épreuves en couleurs.

M. LE DELEY, à Paris, a popularisé les sites, monuments et curiosités du « Beau pays de France », par ses éditions de vues stéréoscopiques, ses albums de villes et ses collections de cartes postales exécutés en photocollographie, dont nous voyons figurer à Liège les plus beaux spécimens. Tous les travaux de cette maison sont d'une exécution parfaite et l'impression sait bien mettre en valeur la reproduction des sujets les plus délicats.

MM. PRIEUR ET DUBOIS ET Cie, à Puteaux, présentaient de très remarquables épreuves de tirage en trois couleurs. Nous avons remarqué tout spécialement des portraits d'après nature et des reproductions de tableaux présentant des difficultés toutes particulières, dont l'exécution était remarquable.

M. H. REYMOND, à Paris, exposait huit cadres contenant de très belles reproductions en noir et en couleurs. Ces épreuves, pour la plupart de grande dimension, montrent toute l'habileté de

M. Reymond et la perfection qu'il apporte dans ses travaux. Ses reproductions d'aquarelles étaient particulièremnt dignes de l'admiration de tous. La maison Reymond, qui a déjà obtenu de hautes récompenses, justifie pleinement la grande réputation qu'elle s'est acquise dans ce genre de travaux.

La photographie professionnelle.

La Photographie professionnelle française était représentée par ses artistes les plus connus et par l'importante collectivité organisée par la Chambre Syndicale de la Photographie et de ses applications, qui avait réuni un ensemble très important propre à donner une excellente idée de la photographie professionnelle en France. Nous devons, ici, féliciter M. Bourgeois, président du Comité, d'avoir provoqué ces expositions collectives et M. Vallois, président de la Chambre Syndicale, qui a organisé cette participation à l'Exposition de Liège, en facilitant à un grand nombre de professionnels les moyens de prendre part à des manifestations dont les frais les tiennent souvent éloignés : nous sommes heureux d'avoir trouvé encore, dans cette occasion, un témoignage de l'excellent esprit de solidarité qui anime toute la corporation.

Presque tous les envois étaient hors pair et montraient la tendance de plus en plus prononcée qu'ont nos grands portraitistes de s'affranchir des liens dans lesquels le goût d'un public spécial semblait les enserrer pour lui inspirer une plus saine notion de l'art. Nous ne saurions trop applaudir à ces courageuses tentatives qui ont déja porté leurs fruits.

M. PAUL BOYER, dont le nom est bien connu de tous ceux qui s'intéressent à la photographie, exposait quelques-uns de ces beaux portraits qu'il exécute avec une maîtrise impeccable, de magnifiques études parmi lesquelles nous avons remarqué une tête de Christ admirable de sentiment, qui montre le doigté délicat et l'excellence de l'artiste dans tous les genres. M. Boyer exposait également quelques épreuves obtenues à la lumière artificielle dont

il s'est fait une spécialité ; nous rappellerons, en effet, que M. Boyer fut un des premiers à avoir réalisé la possibilité de faire de la photographie au théâtre et de reproduire des scènes complètes, grâce à des appareils dont il est l'inventeur.

MM. BRAUN, CLÉMENT & Cie, à Paris, présentent de superbes reproductions de nos grands musées nationaux, exécutées sur papier au charbon. On se fait difficilement une idée des difficultés qu'il y a à surmonter pour arriver à des résultats aussi parfaits. Nous voyons aussi figurer de fort belles héliogravures, tirées en teintes diverses, et qui reproduisent, avec une délicatesse extraordinaire et une perfection absolue, les plus belles toiles anciennes et modernes.

La collectivité de la Chambre Syndicale de la Photographie et de ses applications occupait un large emplacement et comprenait les envois suivants :

M. AUTUN, au Havre, présente de bonnes photographies, mais n'offrant par ailleurs aucune particularité qui soit à signaler. Nous en dirons autant de **M. BENART**, à Paris. L'envoi de **M. BOYER (Paul)**, à Paris, attire davantage l'attention et nous montre quelques œuvres de maître.

M. BOUCHER, à Paris, a envoyé quelques émaux et bijoux : photographie vitrifiée très bien exécutée, sous tous les rapports.

Les émaux vitrifiés photographiques sont demeurés la spécialité de quelques rares professionnels qui excellent dans ce genre de travaux : M. Boucher est du nombre de ceux qui ne se sont laissé rebuter par aucune difficulté pour produire un travail parfait et irréprochable. Il est à prévoir que l'emploi des procédés photographiques pour la production d'émaux vitrifiés inaltérables prendra, avec le temps, une plus grande extension et se généralisera à l'industrie céramique en général.

M. DAVID, à Levallois, expose de très bons portraits : bonne technique, éclairage excellent du sujet, suppression de tous les accessoires inutiles et des détails qui nuisent à l'unité de l'épreuve.

M. DESBOIS, à Paris, dirige un des premiers ateliers parisiens pour l'agrandissement photographique ; il présente de très beaux spécimens de son travail, agrandissements en noir, polychromes au charbon, agrandissements retouchés au pastel, qui dénotent d'un goût parfait et d'une très grande expérience.

M. DUBREUIL, à Orléans, présente quelques bons portraits, bien exécutés. Nous en dirons autant de l'envoi de **M. FALCINY,** à Dunkerque.

M. FAURE, à Lille, excelle dans tous les genres : il avait réuni, à Liège, une belle collection de travaux exécutés dans ses ateliers, travaux que nous croirions plutôt sortis d'un atelier parisien en renom, que d'un atelier de province ; Paris n'a pas le monopole du talent et de l'art, nous sommes heureux de le constater.

M. FREON, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine, nous semble être sur la bonne voie ; à part quelques petites imperfections, bien insignifiantes à la réalité, son envoi nous indique un goût très sûr et une connaissance approfondie de la technique photographique.

M. GARNIER, à Paris, présente des œuvres impeccables au point de vue de la disposition du sujet, de son éclairage et de l'exécution des opérations elles-mêmes.

M. GENDRAUD, à Clermont-Ferrand, rompt avec le conventionnel : il s'est largement inspiré des Salons du Photo-Club de Paris, et y a puisé les meilleures notions ; son exposition tranche avec les cadres qui l'environnent et nous devons reconnaître que cette nouvelle école, personnifiée par M. Gendraud, produit des œuvres tout à fait remarquables. Il faut, de plus, féliciter M. Gendraud d'avoir osé rompre avec la tradition et remonter le courant de l'opinion publique.

Où donc **M. GERSCHEL** peut-il bien s'inspirer ? Ce n'est assurément pas parmi les maîtres français de la photographie. Il nous semble, en effet, reconnaître une école spéciale incarnée dans la personne d'un photographe en renom de Hambourg. Quoi qu'il en

soit, M. Gerschel n'a pas à en rougir, car le premier moment de surprise passé, nous nous accoutumons à ce genre, nouveau en France, et nous finissons par l'aimer et l'admirer. M. Gerschel sait tirer un parti admirable de ses modèles et de son éclairage,

aussi son envoi, qui comportait onze cadres, a-t-il été particulièrement remarqué.

M. GIRAUDON, à Paris, présente une collection superbe de reproductions des toiles les plus célèbres et des marbres les plus connus des principaux musées européens. Ces reproductions exécutées sur papiers pigmentaires de couleurs diverses sont d'une perfection absolue ; il est à noter, du reste, que la maison Giraudon est considérée comme une des premières pour l'édition des photographies relatives à l'histoire de l'art en général.

M. LAZON, à Cambrai, avait fait un envoi composé de bonnes photographies de facture courante.

Nous n'avons rien de bien saillant à signaler dans les envois de **MM. LÉON & LAMOTHE,** à Paris, **MARTIN,** à Nantes, **MERCIER,** à Versailles, qui sont de bonne exécution matérielle.

Avec **MM. MOREAU FRÈRES, NADAR et PIERRE PETIT,** nous arrivons à trois sommités de la Photographie : ces noms nous dispensent de tout commentaire et un seul terme nous semble capable d'apprécier ces envois à leur juste valeur : ces épreuves réalisent la perfection, autant que cette perfection peut être atteinte en photographie.

M. PETITON, à Rouen, nous paraît avoir beaucoup d'avenir : sujets très bien traités, usage judicieux de l'éclairage et des accessoires, très bonne exécution technique.

L'envoi de **M. POYET,** à Épernay n'est pas dépourvu de mérite, nous le trouvons un peu faible sous quelques points cependant et il nous a été donné en d'autres circonstances de voir des travaux beaucoup plus intéressants sortis du même atelier.

La **SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE PHOTOGRAPHIE** dont nous avons parlé déjà par ailleurs, présentait une magnifique collection d'épreuves obtenues sur ses divers papiers et d'après clichés Neurdein, Walery, etc. Exposition très remarquable et par le nombre et par le choix des sujets.

M. VALLOIS, Président de la Chambre Syndicale de la Photographie et de ses applications, avait un envoi très remarquable de ces magnifiques portraits dont il a la spécialité, M. Vallois exposait également en dehors de cette collectivité et nous reviendrons sur son nom.

M. VIZZAVONA présente de bonnes photographies au charbon de teintes diverses, sujets bien traités et bien exécutés au point de vue de la technique.

M. DE WAERE est spécialiste pour la peinture des fonds photographiques et accessoires de pose pour ateliers : les articles qu'il présentait à Liège nous paraissent de nature à lui amener infailliblement la clientèle des professionnels.

COMITÉ FRANÇAIS DES EXPOSITIONS À L'ÉTRANGER
N° 7397
BIBLIOTHÈQUE

M. WINGAARD, à Boulogne-sur-Mer, avait un envoi très bien choisi et qui dénote d'un talent réel.

M. DESBOIS, à Paris, que nous avons déjà cité dans la collectivité de la Chambre Syndicale, avait une belle exposition particulière. Cette maison s'est fait une spécialité d'agrandissements de toutes dimensions retouchés, d'épreuves au charbon, d'aquarelles et pastels et montrait quelques épreuves remarquables d'exécution d'après des négatifs de MM. Boissonnas et Paul Boyer.

M. MANUEL, à Paris, exposait d'intéressants portraits en noir et des agrandissements rehaussés de couleurs. L'atelier de M. Manuel jouit d'une réputation excellente que justifie ses envois à Liège.

M. OTTO, à Paris avait envoyé quelques-unes de ses œuvres bien faites pour faire apprécier tout son talent d'artiste et d'opérateur émérite. La *Lettre à Grand-Père*, *Une Répétition Générale*, les deux portraits d'homme et le portrait de femme étaient en tous points remarquables. Toutes ces œuvres étaient exécutées sur des papiers à dépouillement, ce dont nous ne saurions trop féliciter M. Otto.

M. LANDOUZY, à Denain, avait envoyé un agrandissement au charbon, *L'Aïeule*, d'après le poème de Coppée, d'une bonne conception, mais qui aurait peut-être gagné à être davantage idéalisé.

MM. SPECHT & BELLON, à Paris, sont spécialistes pour les agrandissements au charbon et au bromure : ils nous présentent de belles épreuves en noir, polychromes et retouchées au pastel ou à l'aquarelle.

STUDIA LUX, (photographie de la *Revue Théâtrale*), nous montre les excellents résultats que peut donner la photographie à la lumière artificielle. Les épreuves exposées témoignent de la très grande habileté professionnelle de M. Couture, directeur de cet atelier.

M. E. THOUROUDE, à Paris, expose une collection d'épreuves

micrographiques : c'est une application toute spéciale de la photographie, qui demande une pratique consommée de la chambre noire et du microscope. Ces épreuves ont donc le double mérite de l'intérêt et de la difficulté vaincue.

M. VALLOIS, à Paris, Président de la Chambre Syndicale de la Photographie et de ses applications, présente de beaux portraits d'une exécution irréprochable et tirés sur papiers au platine, au bromure et au charbon. M. Vallois a traité de main de maître certains sujets qui, par leur nature même, étaient plutôt ingrats et a fait preuve d'un talent exceptionnel auquel nous sommes heureux de rendre hommage.

La Photographie d'Amateurs

La photographie d'amateurs était représentée, de façon très intéressante, par l'envoi collectif du Photo-Club de Paris. L'importance de cet envoi, qui comprenait 77 œuvres dues à 41 exposants, constituait pour la classe 12 une réelle attraction, car il montrait

d'une façon très complète quels sont les goûts et les tendances des amateurs français. Le Photo-Club de Paris rassemble, en effet, tous les amateurs de talent qui s'adonnent à la photographie artistique, et la réputation de nombre d'entre eux a, depuis longtemps, passé les frontières. Grâce à ces talents qu'il a groupés et encouragés, grâce aux ressources importantes dont il dispose et qu'une administration diligente et éclairée a su mettre en œuvre, le Photo-Club de Paris est, depuis de longues années, le représentant de l'école française de photographie. C'est par son initiative et sous sa direction exclusive qu'a été créé en 1894, à Paris, le premier Salon international, et, depuis lors, chaque année, avec un succès grandissant, il a renouvelé cet effort désintéressé. L'influence heureuse de ces Salons est trop connue pour qu'il soit utile d'insister. A eux sont dus les progrès réalisés chaque jour dans la technique, l'affinement du goût des amateurs, la diffusion, enfin, de l'art photographique, qui s'est traduite par de nombreux Salons ouverts dans les villes de province, sous le patronage et avec l'appui du Photo-Club de Paris.

Ce dernier est aussi entre les amateurs français et les Sociétés étrangères un intermédiaire obligeant; il entretient avec celles-ci des relations fécondes en résultats excellents.

Enfin le Photo-Club de Paris ne borne pas son action de propagande à ses Salons annuels; il s'est fait éditeur et, par ses journaux périodiques, ses brochures, ses livres, — dont il est question à un autre chapitre de ce rapport, — il entretient et dirige le mouvement dont il a été l'initiateur.

SECTIONS ÉTRANGÈRES

BELGIQUE

Après la Section Française, la classe 12 Belge était certainement la plus complète, car nous y avons trouvé représentées toutes les industries photographiques ayant pris quelque développement en Belgique. Il est regrettable que l'emplacement accordé à la photographie dans la section Belge ait été aussi sacrifié, car, non seulement il semblait se dissimuler aux regards des visiteurs, mais son éclairage était assez défectueux ; quoi qu'il en soit, le Comité de la classe avait tiré le meilleur parti possible des circonstances et nous ne pouvons que lui adresser des félicitations sur son œuvre.

Les constructeurs sont peu nombreux en Belgique; aussi n'avons nous rencontré que deux maisons ayant exposé.

M. J. FRENNET, à Bruxelles, présente plusieurs appareils d'une exécution parfaite à tous les points de vue et donnant une très haute idée de son habileté. Nous trouvons là sans doute des instruments différant, sous bien des rapports, des modèles que nous avons vus figurer dans la section française ; mais M. Frennet doit, avant tout, se préoccuper de satisfaire aux demandes de sa clientèle belge, et à cela nous pouvons dire qu'il réussit parfaitement. Ses appareils trouvent, même en France, le meilleur accueil auprès des amateurs, de ceux surtout qui s'adonnent à la photographie sportive, et, en général, à la photographie d'objets en mouvement : scènes de rues, courses, etc.

M. CH. HOFMANS, à Bruxelles, expose différents appareils de sa construction, d'un travail des plus remarquables comme fini et comme précision :

Un appareil pliant à obturateur de plaque, qui se distingue des

modèles similaires de construction française ou allemande par un volume un peu plus réduit et par le dispositif pour le décentrement de l'objectif : ce décentrement s'opère dans tous les sens, au moyen d'une planchette tournante sur laquelle est monté le système optique.

L'obturateur est à fentes variables, se réglant de l'extérieur ou à l'intérieur, au choix de l'opérateur : les vitesses d'obturation sont modifiées, soit par la tension du ressort moteur, soit par la largeur de la fente : les vitesses peuvent ainsi varier de 1/15e à 1/1000e de seconde.

Le même dispositif a été appliqué à un appareil pliant, format 6 × 13 ou 9 × 18, donnant à volonté des épreuves stéréoscopiques ou panoramiques et dont la séparation se manœuvre automatiquement de l'extérieur.

M. Hofmans construit également une jumelle stéréo-panoramique, à obturateur de plaque et dont la séparation s'escamote de l'extérieur, quelle que soit la position des objectifs et de l'obturateur. Cette jumelle est établie avec tout le soin désirable, et son prix modique doit en faire un instrument vraiment populaire.

Mais la création la plus caractéristique de M. Hofmans est certainement son appareil à miroir et à long tirage : avec cet appareil l'opérateur peut voir, à tout instant, le sujet à photographier et avec les dimensions exactes qu'il aura sur la plaque sensible. L'obturateur est du système à rideau passant devant la plaque, et il permet d'opérer avec une ouverture variant de 2 millimètres à 5 centimètres, ce qui donne une graduation de vitesses variant de 1/15 à 1/1000 de seconde. M. Hofmans expose aussi un appareil stéréo-panoramique établi sur les mêmes principes : la forme élégante, le volume et le poids réduits de cet instrument, la simplicité et la sûreté de son mécanisme, lui assurent un succès incontestable.

Dans la vitrine de M. Hofmans, nous remarquons également une détective de construction spéciale pour climats chauds et humides ; une rallonge s'adaptant aux chambres à main pour l'utilisation d'objectifs de long foyer ; différents appareils agrandisseurs avec échelle pour l'agrandissement automatique en formats donnés ; un appareil à combinaisons multiples se transformant, au moyen

d'allonges, en chambre 6/12 × 9, 9 × 12 ou 13 × 18 : cet appareil peut rendre certains services, mais ce système d'allonges ne nous paraît pas constituer un progrès bien réel dans le cas présent.

Nous devons dire de M. Hofmans ce que nous avons dit déjà à propos d'un constructeur français : c'est un mérite de savoir faire bien et bon marché.

Plaques, Papiers, Produits chimiques.

L'industrie photochimique était bien représentée, et nous avons pu constater que nos voisins possèdent d'excellentes fabriques de produits photographiques. La Belgique, si l'on tient compte de la faible étendue de son territoire, ne semble rien devoir envier aux autres nations sous ce rapport.

MM. GEVAERT & Cie, à Vieux-Dieu, près Anvers, peuvent être considérés, à l'heure actuelle, comme les premiers fabricants belges de papiers photographiques, si nous classons ces maisons par ordre d'importance. La maison Gevaert possède en effet des succursales à Paris, Berlin et Vienne. Son exposition, disposée avec art, a fait une excellente impression sur le public et sur le jury lui-même.

Nous voyons en premier lieu un beau portrait de Nadar, sans doute pour flatter notre amour-propre français, un Nadar simple, naturel, un Nadar intime. De beaux paysages sur papier *Calcium;* de magnifiques épreuves sur papier à la celloïdine de tons variés, qui témoignent de la richesse de la gamme que donnent les papiers Gevaert à la celloïdine : sépia, noir, etc.

De beaux portraits sur papier *Ortho-brom :* ce papier, préparé sur un support de choix, se fait en deux sortes d'émulsions : rapide, pour images douces ; lent, pour images à contrastes.

Le papier *Ridax*, de la même marque, est un papier à développement émulsionné au chloro-bromure d'argent : il fournit des images très bien modelées et s'adapte tout particulièrement aux tirages artistiques ; il peut, jusqu'à un certain point, rivaliser avec

les papiers à la celloïdine. Le *Ridax* se manipule à la lumière ordinaire d'une bougie.

Le *Blue-Star Paper* est un papier très populaire, pour tirages par noircissement direct et se traitant par simple virage : il se recommande tout particulièrement par le soin apporté à sa fabrication et la simplicité de ses manipulations en même temps que par sa régularité.

M. VAN MONCKHOVEN expose une série d'épreuves obtenues sur papiers au charbon de sa fabrication. Devons-nous dire que les épreuves exposées n'étaient point précisément faites pour impressionner favorablement le Jury ; le ton s'accommodait, en effet, assez mal avec le sujet et c'est ainsi que nous avons pu voir cette bizarrerie de mers rouges et d'enfants bleus : mais nous devons avant tout, chercher la qualité du produit, et elle est ici indéniable ; la maison Van Monckhoven jouit au reste d'une réputation universelle qu'elle s'est acquise, par l'excellence de ses papiers au charbon, adoptés par la plus grande partie des photographes professionnels du monde entier.

M. D. TACKELS, à Gand, expose un grand nombre d'épreuves obtenues sur ses papiers *Sienna* et d'après plaques *Iris*. Deux immenses panneaux d'une exécution de maître ont surtout attiré l'attention.

Il y a lieu de signaler en outre un beau portrait d'Élisée Reclus, ainsi qu'un sujet du genre *Butterfly* qui aurait demandé à être moins matérialisé par le photographe, d'autant plus que le sujet s'y prêtait merveilleusement. En résumé et malgré quelques petites imperfections dues à la seule faute de l'opérateur, cette exposition est de nature à nous donner une excellente impression des produits manufacturés par la maison Tackels, qui jouit du reste en Belgique d'une grande réputation.

Il est regrettable que nous n'ayons pu voir figurer à Liège d'autres maisons appartenant à cette branche de l'industrie photographique. Nous aurions pu avoir une idée plus générale de la situation exacte de l'industrie photochimique belge.

La Photographie professionnelle

La photographie professionnelle réunissait d'excellents envois des premières maisons de photographie.

M. BOUTTE, à Bruxelles, présentait de beaux agrandissements, parmi lesquels nous avons remarqué le portrait de M. Favereau,

PALAIS DES BEAUX ARTS.

Ministre des Affaires étrangères, dans son cabinet de travail ; celui de M. Jules de Trooz, Ministre de l'Intérieur, et surtout un beau groupe de trente et une personnes (les Membres des Légations étrangères à la Cour de Belgique), dans lequel on ne constate pas une défaillance et où toutes les physionomies sont traitées d'une façon absolument supérieure. Le seul reproche qu'on pourrait lui faire, c'est une crudité de tons, un éclairage trop vif qui semble indiquer moins de science que chez certains autres professionnels belges, et surtout un abus de la retouche qui lui a nui dans l'esprit des jurés.

M. GILLARD, à Liège, exposait sept cadres : beau travail, digne de nos bonnes maisons parisiennes. Ses agrandissements sont très bien exécutés et témoignent d'une science approfondie, d'une connaissance parfaite du métier et d'un goût artistique très réel. Le Jury s'est peut-être montré un peu sévère pour M. Gillard.

M. HUBERT GOOSSENS, à Liège : Bonne exposition dans laquelle nous avons remarqué entre autres sujets un Hall de la Manufacture d'armes de Jupille-lez-Liège, d'une exécution fort difficile, avec sa multitude de tours et de machines dont la surface brillante, de même que l'éclairage tout spécial favorisaient grandement le halo. Un portrait d'intérieur remarquable, en 50 × 60, avec éclairage de face provenant d'une fenêtre : sujet supérieurement traité et digne d'un maître. Il est vraiment dommage que nous trouvions, à côté de ces œuvres excellentes, un ouvrier au tour d'une facture fort discutable, mal éclairé et dans lequel une abondance excessive d'accessoires nuit à l'unité du tableau.

M. THÉODORE JENSEN, à Renaix, présente des épreuves d'une bonne facture courante au point de vue purement technique; malheureusement, son agrandissement d'un groupe de famille est vraiment trop vieux jeu : tout le monde pose, on le sent trop bien, et cela choque.

MM. MENGEOT FRÈRES, à Chatelet, nous présentent malheureusement, parmi d'excellents petits sujets, un agrandissement qui tient trop de place et cela d'autant plus qu'il est mal éclairé.

LA PHOTO-COMPAGNIE BELGE, à Bruxelles, expose une série de bonnes épreuves dont elle indique le prix : 1 fr. 95 c. la douzaine. C'est de la photographie commerciale bien exécutée : Portraits visite, albums, agrandissements, groupes, etc.

M. MARISSIAUX, à Liège, avait fait de magnifiques envois et nous sommes heureux de rendre ici un hommage très sincère à son talent d'artiste et d'opérateur hors pair. La série de stéréogrammes qu'il exposait dans la section des Mines, et qui comportait plusieurs

centaines de sujets, était en tous points admirable et témoignait d'une maîtrise que l'on peut égaler mais non dépasser. L'œuvre de M. Marissiaux nous initiait à tous les détails de la vie du mineur et de l'exploitation des mines de charbon. Le sujet était plutôt ingrat et comportait des difficultés d'exécution à première vue insurmontables. M. Marissiaux a résolu toutes les difficultés par son travail et son énergie, et son tempérament artistique a su donner au moindre sujet un intérêt qui a fait l'étonnement et l'admiration de tous.

La haute récompense que le Jury a tenu à lui accorder n'a été que la juste sanction de tous ses mérites.

Mme CLERBOIS & FILS (Atelier KLARY), à Bruxelles, exposait dix cadres dont une fort belle épreuve coloriée. Parmi ses agrandissements, il nous semble reconnaître certaines silhouettes bien connues et entre autres celle d'un Ministre belge, celui du Travail. L'atelier Klary semble du reste être l'Otto ou le Nadar de Bruxelles et nous trouvons parmi son exposition de très beaux portraits de Mme Dudley, de Mlle Cécile Thévenet, de l'Opéra-Comique. En résumé, très bonne exposition d'ensemble où l'on trouve tous les genres, épreuves au charbon, au bromure, pastels, émaux, etc., d'une exécution absolument parfaite.

L'ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES exposait dans un pavillon spécial de nombreuses séries de vues documentaires toutes d'une très belle exécution et fort bien présentées.

Procédés Photomécaniques.

Les Procédés photomécaniques étaient représentés par deux maisons :

MM. K. et P. JUMPERTZ, à Etterbeek, près Bruxelles, exposaient quelques excellentes épreuves en photocollographie; mais pourquoi faut-il qu'à côté de ces beaux spécimens de leur industrie nous ayons trouvé des séries de cartes postales vraiment banales comme aspect et comme exécution?

L'Exposition des **ÉTABLISSEMENTS JEAN MALVAUX**, à Bruxelles, montre tout le degré de perfection que peut atteindre aujourd'hui l'exécution des clichés en typogravure et en chromotypogravure. La maison Malvaux exposait à la classe 12 et à la classe 11 et ces deux expositions extrêmement complètes comportaient une variété de sujets constituant une véritable gamme de difficultés vaincues. Reproductions d'aquarelles, peintures à l'huile, dessins à la plume et au lavis, sujets d'après nature, portraits, paysages, sculptures et objets d'art industriel, tout y est traité avec une rare perfection. Aussi la réputation de MM. Malvaux est-elle aujourd'hui universelle et c'est à eux que s'adressent les grands éditeurs de tous les pays pour l'illustration des ouvrages de grand luxe et des revues illustrées. Ajoutons que MM. Malvaux cherchent sans cesse de nouveaux perfectionnements et que nous leur sommes redevables de grands progrès dans les procédés si délicats de l'illustration du livre depuis quelques années.

La Photographie d'Amateurs.

Aucun amateur n'avait exposé dans la Section belge. Cela tient à ce que l'Association Belge de Photographie avait obtenu le privilège d'organiser son VIe Salon International de Photographie dans l'enceinte de l'Exposition, au Palais des Fêtes, et que tous les amateurs belges et même certains professionnels s'étaient réservés pour cette solennité. Le VIe Salon de Photographie fut inauguré le 16 juillet, à l'occasion du Congrès de Photographie et dura quinze jours; il réunissait 550 œuvres des meilleurs artistes de Belgique et de l'Étranger ayant répondu à l'appel de l'Association Belge de Photographie qui fut une des premières à organiser des expositions entièrement consacrées à l'art photographique. Le Salon de Liège fut un succès et, si nous avions une critique à adresser, nous ne pourrions la faire qu'à l'Administration de l'Exposition qui avait mis à la disposition des organisateurs des locaux par trop exigus et peu en rapport avec l'importance de cette manifestation artistique.

La Section belge comportait en outre une exposition historique

de la photographie, organisée sous les auspices de M. le lieutenant général Peny, Président du groupe IV, par MM. Laoureux, Bouy, baron Van Eyll, Laloux, Ch Puttemans, Oury, A. Malvaux, Goderus. Cette exposition présentait un grand intérêt et nous regrettons avec les organisateurs que le manque d'espace n'ait pas permis de lui donner toute l'ampleur qu'elle méritait. Nous avons pu admirer cependant de nombreux spécimens de tirages sur divers papiers sensibles depuis l'origine de la photographie, des procédés photomécaniques depuis leur invention, des diverses applications photographiques marquant les étapes des progrès accomplis. Cette section historique, fort bien comprise, était certainement un grand élément d'intérêt pour la classe 12 qu'elle complétait très heureusement.

ALLEMAGNE

L'industrie photographique allemande était représentée par une seule maison ; l'établissement optique C. P. Goerz. L'Allemagne n'a pas participé officiellement à l'Exposition de Liège et c'est à ce fait, sans aucun doute, que nous devons attribuer cette abstention d'une industrie qui est cependant très importante et qui passe pour être une des premières du monde entier. Il est regrettable que nous n'ayons pu, faute d'éléments, établir cette comparaison, intéressante entre toutes, de l'industrie photographique allemande et de l'industrie photographique française.

L'OPTISCHE-ANSTALT C. P. GOERZ AKTIENGESELLSCHAFT, de Berlin Friedenau, présente une fort belle collection de ses articles optiques et photographiques. Cette maison est aujourd'hui universellement connue ; elle est aussi une des plus importantes dans son genre : elle occupe environ douze cents ouvriers et possède des succursales à Paris, Londres, Chicago, New-York et Saint-Pétersbourg : ces deux dernières maisons sont des fabriques succursales.

L'établissement C. P. Goerz, fondé en 1886, n'était au début qu'une petite fabrique occupant un petit nombre d'ouvriers. La qualité de ses produits valut bientôt à l'établissement naissant une

grande renommée, et la maison Goerz prit rapidement une très grande extension. A la construction d'appareils et objectifs photographiques, la maison joint celle d'appareils et instruments pour le service des armées de différents pays : lunettes panoramiques, lunettes-viseurs, etc.

Nous nous bornerons à une énumération rapide des articles exposés, leur description détaillée devant nous entraîner trop loin et étendre outre mesure les cadres de ce rapport.

Une série de Double-Anastigmats Goerz *Dagor*, *Celor* et *Syntor*,

La maison Goerz doit précisément sa grande réputation au premier de ces instruments, le Double-Anastigmat *Dagor*. C'est le premier anastigmat symétrique à grande ouverture qui ait été construit. Il se compose de deux éléments symétriques composés chacun de trois lentilles soudées ; chacun de ces éléments est parfaitement corrigé de toute aberration ; le champ nettement couvert embrasse ainsi un angle de 90 degrés. C'est l'anastigmat universel par excellence, répondant à toutes les exigences de la photographie.

Le Double-Anastigmat *Celor* se distingue du précédent par sa construction même qui est toute différente et dans laquelle on a surtout visé l'obtention d'une très grande luminosité. Le rapport d'ouverture varie de F : 4.5 à F : 6.3. Toutefois, dans le *Celor*, l'angle embrassé est un peu inférieur à celui du *Dagor*, de même que la profondeur de foyer qui n'est pas aussi grande. Toutefois, le *Celor*, répond absolument au but dans lequel il a été créé, c'est-à-dire la photographie extra-rapide ou par lumière pauvre.

Le Double-Anastigmat *Syntor* est un objectif anastigmatiquement corrigé pour un champ assez étendu ; il est établi à bon marché et constitue, néanmoins, un excellent objectif pour les travaux courants d'amateur.

Une série de Double-Anastigmats *Hypergone* figurait également dans la vitrine de la maison Goerz. Ce sont des objectifs embrassant un angle énorme de 135 degrés environ, c'est-à-dire qu'ils sont utilisés avec succès chaque fois qu'il s'agit de photographier un sujet pour lequel on ne dispose pas d'un recul suffisant. L'*Hypergone* est corrigé de toute aberration astigmatique : il donne donc des images extrêmement nettes et nous ajouterons qu'il couvre

un format de plaque dont le côté le plus long est quatre fois, la diagonale cinq fois, supérieur à la longueur focale de cet objectif.

Le Double-Anastigmat Goerz *Alethar* est tout spécialement construit pour les procédés photomécaniques, la simili-gravure, les

DOME CENTRAL DU HALL DES INDUSTRIES.

reproductions au trait, le procédé trichrome. Ce dernier procédé exige, en particulier, des objectifs rigoureusement corrigés de toute aberration chromatique : or, il est bien difficile d'éliminer les derniers résidus d'aberration dans les objectifs anastigmats ordinaires : cette condition est cependant complètement satisfaite dans l'*Alethar*, qui constitue de ce fait le meilleur objectif pour la photographie industrielle en général et le procédé de trichromie en particulier.

Téléobjectif Goerz pour appareils à main et chambre à soufflet.

La photographie à longue distance, ou téléphotographie, a pris ces dernières années une importance considérable, et cette extension on la doit surtout à la création d'instruments légers,

simples et pratiques : la maison Goerz a droit à sa part de mérite pour le développement de cette branche intéressante de la photographie, développement auquel elle a grandement contribué en créant un dispositif permettant de transformer tout bon objectif photographique en un téléobjectif. Les éléments négatifs construits par la maison Goerz ont un coefficient de grossissement de 2 à 10.

Appareils pliants Goerz-Anschütz, à obturateur de plaque : Avant l'invention de l'obturateur de plaque Anschütz, il n'était pas possible de photographier de près les objets se mouvant très rapidement : ces objets ne laissaient en effet sur la plaque sensible, en guise d'image, qu'une traînée plus ou moins confuse. La maison Goerz fut la première à comprendre toute l'importance de cette découverte et à construire l'appareil qu'elle livre encore aujourd'hui au commerce, sous une forme sensiblement perfectionnée, et avec la désignation d'appareil pliant Goerz-Anschütz : cet appareil se fait en format 9 × 12, 13 × 18, et en différents formats stéréo-panoramiques.

Indépendamment de ses obturateurs à fente, la maison Goerz expose encore des obturateurs à secteurs, destinés à des instantanés moins rapides : ces instruments se distinguent par leur grande précision, leur fini parfait et leur fonctionnement irréprochable.

La maison Goerz expose encore différents instruments d'optique, n'ayant pas de rapports directs avec la photographie, et que nous nous bornons à énumérer.

Trièdres binocles Goerz : ce sont des jumelles à prismes qui se distinguent par leur champ visuel très étendu. Ces jumelles ont été adoptées par un grand nombre d'États, et le nombre de pièces livrées actuellement, atteint 85.000 ; ce chiffre est suffisamment éloquent par lui-même et nous dispense de tout commentaire.

Le *Photo-Stéréo-Binocle Goerz* est à la fois une jumelle de campagne ou de théâtre d'un grossissement de 2 1/2 ou 3 1/2 et un appareil photographique donnant deux images 4 1/2 × 5 centimètres appairées pour la stéréoscopie. C'est donc un instrument multiple rentrant dans la catégorie des appareils photographiques. Il se charge au moyen de châssis simples métalliques, tenant très peu de place. C'est donc l'appareil photographique idéal pour le

voyage : il est établi avec une précision qui lui assure le rendement maximum sous chacune de ses diverses applications.

Le *Pernox Goerz* est une jumelle à prisme ayant une luminosité très considérable et susceptible par là-même d'être employée pour les observations au crépuscule : le *Pernox* est muni d'un système de charnières qui permet de modifier l'écartement des oculaires. Le modèle courant possède un grossissement de six fois, mais la maison Goerz construit également cet instrument avec un grossissement de dix, quinze et vingt fois, comme jumelles ou lunettes de marine.

Lunette Panoramique Goerz : cet instrument est destiné à l'artillerie et sert de lunette-viseur; nous nous bornerons à faire remarquer que cet instrument de la plus haute importance permet l'observation du terrain sur la circonférence entière, soit 360°. La lunette panoramique est donc un instrument précieux pour la technique militaire.

Nous terminerons en signalant encore une lunette viseur à prismes, destinée à faciliter le pointage des pièces d'artillerie, dans une direction seulement, et différentes lunettes terrestres d'une très grande précision et d'un fini parfait.

La photographie ne comportait également qu'un seul exposant :

M. HOFFMANN, d'Erfürt, qui avait envoyé d'excellents portraits sur papier au charbon et à la gomme bichromatée dénotant chez leur auteur une parfaite connaissance du métier et un goût très sûr.

ANGLETERRE

Nous ferons pour l'Angleterre la même observation que pour l'Allemagne : l'abstention de la participation officielle du Gouvernement avait sans doute empêché l'industrie photographique et les nombreux artistes de talent de ce pays de participer à l'exposition de Liège, de sorte que nous n'avons trouvé qu'un seul exposant.

BURROUGHS WELCOME & C° qui exposaient les spécimens de leurs produits photographiques comprimés dénommés *Tabloïd*.

Ces révélateurs, virieurs, renforçateurs, etc., sont présentés en proportions données et divisées en quantités exactes, prêtes à l'emploi.

Ce sont donc des produits très portatifs et il est à signaler qu'ils se conservent très bien sous tous les climats. Nous devons signaler en particulier l'acide pyrogallique Tabloïd, dont la conservation est pour ainsi dire indéfinie : ce fait peut paraître surprenant à quiconque connaît la facilité avec laquelle s'altère ce produit. Cette inaltérabilité est le résultat du soin spécial pris par la maison Burroughs Welcome et C° pour le choix et l'emballage de ses spécialités.

Cette maison est une des plus importantes de la Grande-Bretagne pour cette industrie : elle possède des succursales dans les principaux pays.

AUTRICHE-HONGRIE

En Autriche-Hongrie, nous ne rencontrons que deux exposants.

M. OTTO WÖLLNER, à Vienne, qui présente un travail d'amateur bien exécuté, mais n'offrant rien de bien saillant.

M. ERDELYS, à Budapest, présentait une importante série de portraits très bien exécutés et témoignant d'un sens artistique très réel. L'atelier de M. Erdelys est un des plus importants de Budapest.

BULGARIE

La Bulgarie, qui avait réuni toute son Exposition dans un pittoresque pavillon élevé au Jardin d'Acclimatation, ne comportait que deux exposants dans la classe 12, MM. Lubanovitch Guro, à Vidin, et Savoff Kroum, à Thepelaré. Les deux exposants avaient envoyé de bonnes épreuves de paysages et de types bulgares.

HOLLANDE

LE BARON VON KOLKOW exposait de très belles photographies en couleurs obtenues d'après le procédé Lippmann et fort bien présentées. Il était seul exposant.

JAPON

La Section Japonaise était fort bien organisée et présentait, comme toujours, un ensemble très attrayant, mais, au point de vue photographique, ne comportait pas l'importance que nous aurions souhaitée. Trois exposants seulement relevaient de notre classe.

M. ENAMI NOBUKUMI, à Yokohama, nous montrait une série très complète de vues stéréoscopiques représentant les sites les plus pittoresques et les coutumes du Japon. C'est une des maisons les plus importantes du Japon.

M. TAMAMURA KOSABURO, à Yokohama, exposait des épreuves au bromure et sur papier albuminé coloriées suivant l'art japonais.

ÉTATS-UNIS

M. ISHIGURO représentait seul la photographie dans ce pays où les photographes s'étaient abstenus d'exposer. Son envoi consistait en une nombreuse collection de vues de Californie, d'un bon travail courant, et en quelques portraits malheureusement encadrés avec, peut-être, un peu trop d'originalité.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

M. PALAU, de Saint-Domingue, qui n'avait envoyé que quelques épreuves, possède cependant une importante maison. Nous

regrettons que cet exposant n'ait pas cru devoir faire un envoi susceptible de le faire apprécier.

GRÈCE

M. GREGOIRE STYLIANIDÈS, à Athènes, expose des agrandissements et des portraits ne présentant rien de saillant; il nous semble cependant que ses portraits auraient gagné à être traités en de moins grandes dimensions.

RUSSIE

La plupart des exposants russes s'étaient beaucoup servi de la photographie pour représenter les objets de leur fabrication et qui n'étaient pas exposés, ainsi que leurs usines et installations industrielles, mais les exposants de la classe 12 étaient peu nombreux.

M. ALEXANDRE MINE, à Saint-Pétersbourg, exposait de bonnes séries de diapositifs pour projection ainsi que des épreuves d'un travail courant.

Mme H. MROZOVSKY avait envoyé des portraits formant un bel ensemble et d'une bonne exécution : peut-être ses œuvres auraient-elles gagné à être plus largement traitées, avec un peu moins de convention photographique.

M. OTZOUPE, à Saint-Pétersbourg, exposait des agrandissements auxquels on ne peut faire qu'un reproche : celui d'être un peu trop retouchés, et une très intéressante série d'épreuves de chevaux du format 24 × 30 constituant d'excellents documents.

M. TAPKINE, à Saint-Pétersbourg, présentait deux beaux portraits de Leurs Majestés Impériales et quelques agrandissements bien traités.

M. PLATONOFF, à Sergievsky-Possade, exposait des reproductions de meubles et objets d'art, ainsi que des vues des ateliers d'apprentissage de menuiseries artistiques et de jouets de Zemstvo,

DEVANT LE HALL DES INDUSTRIES.

Excellente collection qui constitue un précieux document pour l'histoire de l'art russe.

SUISSE

Après la France et la Belgique, la Suisse était certainement la nation qui avait l'exposition la plus intéressante. Ses exposants étaient peu nombreux aussi, il est vrai, mais tous leurs envois ont retenu l'attention du Jury.

MM. VIELLE KŒCHLIN & C°, très connus depuis quelque temps par leurs papiers *Luna* et *Stella*, exposaient de magnifiques épreuves

exécutées sur les divers papiers de leur fabrication, d'après les négatifs des meilleurs artistes. Ces papiers se distinguent des autres papiers photographiques par leur mode de préparation ; les sels sensibles sont, en effet, incorporés à la pâte du papier par trempage, et ce mode de préparation permet d'obtenir une profondeur de tons irréalisable avec les autres papiers sensibles aux sels d'argent et à noircissement direct, tels que les papiers salés et papiers à gros grain. Les papiers et tissus *Luna* présentent l'avantage de donner une grande variété de tons, depuis le sépia jusqu'au noir gravure, et l'accueil que leur ont fait tous ceux qui recherchent un support artistique a été très grand.

Indépendamment de ces papiers qui jouissent de la plus grande faveur auprès des photographes amateurs ou professionnels, **MM. VIELLE, KŒCHLIN & Cie**, exposaient un nouveau châssis, dit *Châssis Cherrill,* pour le tirage des épreuves. On sait combien il est difficile, parfois, d'obtenir, sur l'épreuve positive, les détails délicats qui se trouvent noyés dans les grands blancs de l'image, correspondant aux parties opaques du négatif ; le *châssis Cherril* permet la venue de ces détails sans aucune manipulation chimique ou retouche partielle. Ce châssis peut, également, servir au tirage d'épreuves légèrement diffuses, de façon à adoucir des traits trop durs. Cette innovation toute récente est appelée à rendre de réels services à tous les photographes.

MM. BRUNNER & Cie, à Zurich, montrent de très beaux spécimens d'impressions en photocollographie, ainsi que de nombreuses collections de cartes postales éditées par le même procédé. La réputation de la maison Brunner est universelle et ses envois à Liège justifient amplement la faveur avec laquelle sont appréciés tous ses travaux.

MM. CORBAZ & Cie, exposaient *La Revue Suisse de Photographie.* Cette revue est éditée avec luxe et sa rédaction est dirigée par M. le Docteur Reiss avec toute l'autorité qui est attachée à son nom. C'est une des meilleures revues consacrées à la photographie et répandues dans le monde entier.

M. NICKLES, à Interlaken, présentait de magnifiques photo-

graphies des plus beaux sites de Suisse. Son travail nous indique un artiste consommé et un praticien habitué à surmonter les plus grandes difficultés; les reflets, les miroitements de la lumière dans les glaciers ne sont pas pour l'effrayer et les paysages de montagne, avec leurs lointains délicats et leurs valeurs si difficiles à traduire, sont rendus par lui avec une maîtrise incontestable.

M. le Docteur REISS, dont les travaux font autorité partout, avait exposé le résultat de ses recherches et de ses expériences pour l'application de la photographie aux recherches judiciaires. Les services que la photographie rend actuellement dans cette application sont immenses et M. Reiss a beaucoup contribué, par ses observations et son travail, à perfectionner tous les moyens d'investigations que la photographie peut mettre au service de la justice. M. Reiss ne nous en voudra pas de divulguer dans ce rapport que nous l'avons souvent entendu appeler le *Bertillon de la Suisse*. C'est le plus bel éloge que nous puissions lui adresser. Son ouvrage très important : *La Photographie Judiciaire*, est un travail absolument remarquable et qui, quoique spécial, devrait se trouver entre les mains de tous les photographes, car il est plein d'enseignements techniques.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dans le Grand-Duché de Luxembourg, nous trouvons une exposition collective des membres du Cercle Luxembourgeois d'Amateurs photographes. Cette exposition était intéressante et bien présentée; la plupart des épreuves consacrées à la ville ou au Grand-Duché de Luxembourg étaient d'une exécution parfaite et tout à l'honneur de la Société.

TURQUIE

M. WILFRID DE SAIN, dont le nom est bien familier à la plupart des fabricants et constructeurs européens, représentait seul

l'Empire Ottoman, il exposait des épreuves d'une bonne facture et dénotant une connaissance approfondie du métier.

En résumé, après la description qui précède, nous pouvons et nous devons dire que l'Exposition de Liège, en ce qui concerne tout au moins la photographie, était avant tout une exposition française. Il nous restera à examiner si cette exposition peut et doit produire, au point de vue du développement de notre industrie nationale, les résultats escomptés par nos compatriotes, qui au lendemain de l'Exposition de Saint-Louis n'ont pas craint de tenter un nouvel effort sans se soucier des sacrifices à faire et de l'incertitude des résultats. C'est ce que nous examinerons dans les conclusions de notre rapport.

S'il est prématuré de chercher à évaluer aujourd'hui les bénéfices que les exposants français pourront retirer de leur participation à l'Exposition de Liège, il n'est cependant pas téméraire d'affirmer qu'ils seront certainement récompensés de leur patriotique et intelligente initiative.

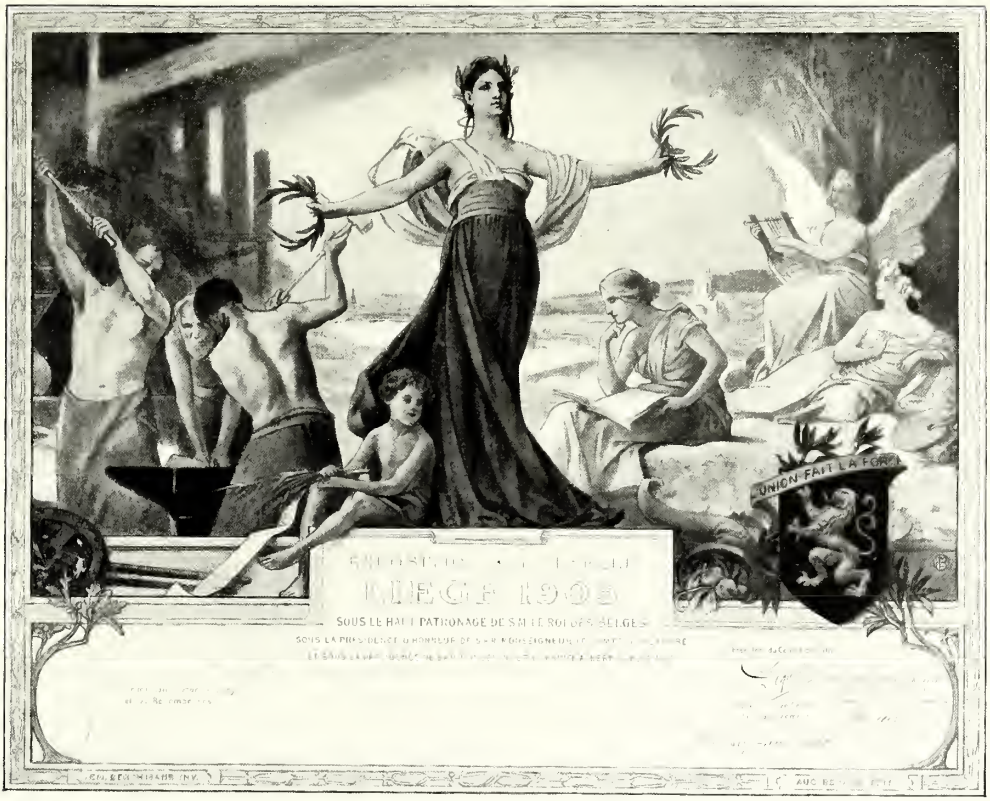

DIPLOME DES
RÉCOMPENSES.

JURY DES RÉCOMPENSES

L'installation officielle du Jury International des récompenses a eu lieu le 1er août, dans une séance solennelle, présidée par M. Francotte, Ministre de l'Industrie et du Travail. Le Jury comportait trois degrés de juridiction, comme le Jury de l'Exposition de Paris en 1900, dont il avait à peu de chose près reproduit le règlement : le Jury de classe, le Jury de groupe composé des bureaux des Jurys de classes faisant partie du groupe et le Jury supérieur jugeant en dernier ressort.

Les récompenses consistaient en Diplômes de grands-prix, d'honneur, de médaille d'or, de médaille d'argent, de médaille de bronze, de mention honorable.

Le règlement prévoyait les récompenses à accorder aux collaborateurs des exposants et faisait à cet égard une distinction qui

n'est pas admise dans nos expositions françaises, entre les collaborateurs et les coopérateurs. Les diplômes de *collaborateurs* étaient accordés aux personnes ayant prêté leurs concours intellectuel à la production des objets exposés auxquels il était attribué au moins une médaille d'or.

Les diplômes de *coopérateurs* étaient réservés aux contremaîtres et ouvriers ayant donné leur concours matériel à la production des objets exposés.

Le maximum des récompenses à proposer pour les collaborateurs devait être d'un degré moindre que celui accordé à l'Exposition même. Pour les coopérateurs, le maximum de la récompense ne pouvait dépasser le diplôme de médaille de bronze.

A l'issue de la séance d'installation, chaque Jury de classe procéda immédiatement à la nomination de son bureau.

Le Jury de la classe XII était composé de la manière suivante :

Président : Bourgeois (Paul), secrétaire général du Photo-Club de Paris. France.

Vice-Président : Laoureux (Léon), industriel, vice-président de l'Association Belge de Photographie, à Liège. Belgique.

Secrétaire-Rapporteur : Mendel (Charles), éditeur, président de la Chambre Syndicale des Fabricants et Négociants de la Photographie, à Paris. France.

Jurés titulaires :

Boyer (Paul), photographe, à Paris. France.

Jougla (Joseph), fabricant de plaques, pellicules et papiers photographiques, à Paris. France.

Planchon (Victor), administrateur de la Société anonyme des plaques et papiers A. Lumière et ses fils, à Lyon. France.

Jurés suppléants :

Bouy (Jules), président du Club des Amateurs Photographes de Belgique, à Bruxelles. Belgique.

Geisler (Louis), typograveur et fabricant de papiers, aux Chatelles, par Raon-l'Étape (Vosges). France.

Comme on le voit, le Jury était entièrement composé de Belges et de Français, les autres nations n'ayant pas fourni le nombre nécessaire d'exposants dans la classe XII pour motiver la nomination d'un juré.

MEMBRES DU JURY DE LA CLASSE 12.

Le Jury de la classe commença ses travaux le jour même, et après avoir tenu une première séance, au cours de laquelle il procéda à l'examen des dossiers qui lui étaient soumis, commença ses visites dans les diverses sections. Ainsi que nous l'avons dit au cours de ce rapport, beaucoup de photographies étaient exposées dans toutes les sections, mais le Jury n'eut pas à se prononcer sur leurs mérites, la photographie n'étant intervenue, dans ce cas, que comme un moyen de représenter des objets ou des installations de nature à témoigner l'importance de certaines maisons ou la perfection de leur outillage. D'autre part, certains services administratifs, tels que les douanes chinoises, par exemple, exposaient des photographies, fort belles d'ailleurs, mais ne concou-

raient pas. Il y a lieu de signaler encore des entreprises telles que les Syndicats d'initiative de voyages, qui exposaient des épreuves dignes d'attirer l'attention, et que le Jury ne put comprendre parmi les exposants relevant de sa juridiction.

Les exposants ressortissant directement à la classe XII que le jury eut à examiner, s'élevaient au nombre de cent cinquante-six, dont deux collectivités, celle du *Photo-Club de Paris* et celle de la *Chambre Syndicale française de la Photographie et de ses applications,* comprenant ensemble soixante-dix exposants, et qui ne concouraient chacune que pour une seule récompense collective.

Par application de l'article 7 du règlement, tout exposant qui avait accepté les fonctions de juré, était mis hors concours pour les récompenses dans toutes les classes où il exposait.

Récompenses de la classe 12.

EXPOSANTS

Hors Concours.

Bourgeois (Paul).	France.
Bouy (Jules).	Belgique.
Boyer (Paul).	France.
De Lanier Van Monckoven.	Belgique.
Geisler (Louis).	France.
Laoureux (Léon).	Belgique.
Mendel (Charles).	France.
Richard (Jules).	—
Société Anonyme J. Jougla.	—
Société Anonyme des Plaques et Papiers A. Lumière et ses Fils.	—

Diplômes de Grands Prix.

Administration des Ponts et Chaussées de Belgique.	Belgique.
Bellieni (Henri), à Nancy.	France.
Braun, Clement et Cie à Paris.	—
Chambre Syndicale des Fabricants et Négociants de la Photographie, à Paris.	—

Collectivité de la Chambre Syndicale de la Photographie et de ses Applications, à Paris.	France.
Collectivité du Photo-Club de Paris.	—
Demaria Frères, à Paris.	—
Établissements Jean Malvaux, à Bruxelles.	Belgique.
Gaumont et Cie, à Paris.	France.
Guilleminot, Bœspflug et Cie, à Paris.	France.
Marissiaux, à Liège.	Belgique.
Optische Anstalt G. P. Goez, à Berlin.	Allemagne.
Otto, à Paris.	France.
Prieur et Dubois et Cie, à Puteaux.	France.
Reiss (A.), à Lausanne.	Suisse.
Reymond (Henri), à Paris.	France.
Société Franco-Belge pour la fabrication de produits Photographiques Gevaert et Cie, à Vieux-Dieu-les-Anvers.	Belgique.

Diplômes d'Honneur.

Artmo J. Gonzalez à Guadalajara (Mexico).	Mexique.
Brunner et Cie, à Zurich.	Suisse.
Burroughs Welcome and Co, à Londres.	Angleterre.
Dubouloz (J.), à Paris.	France.
Erdelys, à Budapest.	Hongrie.
Gerschel (Charles), à Paris.	France.
Griesbaber et Cie, à Paris.	—
Établissements Mackenstein, à Paris.	—
Mercier (Pierre), à Paris.	—
Nikles (Oscar), à Interlaken.	Suisse.
Photographie Klary (Mme Clerbois et Fils), à Bruxelles.	Belgique.
Société Industrielle de Photographie, à Rueil.	France.
Tamamura Kozaburo, à Yokohama.	Japon.
Turillon (Louis), à Levallois.	France.

Diplômes de médaille d'or.

Balagny (Georges), à Paris.	France.

Barret (A.), à Paris.	France.
Boutte (Eugène), à Bruxelles.	Belgique.
Desbois (Léon), à Paris.	France.
Fitting (W.), à Genève.	Suisse.
Frennet (Jules), à Bruxelles.	Belgique.
Gillard (Léon), à Liège.	—
Heuse (J.), à Paris.	France.
Hofmans (Charles), à Ixelles.	Belgique.
Ishiguro (C. I.), à San Francisco.	États-Unis.
Korsten (L.), à Paris.	France.
Mrozovsky (Mme Hélène), à Saint-Pétersbourg.	Russie.
Périphote et Photorama (Société anonyme), à Paris.	France.
Photographie Helios (F. S. Kost), à Zurich	Suisse.
Reeb (Henri), à Paris.	France.
Société anonyme « Luna », à Lausanne.	Suisse.
Tackels (Jules), à Anderlech-Bruxelles.	Belgique.
Thouroude (E.), à Paris.	France.
Vallois (Edmond), à Paris.	—
Von Kolkow (J.), à Groningue.	Pays-Bas.

Diplômes de médaille d'argent.

Cercle Luxembourgeois d'Amateurs photographes.	Luxembourg.
Enami Nobukuni, à Yokohama.	Japon.
Hofmann (W.), à Erfurt.	Allemagne.
Jensen (Théodore), à Renaix.	Belgique.
Jumpertz (I. et P.), à Bruxelles.	—
Lubanovitch Guro, à Vidin.	Bulgarie.
Manuel (Henri), à Paris.	France.
Mine (Alexandre), à Saint-Pétersbourg.	Russie.
Otzoupe (A.), à Saint-Pétersbourg.	—
Photo-Compagnie Belge, à Bruxelles.	Belgique.
Platonoff (A.), à Sergievsky-Posade.	Russie.
Revue Lumineuse (La), à Paris.	France.
Revue Suisse de Photographie (La), à Lausanne.	Suisse.

SAVOFF KROUM, à Tchepelaré.	Bulgarie.
SPECHT et BELLON, à Paris.	France.
« STUDIA LUX » Photographie de la *Revue Théâtrale*.	Paris.
STYLIANIDÈS (G.), à Athènes.	Grèce.
TAMAMURA KOZABURO, à Yokohama.	Japon.
TAPKINE (M.), à Saint-Pétersbourg.	Russie.
WÖLLNER (Otto), à Vienne.	Autriche.
YENAMI NOBUKUMI, à Yokohama.	Japon.

Diplôme de médaille de bronze.

DE PALAU, à Saint-Domingue.	République dominicaine.
LANDOUZY (Étienne), à Paris.	France.
MANGEOT FRÈRES, à Chatelet.	Belgique.
WILFRED DE SAIN.	Turquie.

Le Jury eut à examiner de nombreuses demandes de récompenses pour des collaborateurs ou coopérateurs des exposants, et les propositions qu'il fit furent arrêtées définitivement de la manière suivante par l'Administration belge :

COLLABORATEURS

Diplômes d'honneur.

BERT (Auguste). — Maison Boyer (Paul), à Paris.	France.
GRUET (Louis). — Maison Geisler (Louis), aux Chatelles.	—
MERCIER (Firmin). — Société anonyme Jougla, à Paris.	—

Diplômes de médaille d'or.

BARDIN (Eugène). — Maison Demaria frères, à Paris.	—
BAUCHET (Mme). — Maison Guilleminot, Boespflug et Cie, à Paris.	—
CHAVANON (L.). — Société anonyme des Plaques et Papiers Lumière, à Lyon.	—

Delbosque. — Chambre Syndicale des Fabricants et Négociants de la photographie, à Paris. France.
Dubreuil (Léon). — Maison Richard (Jules), à Paris. —
Espolette (Ch.). — Société anonyme Jougla (J.), à Paris. —
Frainezelle (Aug.). — Société anonyme des Plaques et Papiers Lumière, à Lyon. —
Grégois (Gustave). — Société anonyme des Plaques Jougla (J.), à Paris. —
Grieshaber (Maurice). — Maison Grieshaber et Cie, à Paris. —
Lesueur. — Société anonyme Jougla (J.), à Paris. —
Verdoux (A.). — Maison Reymond (Henri), à Paris. —
Versaelle (Paul). — Maison Richard (Jules), à Paris. —
Vollenschlaeger (Bernard). — Maison Bellieni (Charles-Henri), à Nancy. —
Zschokke (Walter). — Optische Anstalt G.-P. Goerz, Actiengesellschaft, à Berlin-Friedenau. Allemagne.

Diplômes de médaille d'argent.

Ballivet dit Anthony (S.). — Maison Grieshaber et Cie, à Paris. France.
Deutsch. — Maison Boyer (Paul), à Paris. —
Dussaugey. — Société industrielle de Photographie, à Rueil. —
Fougaut. — Maison Grieshaber et Cie, à Paris. —
Guichaud (Pierre). — Maison Reymond (H.), à Paris. —
Guy (Mlle Alice). — Maison Gaumont (L.) et Cie, à Paris. —
Hablot (Henri). — Maison Prieur et Dubois et Cie, à Puteaux. —
Jouffroy (Henri). — Maison Reymond (H.), à Paris. —
Lombard (Victor). — Société industrielle de Photographie, à Rueil. —
Perrigot. — Société anonyme des Plaques et Papiers Lumière, à Paris. —
Perrin (Ernest). — Maison Turillon (L.), à Levallois. —
Prellivitz. — Société industrielle de Photographie, à Rueil. —

Roget (Henri). — Maison Reymond (Henri), à Paris. France.
Roudnitzky. — Maison Mrozovsky (Mme), H.-L., à Saint-Pétersbourg. Russie.
Touranchet (Claudius). — Photo-Club de Paris, à Paris. France.
Vasse (Marius). — Maison Demaria frères, à Paris. —
Verax. — Maison Gaumont (L.), et Cie, à Paris. —

COOPÉRATEURS

Diplômes de médaille de bronze.

Bassani (Laurent). — Maison Prieur et Dubois et Cie, à Puteaux. France.
Benoist (Auguste). — Maison Demaria frères, à Paris. —
Benoist (Louis). — Maison Demaria frères, à Paris. —
Bessicot. — Maison Geisler (Louis), aux Chatelles. —
Bigault. — Maison Reymond (Henri), à Paris. —
Bouillon (Alex.). — Maison Gaumont (L.) et Cie, à Paris. —
Boussin (J.). — Maison Desbois, à Paris. —
Bréard (Eug.). — Maison David, à Levallois. —
Comtois. — Maison Geisler (Louis), aux Chatelles. —
Crépin (Jules). — Maison Bellieni (Charles-Henri), à Naney. —
Detraux (R.). — Maison Tackels (J.), à Anderlecht. Belgique.
Fressoir. — Maison Reymond (Henri), à Paris. France.
Galluser. — Maison Guilleminot, Boespflug et Cie, à Paris. —
Gaxat. — Maison Geisler (Louis), aux Chatelles. —
Griffon. — Photo-Club de Paris, à Paris. —
Heinard (Louis). — Maison David, à Levallois. —
Jean (Ernest). — Maison Demaria frères, à Paris. —
Joly (Léon). — Photo-Club de Paris, à Paris. —
Kieschke (Willi). — Optische Anstalt G. P. Goertz, Actiengesellschaft, à Berlin-Friedenau. Allemagne.
Krougliakoff. — Maison Mrozovsky (Mme), H. L., à Saint-Pétersbourg. Russie.

Lardin (Georges). — Maison Demaria frères, à Paris.	France.
Lonbert. — Maison Léon et Lamotte, à Paris.	—
Mauvenu. — Maison Boyer (Paul), à Paris.	—
Meunesson (Joseph). — Maison Prieur et Dubois et Cie, à Puteaux.	—
Quernet (Aug.). — Maison David, à Levallois.	—
Ratfin (Léon). — Maison David, à Levallois.	France.
Renard (Lambert). — Photographie Klary, à Bruxelles.	Belgique.
Reuillé (Georges). — Maison Prieur et Dubois et Cie, à Puteaux.	France.
Rietzer (Daniel). — Maison Bellieni (Charles-Henri), à Nancy.	—
Rossion (Eug.). — Maison Gaumont (L.) et Cie, à Paris.	—
Simon. — Maison Boyer (Paul), à Paris.	—
Toussaint. — Maison Richard (Jules), à Paris.	—
Truffaut (Auguste). — Maison Demaria frères, à Paris.	—
Thiberville (Anatole). — Maison Gaumont (L.), et Cie, à Paris.	—
Vanderborght (Mme Rosalie). — Maison Tackels (Jules), à Anderlecht.	Belgique.
Viennot (Pierre). — Maison Gaumont (L.), et Cie, à Paris.	France.
Wahl. — Maison Reymond (Henri), à Paris.	—
Wentzell (Charles). — Maison Otto, à Paris.	—
Zycklinski. — Maison David, à Levallois.	—

Diplômes de mention honorable.

Blanchet. — Maison Heuse (J.), à Paris.	—
Champbenoist. — Maison Reymond (Henri), à Paris.	—
Dauphin (Auguste). — Maison Heuse (J.), à Paris.	—
Duprat (Abel). — Maison Heuse (J.), à Paris.	—
Lafontaine. — Maison Reymond (Henri), à Paris.	—
Roussel. — Maison Reymond (Henri), à Paris.	—

En récapitulant par nation les récompenses obtenues par les exposants, nous pouvons établir le tableau suivant :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉCOMPENSES

	Hors Concours	Grand Prix	Diplôme d'Honneur	Médaille d'Or	Médaille d'argent	Médaille de Bronze
Allemagne	»	1	»	»	1	»
Autriche	»	»	»	»	1	»
Angleterre	»	»	1	»	»	»
Belgique	3	4	1	6	3	1
Bulgarie	»	»	»	»	2	»
États-Unis	»	»	»	1	»	»
France	6	11	7	9	4	1
Grand-Duché de Luxembourg	»	»	»	»	1	»
Grèce	»	»	»	»	1	»
Hongrie	»	»	1	»	»	»
Japon	»	»	1	»	3	»
Mexique	»	»	1	»	»	»
Pays-Bas	»	»	»	1	»	»
République Dominicaine	»	»	»	»	»	1
Russie	»	»	»	1	4	»
Suisse	»	1	2	3	1	»
Turquie	»	»	»	»	1	»

Comme on le voit, les récompenses obtenues par la Section Française ont largement compensé les efforts de tous les exposants qui ont été soutenir à Liège la réputation de la Photographie française; la mission des jurés, toujours difficile et délicate, a été singulièrement aplanie à Liège, grâce à la courtoisie de nos collègues belges, MM. Laoureux et Bouy, et à l'obligeant accueil de tous les membres du Commissariat belge. Mais notre tâche de rapporteur ne serait pas complète si nous n'adressions nos bien sincères félicitations à notre président, M. Bourgeois, qui a dirigé tous nos travaux avec une compétence et une autorité auxquelles nous ren-

dons un sincère hommage. La défense des intérêts français ne pouvait être entre de meilleures mains et nous avons applaudi à son élection à la présidence du Jury du Groupe III où il a pu obtenir de nouveaux avantages pour nos compatriotes. C'est la première fois, croyons-nous, qu'une présidence de cette nature est attribuée à la classe de Photographie et nous en reportons tout l'honneur sur notre dévoué président qui avait su se concilier toutes les sympathies.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE PHOTOGRAPHIE

Le premier Congrès international de Photographie, tenu à Paris en 1889, avait émis le vœu, dans ses résolutions complémentaires, de voir s'instituer à l'avenir de nouvelles sessions destinées à résoudre les problèmes d'ordre photographique chaque jour plus nombreux. Ce vœu trouva sa sanction, car le deuxième Congrès fut organisé à Bruxelles en 1891 et le troisième à Paris lors de l'Exposition universelle de 1900.

L'Exposition de Liège fournissait une excellente occasion de réunir un nouveau Congrès qui aurait à s'occuper de l'étude des questions restées en suspens, étude qui avait, du reste, occupé la Commission permanente internationale constituée par les précédents Congrès.

L'Association Belge de Photographie prit l'initiative de convoquer le quatrième Congrès après avoir obtenu le patronage officiel du Gouvernement et du Commissariat général. Le Comité d'organisation était composé de : *Président :* Baron Ed. Van Eyll, président de l'Association belge de Photographie; *Vice-Président :* Léon Roland, membre du Conseil d'administration; *Secrétaire :* Ch. Puttemans, vice-président de l'Association ; *Membres :* L. Laoureux, vice-président et Vanderkindere, secrétaire général de l'Association.

Ce Comité se mit immédiatement en rapport avec la Commission permanente du Congrès, dont le siège était à Paris, qui s'empressait d'accepter la proposition qui lui était faite et d'assumer, d'accord avec l'Association belge de Photographie, la lourde tâche de préparer le Congrès de Liège.

Grâce au zèle déployé par tous, le Congrès fut un des plus importants qui ait été tenus. La Commission permanente, sous la haute et savante direction du général Sebert, avait réuni de précieux concours, au premier rang desquels il faut citer celui de M. Wallon, rapporteur général; ceux de MM. Belin, Clerc, Houdaille, Fouché, Monpillard, etc. ; elle put donc apporter au Congrès une somme considérable de travaux importants qui servirent de base à de fructueuses discussions.

Les séances de travail furent nombreuses, bien remplies et, malgré l'aridité de beaucoup des questions qui y furent traitées, suivies avec une assiduité dont nous ne pouvons que féliciter les nombreux congressistes présents. Nous exprimerons cependant un regret. Pourquoi le Congrès de Liège n'a-t-il été suivi que par les pays de langue française? Beaucoup des questions mises à l'ordre du jour ont fait cependant l'objet de remarquables travaux de la part de savants allemands, anglais ou italiens, et pourtant ces pays n'étaient pas représentés. Espérons que dans les prochaines sessions tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la Photographie, convaincus de l'utilité de ces conférences internationales et des résultats féconds qu'elles produisent, soient réunis en grand nombre pour discuter les questions qui intéressent à un si haut point l'avenir même de la Photographie.

La session du Congrès se tint du 16 au 25 juillet et fut admi-

rablement organisée par l'Association belge de Photographie qui n'avait rien ménagé pour en rendre le programme aussi intéressant et attrayant que possible. Les séances de travail alternaient avec des visites industrielles du plus haut intérêt, telles que celles aux

ENTRÉE DU HALL DES INDUSTRIES.

Charbonnages de l'Espérance et Bonne-Fortune et à la Manufacture nationale d'Armes de guerre d'Herstal, des visites dans l'Exposition, des excursions sur la Meuse et des réceptions où les congressistes ont reçu un accueil qui est certainement présent encore à leur mémoire.

Le 16 juillet, à midi, les congressistes furent reçus à l'hôtel de ville par M. le bourgmestre Kleyer, entouré des membres du collège échevinal, auquel ils furent présentés par M. Gravis, président de la section liégeoise de l'Association belge de Photographie. Après un lunch offert aux Congressistes par la section de Liège, le Congrès tint sa séance d'ouverture dans la grande salle des fêtes de l'Exposition. Cette séance eut lieu sous la présidence de

M. le baron Van Eyll, assisté des membres du bureau de la section de Liège et des membres du comité d'organisation : MM. Gravis, Roland, Servais, Vanderkindere, Puttemanns et fut consacré à la nomination du bureau définitif et à la fixation de l'ordre du jour du Congrès.

Le Bureau du Congrès fut constitué de la manière suivante :

Présidents :	M. le Général Sebert,	France.
	M. le Baron Van Eyll,	Belgique.
Vice-Présidents :	MM. Bourgeois,	France.
	Bucquet,	France.
	Casier,	Belgique.
	Davanne,	France.
	Maes,	Belgique.
	Reiss,	Suisse.
	Wallon,	France.
Secrétaire général d'honneur :	M. Pector,	France.
Secrétaire général :	M. Puttemans,	Belgique.
Secrétaires :	MM. Belin,	France.
	Collier,	Belgique.
	Cousin,	France.
	Goderus,	Belgique.
	Kemna,	—
	Servais,	—
	Vanderkindere,	—

A l'issue de cette séance eut lieu l'inauguration officielle du Salon international d'art photographique organisée par l'Association Belge de Photographie et ouvert dans une dépendance du Palais des Fêtes de l'Exposition.

Le lendemain, dans la matinée, eut lieu la première séance de travail dans l'amphithéâtre de chimie de l'Université, où se tinrent toutes les séances du Congrès. Dans la journée, les congressistes visitèrent la classe 12 de Photographie de l'Exposition; ils furent reçus dans la Section Française par M. Bourgeois, Président de la classe 12, entouré des membres du Comité, qui avec son affabilité

habituelle leur fit visiter toutes les intéressantes expositions que comportait notre classe. Le soir les congressistes se réunissaient au Photorama, où M. Promio les avait conviés à une séance spéciale organisée en leur honneur.

Le 18 et le 19 furent consacrés, en dehors de deux séances de travail par jour, aux visites industrielles et, le 20, le Congrès clôturait ses travaux après une nouvelle séance de travail qui occupa toute la matinée. La journée fut consacrée à une excursion cinématographique sur la Meuse, offerte par M. Thévenon, membre de la Section Liégeoise; favorisée par un temps superbe, cette excursion dans toute la région industrielle de la Meuse fut très appréciée de tous les congressistes qui, pour se reposer de leurs fatigues, purent prendre quelques clichés intéressants de Seraing, dont le nom seul évoque toute la puissance industrielle et l'activité commerciale du pays de Liège. La journée se termina par une séance dans l'établissement cinématographique de M. Thévenon; le soir, le Banquet de clôture, présidé par le général Sebert, réunissait pour une dernière fois tous les congressistes à l'hôtel Mohren. De nombreux toasts furent prononcés par MM. le Général Sebert, M. Casier, M. M. Roland, Wallon, Noaillon, Morisseaux, qui témoignèrent que ces quelques journées passées en commun avaient laissé dans l'esprit de tous une impression durable.

Nous avons dit que les séances du Congrès avaient été bien remplies; nous pouvons ajouter que toutes les questions qui y ont été traitées ont donné lieu à des vœux ou à des résolutions dont l'importance ne peut échapper. Il nous serait difficile, sans sortir du cadre de ce rapport, d'examiner tous les problèmes discutés en séance ou d'étudier les nombreux et savants mémoires qui ont servi de base aux discussions. Nous nous bornerons donc à indiquer chacune des questions mises à l'ordre du jour du Congrès, en les faisant suivre de l'indication des travaux remis et des vœux émis ou des résolutions adoptées par le Congrès. Ceux de nos lecteurs qui voudraient prendre connaissance de ces travaux voudront bien se reporter aux compte rendu, procès-verbaux, rapports, notes et documents du Congrès de Liège, publiés par les soins de MM. Ch. Puttemans et E. Wallon et auxquels nous avons emprunté les indications qui vont suivre.

QUESTION I. — *Définition et mesure de la sensibilité des préparations photographiques dans leurs conditions ordinaires d'emploi.*
QUESTION II. — *Photométrie : son étude pratique au point de vue photographique.*

Documents. — Rapport sur la mesure de sensibilité des émulsions photographiques, par M. le lieutenant-colonel Houdaille.

Définition et mesure de la sensibilité des préparations photographiques orthochromatiques dans leurs conditions ordinaires d'emploi, par F. Monpillard.

Adaptation du sensitomètre Scheiner à l'étude des plaques orthochromatiques et des écrans colorés, par A. Callier.

Note sur la méthode spectro-sensitométrique, par E. Belin.

Sur une précaution nécessaire dans la mesure d'opacité, par W. Chapman Jones.

Étude sur un étalon de lumière à acétylène, par E. Fouché.

Rapport sur l'étalon Fery et les modifications qu'on peut y apporter, par M. Monpillard.

Vœux et résolutions adoptés par le Congrès. *Choix d'un étalon secondaire pour la photométrie photographique.* — Le Congrès estime que dès à présent on peut adopter comme étalon lumineux secondaire, pour la photométrie photographique, l'étalon à acétylène constitué par :

1° Le brûleur à débit constant avec appareil de réglage et de contrôle, proposé par M. Fouché ;

2° Le dispositif de M. Fery, modifié par M. Monpillard.

Il donne mandat à MM. Fouché et Monpillard, en les félicitant de leurs travaux, de poursuivre dans ses derniers détails l'étude de cet étalon ; il charge la Commission permanente d'en arrêter les conditions d'établissement et d'en assurer la comparaison avec l'étalon Violle, de façon à permettre au prochain Congrès international de prendre à cet égard des résolutions définitives.

En ce qui concerne le mode de comparaison de l'étalon secondaire à l'étalon Violle, le Congrès estime qu'une méthode photo-

graphique serait désirable, mais que, les éléments nécessaires faisant encore défaut, il y a lieu de s'en tenir à la comparaison optique, en attendant que des procédés photographiques puissent être adoptés.

Définitions et choix d'unités. — 1° *L'unité photographique de quantité de lumière blanche* sera la quantité de lumière envoyée pendant une seconde à l'unité de surface (1 centimètre carré) placée normalement à 1 mètre de distance par la *bougie d'acétylène* équivalent à 1/20 de l'étalon Violle. Elle sera désignée par le symbole B. P. M. S. (bougie – photographique – mètre – seconde).

2° On entendra par *transparence* d'un dépôt, examiné par transmission, le rapport de la quantité de lumière transmise à la quantité de lumière reçue; par *opacité*, l'inverse de ce rapport, et par *densité*, le logarithme de l'opacité.

Il s'ensuit que :

La densité	0	correspond à l'opacité	1
—	1	—	10
—	2	—	100
—	3	—	1.000
—	4	—	10.000

et que *l'unité de densité* est la densité d'un dépôt qui transmet la dixième partie de la lumière qu'il reçoit.

Pour les dépôts destinés à être vus par réflexion, le Congrès, sous réserves de modifications futures, adopte comme *unité de teinte* celle qui est produite par un mélange où entrerait, à parties égales, d'une part, la teinte la plus foncée pouvant être obtenue sur la préparation sensible considérée, et, d'autre part, la teinte de fond du support (1).

3° On entendra par *durée normale de développement* une durée telle que, aux environs de la densité 1, les densités soient proportionnelles aux logarithmes des quantités de lumière (les intensités

(1) Il résulte de cette définition que l'unité de teinte varie suivant la préparation employée. Le Congrès pense qu'on ne peut éviter cet inconvénient, en raison des teintes très variables et peu comparables entre elles que présentent les épreuves obtenues sur différentes préparations.

transmises, par le négatif uniformément éclairé, étant alors inversement proportionnelles aux quantités de lumière reçues au moment de l'exposition) (2).

4° La *sensibilité* d'une émulsion aura pour mesure la quantité de lumière nécessaire pour obtenir l'unité de densité avec la durée normale de développement.

L'*élasticité* d'une émulsion aura pour mesure celle de l'intervalle où les densités restent, avec la durée normale de développement, proportionnelles aux logarithmes des quantités de lumière, et, pour expression numérique, la différence des densités limites.

Le *voile* d'une émulsion aura pour mesure la densité obtenue, sans intervention de la lumière, après un développement de durée normale.

L'émulsion photographique pourra être caractérisée par :

α) sa densité, β) son élasticité, γ) son voile.

5° En ce qui concerne les émulsions destinées soit à la photographie orthochromatique, soit à la sélection des couleurs, elles ont besoin au point de vue pratique d'être caractérisées :

α) Par la loi de variation de leur sensibilité dans les diverses régions du spectre : plus particulièrement par l'indication des radiations auxquelles correspondent leurs maxima et minima de sensibilité, et de la limite où s'arrête pratiquement, du côté des radiations peu réfrangibles, cette sensibilité;

β) Par le rapport à la sensibilité générale, ou sensibilité pour la lumière blanche, de la sensibilité spéciale, ou chromatique, pour certains groupes de radiations (coefficients de sensibilité chromatique).

Les indications nécessaires peuvent être fournies, dans le premier cas, par les méthodes spectographiques, et, dans le second,

(2) En ce qui concerne le développement, dans les essais de plaques, le Congrès admet qu'une plaque doit être essayée avec le révélateur recommandé par le fabricant; il invite donc les fabricants à indiquer le révélateur qu'ils préconisent pour leurs plaques et insiste sur la nécessité qu'il y a de joindre au libellé de la formule, l'indication de la température à laquelle le développement doit être fait de préférence. Il fait remarquer que la température la plus commode à employer dans nos climats est celle de 15 à 17 degrés centigrades.

par les méthodes du type que M. Monpillard appelle méthodes chromosensitométriques.

Le Congrès estime qu'il n'est pas actuellement possible de définir, de façon précise, la sensibilité chromatique, non plus que l'unité de lumière colorée, mais que ces définitions ne sont pas indispensables pour les essais sensitométriques, qui ne comportent que des mesures relatives.

Vœux et résolutions. I. — Le Congrès insiste sur l'intérêt qui s'attache à ce que, dans toutes les expériences relatives à la sensitométrie, les résultats soient rendus immédiatement comparables. Pour atteindre ce but et en raison des définitions adoptées, il recommande :

1° Dans les appareils sensitométriques où est employé un écran rotatif à ouvertures circulaires de diamètres croissants, de choisir une loi d'accroissement telle que les *logarithmes des surfaces d'ouverture*, et non plus, comme il est actuellement d'usage, les *surfaces* elles-mêmes, forment une série de nombres simples.

2° Dans les appareils où pour obtenir un enregistrement droit, on utilise un écran à ouvertures circulaires, de forme calculée — en particulier dans le spectrosensitomètre de M. Belin — de donner à ces ouvertures une forme telle que, sur la courbe enregistrée, les ordonnées soient proportionnelles aux *logarithmes des temps d'exposition*, et non plus à ces *temps* eux-mêmes.

II. — Le Congrès souhaite que la Commission permanente provoque :

1° Des expériences propres à préciser les points relatifs au développement dans les essais de sensibilité, particulièrement en ce qui concerne la durée d'action du révélateur :

2° Des essais comparatifs de mesure d'opacité avec les différentes méthodes qui ont été proposées.

II. — Le Congrès souhaite que la Commission permanente provoque :

1° Des expériences propres à préciser les points relatifs au développement dans les essais de sensibilité, particulièrement en ce qui concerne la durée d'action des révélateurs :

2° Des essais comparatifs de mesure d'opacité avec les différentes méthodes qui ont été proposées.

III. — Le Congrès émet le vœu que les études en cours, dans différents pays sur les problèmes très complexes de l'orthosensitométrie soient poursuivis et, autant que possible, coordonnées; il charge la Commission permanente de mettre en relation les auteurs de ces études.

QUESTION III. — *Recherche d'étalons de lumières colorées et de méthodes de comparaison. Étalonnage des écrans colorés et des couleurs pigmentaires (orthochromatismes, sélections, éclairage du laboratoire.)*

Documents. — Recherche d'étalons de lumières colorées et de méthodes de comparaison. Étalonnages d'écrans colorés, par F. Monpillard.

Vœux et résolutions. I. — Pour faciliter la confection d'écrans colorés pelliculaires identiques entre eux, le Congrès recommande de préparer ces écrans en coulant sur une surface d'aire connue, un volume déterminé d'une solution titrée du ou des colorants dans une solution gélatineuse ou dans un collodion, toutes précautions utiles étant prises pour assurer à la pellicule une épaisseur uniforme; le Congrès considère qu'il serait impossible de créer des écrans pelliculaires exactement définis par la teinture d'une pellicule de gélatine dans un bain colorant, l'intensité et la nuance de la couche teinte variant sous de nombreuses influences.

Dans les formules de préparation de ces écrans, on spécifiera le poids de chacun des colorants à distribuer par chaque centimètre carré de la surface de l'écran.

II. — Les écrans colorés liquides seront employés dans des cadres à faces parallèles, ayant une épaisseur intérieure uniforme de un centimètre (ou formées de compartiments ayant chacun un centimètre d'épaisseur); les formules de préparation des liquides colorés à utiliser dans ces cuves seront exprimées conformément aux règles établies par le Congrès international de Photographie

pour l'expression des formules de bains et solutions. La comparaison de ces écrans avec ceux du premier type considéré est facilitée par le fait que, dans ces conditions, le poids en milligrammes des colorants rencontré par un faisceau lumineux normal aux parois et ayant un centimètre carré de section est représenté par le même nombre qui indique le poids en grammes de ces colorants à dissoudre par litre de la solution colorée.

ENTRÉE DES ARÈNES DE LIÈGE.

III. — Le Congrès croit devoir rappeler aux auteurs qu'un grand nombre de matières colorantes artificielles sont sujettes à variations, même quand elles sont livrées sous dénominations et marques identiques ; il est donc désirable que dans les formules d'écrans colorés ne figurent, autant que possible, que des substances de constitution chimique rigoureusement définie et invariable. Pour les colorants organiques, on joindra au nom du produit considéré l'indication de son fabricant et la reproduction textuelle des noms, marques et numéros portés au catalogue de celui-ci ; on y joindra, s'il y a lieu, la date de fabrication.

QUESTION IV. — *Caractéristiques et classification des verres d'optique.*

Vœux et résolutions. — Le Congrès considérant que, grâce aux progrès accomplis dans la fabrication, les deux caractéristiques principales des verres d'optique, pouvoir réfringent et pouvoir dispersif, liées autrefois de façon très étroite, sont devenues aujourd'hui des variables indépendantes ; que, par suite, le groupement ancien des matières en crown-glass et flint-glass, est devenu insuffisant, et qu'il introduit dans la classification une confusion fâcheuse, au point de vue des applications comme à celui de la science et de la littérature photographiques ; émet le vœu qu'une entente intervienne entre les verriers pour faire disparaître cette confusion et pour établir une classification plus conforme aux conditions actuelles.

Le Congrès suggère que l'on pourrait, en s'appuyant toujours sur les mêmes caractéristiques et en leur laissant une importance égale, diviser les verres en quatre groupes, auxquels on attribuerait des désignations nouvelles, ou bien, si l'on veut modifier aussi peu que possible les habitudes anciennes, donner le pas à la variation du pouvoir dispersif, et décider que tous les verres pour lesquels, avec les notations habituelles $v = \frac{D - 1}{F - C}$ sera supérieur à une certaine limite, *cinquante*, par exemple, seront rangés dans le groupe des crown-glass et tous les autres dans celui des flint-glass.

QUESTION V. — *Caractéristiques des objectifs et instruments annexes.*

Documents. — Nouvelle construction des prismes destinés au redressement des images dans la chambre noire, par H. Calmels et L. P. Clerc.

Vœux et résolutions. *Numérotage pratique des diaphragmes.* — Le Congrès international après avoir reçu communication des réso-

lutions que la Commission permanente, munie à cet effet des pleins pouvoirs du Congrès de 1900, a prises relativement au numérotage des diaphragmes, s'associe pleinement à ces résolutions. Il émet le vœu que les opticiens suivent sans réserve les règles énoncées, et demande aux Sociétés photographiques de ne plus accepter, en principe, la présentation d'objectifs dont le numérotage ne serait pas conforme à ces règles.

Caractéristiques des objectifs. I. — Le Congrès décide qu'il y a lieu, dans les expressions *coefficient d'ouverture utile, ouverture relative*, etc., d'un objectif, de substituer le mot *diamètre* au mot *ouverture*.

II. — Le Congrès exprime le vœu que la Commission permanente provoque des recherches ayant pour objet de mesurer les pertes de lumière qui se produisent à l'entrée et à la traversée des objectifs, d'en trouver s'il est possible les lois, et d'établir les méthodes propres à la détermination d'un coefficient caractéristique.

QUESTION VI. — *Étude et caractéristiques des obturateurs de plaque.*

Documents. — Rapport sur les caractéristiques des obturateurs de plaque, par M. le lieutenant-colonel Houdaille.

Vœux et résolutions. — L'obturateur de plaque, en ce qui regarde le mouvement de la fente, doit être caractérisé :

1° Par les vitesses maxima de départ et d'arrivée de la fente, exprimées en mètres par seconde ;

2° Par le rapport de la vitesse de départ à la vitesse d'arrivée ;

3° Par le rapport des vitesses moyennes extrêmes, obtenues en donnant à la fente la plus grande et la plus petite vitesse possible.

A titre de renseignements on indiquera :

a) Le maximum et le minimum de largeur, pratiquement utilisable de la fente ;

b) La distance moyenne du rideau à la couche sensible ;

c) Les temps de pose exprimés en millisecondes qui correspondent aux vitesses moyennes extrêmes, pour des largeurs de fente

croissant de 10 en 10 millimètres. On demande aux constructeurs de graver ces temps de pose au-dessus de la graduation de la fente, graduation exprimée en millimètres.

Les méthodes de mesure devront donner ces différents renseignements avec une approximation supérieure à 5 o/o.

QUESTION VII. — *Propositions diverses concernant le matériel photographique. — Remplacement de la vis de pied dite « vis du Congrès » (étalon provisoire) par une vis à filetage du système international. — Vœu relatif à l'unification des vis de montage. — Format des diapositives de projection.*

Documents. — Unification des vis entrant dans la construction des appareils photographiques, par M. le général Sebert.

Du format des vues de projection, par G. H. Niewenglowski.

Vœux et résolutions. *Vis de pied.* — En remplacement de la vis adoptée à titre provisoire par le Congrès de 1889, pour la fixation des chambres noires sur les pieds, le Congrès propose d'employer dorénavant la vis de 10 millimètres de diamètre de la série internationale des vis mécaniques, adoptée par le Congrès de Zurich, de 1898.

Cette vis est formée par l'enroulement, en hélice à droite et suivant le pas de $1^{mm},5$, d'un filet simple dont le profil est un triangle équilatéral de côté égal à ce même pas et dont les angles au sommet et au fond des filets sont abattus par une troncature menée au 1/8 de la hauteur.

Vis pour montures d'objectifs. — Le nombre de tours de filet à donner aux montures d'objectifs est laissé à l'appréciation des constructeurs. Mais en rappelant les recommandations faites par le Congrès de 1889, le Congrès signale aux constructeurs et aux photographes les dispositions avantageuses qui, adoptées pour certains objectifs, en facilitent le montage ainsi que l'emploi des diaphragmes ou des obturateurs qui peuvent s'y adapter.

Vis servant à l'assemblage des différentes parties des chambres noires. — Bien qu'il n'y ait pas lieu de chercher à imposer des

règles absolument uniformes pour l'établissement des vis de tout genre entrant dans la construction des appareils photographiques, le Congrès signale aux constructeurs que le système international de filetages, adopté par le Congrès de Zurich, et d'abord limité aux

PAVILLON DE LA PRESSE. — HALL DES INDUSTRIES.

vis de diamètre supérieur à six millimètres, s'est généralisé et étendu jusqu'au diamètre de un millimètre, et que ce système sera, suivant toutes probabilités, prochainement adopté de façon universelle sur le continent. Il leur recommande donc de se conformer, autant que possible, pour l'établissement et le choix des vis entrant dans la construction de leurs appareils, aux indications du tableau publié par la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, de Paris.

Format des diapositives de projection. — Le Congrès maintient et rappelle les dimensions et indications stipulées par les Congrès précédents pour tout ce qui concerne les épreuves diapositives de projection.

QUESTION VIII. — *Recherches relatives à la théorie et à la pratique des opérations photographiques.*

Documents. — Théorie du développement, par H. Reeb. — Note sur l'amidol salifié, par H. Reeb. — De la Nécessité dans la pratique de ne jamais perdre de vue la Loi générale de la fonction photographique, par le docteur A. Guébhard. — Action de la lumière sur quelques composés chimiques, par D. Tommasi. — De l'Effluviographie ou obtention de l'image par les effluves, par D. Tommasi.

QUESTION IX. — *Recherches relatives aux applications scientifiques de la photographie.*

Documents. — La superposition des images stéréoscopiques. Ancienne erreur, par A. Goderus. — Notes sur les Problèmes de photographie judiciaire, par R.-A. Reiss.

QUESTION X. — *Expression des formules et dénominations photographiques. — Propositions d'additions ou de modifications aux règles et rédactions adoptées dans les Congrès antérieurs.*

Documents. — Du remplacement des données en poids par des mesures de volume de matières dans les formules photographiques usuelles, par le docteur J. Henrotay.

Sur cette question le Congrès n'a pas cru devoir apporter aucune modification aux résolutions prises par les précédents Congrès, bien que M. Reiss l'ait saisi d'un vœu tendant à ce que les solutions titrées en poids soient désignées par une fraction dont le numérateur indique le poids de la substance active et le dénominateur le poids total.

QUESTION XI. — *Bibliographie et archives photographiques.*

Documents. — Répertoires sur fiches, à classification décimale,

pour épreuves photographiques, par le général Sebert. — Archives photographiques, par Léon Vidal.

Vœux et résolutions. — I. Le Congrès émet le vœu que soit prochainement réuni un Congrès spécial de *Documentation iconographique et de Bibliographie photographique* et qu'il y ait entente, pour l'organisation et la réunion de ce Congrès, avec l'Union internationale de photographie.

II. — Le Congrès demande, dans les propositions de classification qui seront envoyées, à l'avenir, à l'Institut bibliographique de Bruxelles :

1° Qu'il soit fourni, autant que possible, une note explicative évitant toute ambiguïté.

2° Qu'il soit prévu, s'il s'agit d'une expression complexe, une entrée pour tous les mots, de manière à faciliter les recherches dans le Répertoire.

QUESTION XII. — *Règlements des administrations postales et douanières relatifs au transport des préparations photographiques neuves ou usagées et des photogrammes.*

Documents. — Règlements des administrations postales et douanières relatifs au transport des préparations photographiques neuves ou usagées et des photogrammes par L.-P. Clerc. — Le transport par la poste des photographies de grandes dimensions par le docteur A. Guebhard.

Vœux et résolutions. — I. — Le Congrès émet le vœu que les préparations photographiques sensibles, à l'état neuf, en emballages d'origine et sous bande du cachet de garantie du fabricant, soient admises par les administrations postales au tarif réduit « *échantillons* » ; de telles préparations ne pouvant, vu leur nature spéciale, être expédiées qu'en paquet rigoureusement clos.

II. — Le Congrès émet le vœu que les fabricants de préparations photographiques adoptent pour la clôture de leurs cartes, paquets ou enveloppes, une bande ou un cachet de garantie portant

leur marque de fabrique, de façon à permettre de profiter des tolérances consenties en ce cas par diverses administrations postales pour l'expédition de ces objets à tarif réduit.

Il serait utile aussi de comprendre dans cette bande ou cette étiquette, l'étoile noire au fond rouge, déjà utilisée pour signaler aux douanes la nature particulière du contenu de ces paquets, et pour éviter leur ouverture sans précautions spéciales.

III. — Le Congrès émet le vœu que le Congrès international de l'Union postale prenne en considération le fait que la photographie est devenue, en bien des cas, un moyen indispensable d'illustration ; que nombre de travaux scientifiques ne peuvent être documentés qu'au moyen de photogrammes directs, et non par un procédé photomécanique, qui perd souvent les documents en jeu ; qu'en conséquence il y aurait lieu d'admettre, de façon générale, dans les échanges internationaux, la circulation des livres, périodiques, etc., illustrés de photogrammes directs, au même titre que celle des journaux ou publications illustrés de gravures typographiques, lithographiques ou autres.

IV. — Le Congrès émet le vœu que les administrations postales admettent au tarif normal des cartes postales illustrées du commerce, la circulation des cartes postales sur lesquelles sont collées des épreuves photographiques.

V. — Le Congrès émet le vœu que les administrations postales acceptent l'expédition des bandes positives cinématographiques au tarif « *échantillons* » si elles sont enfermées dans des boîtes métalliques.

QUESTION XIII. — *Nomination, par chaque congrès international, d'une Commission permanente chargée : 1° de régler et assurer l'application des décisions prises ; 2° de poursuivre l'étude des questions qui lui seraient renvoyées ; 3° de concourir avec le comité local, à l'organisation du congrès suivant :*

Vœux et résolutions. — Le Congrès décide qu'il sera nommé par chaque Congrès international une Commission permanente chargée :

1° De régler et assurer l'application des décisions prises ;

2° De poursuivre l'étude des questions qui lui seraient renvoyées ;

3° De concourir, avec le Comité local, à l'organisation du Congrès suivant :

Nomination de la Commission permanente. — Le Congrès décide de maintenir, en la renouvelant partiellement, la Commission permanente nommée par le Congrès de 1900 ; cette commission conservera son siège à Paris et comprendra :

1° Les membres du bureau du Congrès de Liège :

MM. le baron van Eyll, le général Sebert, *Présidents ;* Casier, Maes, Bourgeois, Bucquet, Davanne, Reiss, Wallon, *Vice-Présidents ;* Puttemans, Pector, *Secrétaires généraux.*

MM. Callier et Goderus (*Belgique*), Belin, Bellieni, Clerc, E. Cousin, H. Cousin, Fouché, Gaumont, Guilleminot, Houdaille, Jougla, L. Lumière, Monpillard, Parra-Mantois et Violle (*France*) ; docteur Miette et docteur von Rohr (*Allemagne*) ; docteur Eder (*Autriche-Hongrie*) ; Backeland et Cameron (*États-Unis d'Amérique*) ; Chapman-Jones et Knobel (*Grande-Bretagne*) ; Namias et Pizzighelli (*Italie*) ; Sold (*Luxembourg*) ; Fonseca (*Portugal*) ; Sreznewsky (*Russie*) ; Link (*Suisse*).

Il est d'ailleurs entendu que la Commission aura toute latitude de se compléter en faisant appel aux personnes dont le concours lui paraîtrait utile.

Le Congrès émet le vœu de voir un lien s'établir entre la Commission permanente et l'Union Internationale de Photographie.

Il souhaite que le reliquat de fonds du Congrès de 1900 soit mis à la disposition de la Commission.

Le Congrès clôtura ses travaux le 20 juillet ; mais son programme comportait une série d'excursions hors session qui eurent lieu du 21 au 25 juillet dans une des parties les plus pittoresques de la Belgique. La plupart des congressistes suivirent ces excursions ; elles furent admirablement organisées par l'Association Belge de Photographie qui ne ménagea rien pour les rendre faciles et agréables. Spa, la vallée de l'Ourthe, les célèbres grottes de Han-sur-Lesse, Dinant et tous les plus beaux sites de cette magni-

fique région furent visités pendant ce court voyage. En adressant ici nos remerciements les plus cordiaux à l'Association Belge de Photographie pour la belle réception qu'elle avait préparée à ses hôtes étrangers, nous nous ferons certainement l'interprète de tous nos collègues. L'accueil que nous avons reçu partout, l'affabilité qu'on n'a cessé de nous témoigner en toutes circonstances, nous ont laissé de ces trop courtes journées passées ensemble un souvenir qui restera parmi les meilleurs et les plus durables.

Union Internationale de Photographie.

L'Exposition de Liège et la réunion du IVe Congrès Internationale de Photographie ont été aussi une excellente occasion pour l'Union Internationale de Photographie de tenir son Assemblée générale. Cette Assemblée a eu lieu le 19 juillet sous la présidence de M. Maës, président de l'Union, et d'importantes décisions y furent prises.

Depuis sa fondation, qui remonte au Congrès de Bruxelles en 1891, l'Union Internationale n'a pas produit tous les heureux résultats escomptés par ses organisateurs. Cet insuccès a été attribué à diverses causes ; mais les échanges de vues qui ont eu lieu au cours de l'Assemblée générale de Liège ont montré que le mode même de constitution de l'Association était sa principale cause de faiblesse.

Constituée dans le but de créer une organisation unique et homogène de tout ce qui touche à la photographie, l'Union présentait un caractère trop autocratique, peut-être, ainsi que l'a très bien fait ressortir M. le général Sebert, et n'a pas suffisamment prévu que les applications de la photographie, en se multipliant sans cesse, conduiraient fatalement, dans chaque pays, à la constitution de groupements spécialisés ne se rattachant pas aux grandes Sociétés photographiques qui avaient à l'origine réuni dans leurs rangs les photographes de toutes spécialités.

Depuis 1891, ces groupements n'ont fait que se multiplier, et aucun d'eux n'est venu se rattacher à l'Union, qui n'a pu dès lors

prendre le développement et la place qu'elle devrait occuper dans le monde photographique.

Tous les membres de l'Union, présents à Liège, ont été d'avis unanime que de profondes modifications devaient être apportées à l'organisation même de l'Association pour assurer sa vitalité. L'Assemblée générale, après avoir voté la revision des statuts, a nommé une commission chargée de procéder à l'étude d'une réorganisation complète.

Cette commission, composée ainsi qu'il suit, doit se réunir à Paris : — *France,* MM. le général Sebert, Davanne, Pector, Bucquet, Bourgeois ; *Belgique,* MM. Goderus, Maës, Puttemans ; *Suisse,* M. le Dr Reiss : *Allemagne,* M. Juhl : *Luxembourg*, M. Sold.

Il a été décidé que la prochaine session de l'Union pourrait avoir lieu à Marseille en 1906, à l'occasion de l'Exposition coloniale organisée dans cette ville, et que la Commission soumettrait alors à l'Assemblée générale le résultat de ses travaux et ses propositions relatives à la réorganisation.

L'Assemblée de Liège a fixé provisoirement la cotisation des membres individuels à 5 francs et celle des Société à 5 francs par série indivisible de cinquante membres.

Nous souhaitons sincèrement que les travaux de la Commission aboutissent à l'adoption de réformes qui feront de l'Union Internationale une fédération puissante de tous les groupements photographiques. Elle pourra alors rendre les plus grands services et contribuer au progrès de la photographie.

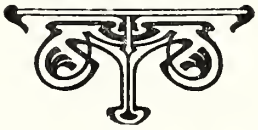

AFFICHE OFFICIELLE DE L'EXPOSITION DE LIÈGE.

LE MOUVEMENT PHOTOGRAPHIQUE BELGE

La participation de la Belgique à l'Exposition de Liège est loin d'avoir donné une idée complète de l'activité très grande qui règne dans le monde photographique de ce pays, si vivant à tous les points de vue. Cette activité s'est particulièrement manifestée durant ces dernières années qui ont vu naître, grandir et prospérer des sociétés et groupements qui venaient répondre, à leur heure, aux nombreux besoins que créaient des tendances nouvelles. Les sociétés photographiques n'ont pas eu un rôle moins considérable en Belgique que dans les autres pays et nous ne saurions négliger d'en faire ressortir toute l'importance, car elles ont contribué, elles aussi, pour une très large part au développement et à la prospérité actuelle de toutes les industries photographiques en consacrant leurs efforts à propager le goût de la photographie, à perfectionner et à étendre, chaque jour davantage, ses applications.

En Belgique, il n'est fait encore aucune distinction entre les différentes spécialisations de la photographie : il n'existe aucun syndicat ni groupement professionnels. Tous ceux qui emploient la photographie ou s'y intéressent à un titre quelconque : savants, amateurs, professionnels ou constructeurs se retrouvent dans les mêmes sociétés et mettent leurs efforts en commun sans souci d'intérêts particuliers. Cette organisation, qui fut celle de la première heure en France, peut donner encore d'excellents résultats en Belgique où l'industrie photographique n'a pas acquis la même importance que dans d'autres pays et créé des besoins d'ordre professionnel. Elle assure, en tous cas, à toutes les sociétés une vitalité très grande qu'elles puisent dans la diversité même des éléments qui les composent.

Il existe actuellement en Belgique quatorze sociétés de photographie. La plus ancienne, et aussi la plus importante, est l'Association Belge de Photographie, créée en 1874 et placée sous le patronage de S. M. le Roi Léopold II. Elle comprend aujourd'hui près de sept cents membres et son action s'étend sur le pays tout entier, grâce à son organisation spéciale. L'Association a, en effet, son siège social à Bruxelles, mais est divisée en sections dont les sièges respectifs se trouvent dans les principales villes du royaume, telles que Anvers, Gand, Liège, Namur, Louvain, et Mons. Chaque section est dirigée par un comité local et jouit d'une très grande autonomie, mais relève directement du Conseil d'administration central. Cette organisation a assuré une très grande prépondérance à l'Association Belge qui, pendant vingt ans, a été le seul groupement photographique de Belgique et a suffi pendant cette longue période à satisfaire toutes les aspirations. Les hommes éminents qui l'ont dirigée n'ont jamais rien négligé pour assurer sa prospérité et l'ont toujours maintenue au rang des sociétés dont l'influence a su s'imposer et se faire sentir même à l'étranger. L'œuvre de l'Association Belge a été féconde ; elle a grandement contribué à tous les progrès. En faire l'historique complet serait sortir du cadre de ce travail, Il nous semble cependant que les deux grandes manifestations organisées à Liège sur son initiative : le Congrès de Photographie et le IVe Salon d'Art photographique symbolisent, d'une façon assez complète, les efforts de l'Association

Belge et le mouvement qui, à son instigation, a été le point de départ d'une évolution nouvelle de la photographie.

L'idée première des Congrès de Photographie a, en effet, pris naissance au sein même de l'Association Belge. Dès 1885, M. de Blochouse, son président, conçut le projet de réunir à Bruxelles un Congrès International afin d'établir les bases d'une entente entre les photographes du monde entier sur toutes les questions intéressant les progrès de la Photographie qui, au lendemain de la mise en pratique du procédé au gélatino-bromure, venait d'entrer dans une ère d'activité qui ne fit que s'accroître depuis.

Ce projet ne put trouver sa réalisation en Belgique à cette époque et c'est à la France que revint l'honneur d'organiser, en 1889, le premier Congrès de Photographie dont on connaît les heureuses conséquences. Mais l'Association Belge donna toute son adhésion à l'œuvre entreprise et organisa les Congrès de Bruxelles en 1891 et de Liège en 1905, poursuivant ainsi l'œuvre de progrès dont elle avait eu la conception.

Le IVe Salon d'Art Photographique personnifie aussi, à nos yeux, les efforts de cette Société dans le domaine de la photographie purement artistique. Dès 1891, après l'Exposition d'Art Photographique tenue à Vienne, l'Association Belge organisait à Bruxelles, pour l'année suivante, une exposition de l'art photographique anglais; cette exposition fut le point de départ du mouvement artistique dont l'évolution a marqué une nouvelle étape de progrès. Si l'effort le plus considérable dans cette voie vient encore de France, où le Photo-Club de Paris organisait, en 1893, son premier Salon International d'Art Photographique, Salon qui se continue chaque année depuis cette époque, et dont l'influence a été si considérable dans le monde photographique tout entier, nous n'en devons pas moins reconnaître que l'Association Belge, qui avait été l'instigatrice de ce mouvement, n'a jamais cessé de s'y intéresser et de concentrer ses efforts sur tout ce qui pouvait aider au développement des tendances nouvelles. En 1896, l'Association Belge de Photographie organisa à Bruxelles une Exposition Internationale, suivie, en 1898, d'une deuxième manifestation du même genre.

L'Association Belge de Photographie prend, en outre, une part

très active à toutes les Expositions d'Art Photographique, et nous retrouvons les noms de ses membres aussi bien au Salon de la Société Royale de Grande-Bretagne qu'au Linked Ring, au Salon Américain ou au Salon Annuel du Photo-Club de Paris.

A côté de l'Association Belge de Photographie, le Cercle Artistique « l'Effort », fondé en 1900, poursuit le même but et recherche le même idéal, ne perdant aucune occasion de favoriser l'évolution de la Photographie artistique, tant par l'organisation de ses expositions annuelles que par la participation active de chacun de ses membres aux principales manifestations de l'Art photographique. C'est en 1901, un an après sa fondation, que « l'Effort » organisait son premier Salon d'Art photographique : les œuvres exposées par un certain nombre de ses membres étonnèrent d'abord par leur exagération et elles furent même parfois très durement critiquées : mais, depuis, une véritable évolution s'est produite au sein même du Cercle Littéraire et Artistique « l'Effort », et il semble bien que ce groupement soit actuellement sur la bonne voie et qu'il ait pris son orientation définitive.

Le Club d'Amateurs Photographes de Belgique est, à côté de l'Association Belge et du Cercle « l'Effort », un des groupements les plus en vue : son œuvre n'a peut-être pas été très féconde en résultats immédiats, mais le Club d'Amateurs de Belgique n'en joue pas moins un rôle très important dans l'évolution progressive de l'art photographique en Belgique. Indépendamment de ces Sociétés, les plus importantes sans contredit, non seulement en raison du nombre de leurs adhérents, mais surtout à cause de l'autorité qu'elles exercent autour d'elles et chacune dans la sphère d'action qui lui est propre, il existe en Belgique un certain nombre de groupements photographiques très actifs et très vivants qui aident très puissamment au développement et à l'évolution de la Photographie artistique. Parmi ces groupements, il nous suffira de signaler : Le Cercle photographique d'Ixelles, fondé en 1893, qui organise des cours publics de photographie, des Conférences régulières, des Expositions et Concours auxquels prennent part un grand nombre d'amateurs ; le Cercle d'Études photographiques et scientifiques d'Anvers, fondé en 1895 ; le Photo-Club malinois, fondé en 1901 ; le Photographische Kring (Cercle Photographique)

d'Anvers, fondé également en 1901, dont les Cours, Expositions et Excursions obtiennent un grand succès; le Photo-Club de Verviers, plus modeste sans doute, mais qui fait preuve d'un dévouement inlassable à la cause de la photographie artistique.

Toutes ces Sociétés ou Cercles sont de fondation relativement récente et on peut constater, en rapprochant les dates, qu'elles ont suivi les premières expositions d'Art Photographique organisées par l'Association belge.

En dehors des sociétés photographiques, il existe en Belgique une institution qui rend déjà les plus grands services et qui est appelée à jouer, dans l'avenir, un rôle considérable : nous voulons parler de l'Institut International de Photographie. L'importance du but poursuivi par l'Institut ne saurait échapper, à une époque où la documentation par la photographie prend une place de plus en plus prépondérante.

L'Institut International de Photographie a, en effet, pour objet :

1° L'étude et la diffusion de tout ce qui concerne la documentation par la Photographie et la documentation en matière de photographie (théorie, pratique, application, histoire de la photographie, ainsi que des sciences, des arts et des industries qui s'y rattachent);

2° L'établissement d'un office centralisant en des collections systématiques complètes, tenues à jour et mises largement à la disposition des travailleurs, tous les documents et informations relatives à la documentation sur et par la photographie ;

3° L'organisation de la coopération internationale dans ce domaine.

L'Institut International de Photographie est rattaché à l'Institut International de Bibliographie dont il forme une section.

Il possède actuellement une très riche collection de documents de toute nature qui s'augmente sans cesse. Ces documents classés méthodiquement, sont mis gratuitement à la disposition de tous ceux qui désirent les consulter et s'aider de la photographie pour la documentation de leurs travaux.

Il me reste, pour terminer, à indiquer les organes de la presse photographique en Belgique, qui sont les suivants :

Le *Bulletin de l'Association Belge de Photographie;*
La *Revue Internationale de Photographie;*
Le *Bulletin du Cercle « L'Effort »;*
« *Licht* » en Flamand;
La *Photo-Revue Belge;*
Photo;
Le *Journal de Photographie pratique.*

Toutes ces publications, rédigées et éditées avec soin, sont extrêmement répandues et contribuent largement à la vulgarisation de la photographie et de toutes les questions qui intéressent ses applications.

CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES

CONCLUSIONS

On serait à première vue tenté de mettre en doute l'importance du marché belge si l'on considère les débouchés qu'il peut offrir au Commerce et à l'Industrie photographiques. Cette opinion reposerait même sur un semblant de raison si l'on ne prêtait attention qu'à la faible étendue territoriale de la Belgique sans tenir compte du fait que ce territoire, aussi peu étendu et aussi ingrat qu'en soit le sol en certaines régions, nourrit une population très dense possédant les mêmes goûts, vivant des mêmes aspirations que nous.

Indépendamment de cette population fixe, chaque été déverse le long des plages de la Mer du Nord, depuis Nieuport jusqu'aux embouchures de l'Escaut une population flottante, amie du luxe et de ses aises, provenant des Iles Britanniques, de l'Allemagne et de

nos départements de l'Est et dont il ne faut pas négliger non plus de tenir compte.

La Belgique possède en outre, à l'heure actuelle, un empire colonial très étendu, dont la population blanche s'accroît graduellement et qui demande à la métropole tous les articles de luxe et autres produits de fabrication européenne qui lui sont nécessaires.

La Belgique est de plus un pays essentiellement industriel et chacun sait qu'il n'est pas aujourd'hui d'industrie qui, d'une façon directe ou indirecte, n'ait pas à faire emploi de la photographie ou des procédés d'impression qui en dérivent.

A ces considérations, nous en ajouterons une autre, plus concrète et plus tangible s'il se peut :

L'Industrie Photographique belge est actuellement représentée par un certain nombre de maisons, qui toutes sans exception, tirent de l'étranger les matières premières nécessaires à leur fabrication, et qui par contre exportent très peu de produits fabriqués. Nous relevons en effet, en Belgique :

Trois constructeurs d'appareils photographiques qui puissent être réellement cités comme tels;

Quatre fabricants de plaques et papiers sensibles de quelque importance.

Mais c'est à ces deux branches exclusivement que se limite l'industrie photographique belge. La Belgique se trouve donc tributaire de l'étranger pour les articles suivants, qui touchent immédiatement au commerce et à l'industrie qui nous intéressent et auxquels nous devons nous limiter :

Optique photographique en général;
Appareils pour la projection fixe;
Appareils pour la projection animée;
Vues pour projections;
Accessoires et meubles d'ateliers;
Accessoires en zinc : cuves, cuvettes et ferblanterie;
Pellicules sensibles;
Produits chimiques spéciaux pour la photographie : révélateurs, virages, sels d'or et d'argent;
Papiers bruts de fabrication spéciale pour la préparation des

papiers sensibles. — Cartes et cartons pour le montage des photographies.

Le fait seul que quatre fabriques de plaques et papiers sensibles trouvent dans la consommation locale un débouché suffisant pour leurs produits nous est un indice assez probant de l'extension considérable prise en Belgique par la photographie, considérée comme art, comme agrément ou comme profession.

Nous dirons plus, c'est que la France, l'Allemagne et l'Angleterre importent en Belgique pour une valeur assez considérable de plaques et papiers sensibles; le chiffre de ces importations dépasse même de beaucoup celui des exportations pour ces mêmes articles.

Le fait n'a rien de surprenant si l'on considère la vitalité des Clubs et Sociétés photographiques belges qui constituent toutes des centres de consommation des plus importants.

Tous ces indices réunis nous démontrent amplement que nous pouvons et que nous devons tirer de l'Exposition de Liège un profit considérable. Nos exposants, tout en aidant pour leur part, à augmenter et à affermir en Belgique le prestige commercial de la France ont donc travaillé à leurs propres affaires, il ne leur reste qu'à continuer l'œuvre commencée et à récolter ce qu'ils ont semé.

Pour que cette moisson soit ample et abondante, ils doivent toutefois étudier les conditions actuelles imposées aux articles de leur fabrication pour l'entrée en Belgique. C'est ce que nous allons tenter de faire.

En principe, les appareils photographiques sont exonérés de tout droit de douane quand ils rentrent dans la catégorie des instruments scientifiques; mais cette distinction n'est peut-être pas aussi suffisamment claire qu'on pourrait le souhaiter : la taxation est le plus souvent laissée à la libre interprétation de la direction des douanes. Nous avons vu cette dernière classer les *Kodaks* parmi les appareils ou instruments scientifiques, et classer dans la quincaillerie fine les appareils détectives munis d'anastigmats, parce que détectives.

De même les appareils de petit format sont considérés comme jouets et sont taxés suivant un droit de 15 o/o *ad valorem;* ré-

sultat : un *Block Notes* du prix de 200 francs paiera tout simplement 30 francs de droits d'entrée, de même qu'une *Capsa* 4 1/2 × 6, etc.

Voici du reste de quelle façon sont appliqués les droits de douane pour les articles photographiques :

Seuls sont imposés les appareils bon marché et de petits formats considérés comme jouets, le droit à payer est de 15 o/o *ad valorem.*

Les appareils dont le prix dépasse 30 francs et au-dessus, les appareils de précision : microscopes, lentilles et objectifs de tous genres, sont exempts de droits.

Les appareils de projection et les vues fixes photographiques, même coloriées, sont exempts de droits.

Les appareils de projection animée, cinématographes et autres, et les accessoires sont frappés d'un droit de 15 o/o *ad valorem.*

Les phonographes, lanternes magiques et accessoires sont également imposés du droit d'entrée de 15 o/o.

Si les appareils sont expédiés démontés, tout en ne constituant pas un appareil complet et sous la dénomination : machinerie ou modèles en cuivre, zinc, fer, etc., ils ne paient alors que 4 francs les 100 kilos.

Les pellicules et les plaques sensibles sont imposées d'un droit de 15 o/o *ad valorem.* Les mêmes, impressionnées par la lumière, sont exemptes de droits.

Les papiers photographiques quelconques paient 4 francs les 100 kilos. Il en est de même des cartons bruts.

Les cartons ouvrés ou portant une impression paient 15 o/o *ad valorem.*

Les châssis négatifs, châssis presses, viseurs, objectifs, obturateurs, sont libres de droits.

Les jumelles, les stéréoscopes et leurs accessoires, même les lentilles isolées, sont frappés d'un droit de 15 o/o. Les jumelles en or ou en argent paient 5 o/o seulement.

Les sacs et objets en gainerie paient un droit de 15 o/o *ad valorem :* les sacs et étuis des appareils non imposés doivent donc être déclarés comme ci-dessus.

La marche à suivre pour l'introduction en Belgique des instru-

ments photographiques, avec le minimum de droits à payer, est toute indiquée d'après le tableau qui précède.

Pour les cinématographes et appareils analogues, en tant que le mécanisme n'en est pas tellement compliqué qu'il ne puisse être

LES AÉROPLANES.

remonté sur place sans des connaissances toutes spéciales, les constructeurs ont tout intérêt à envoyer des modèles démontés qui ne paient, dès lors, qu'un droit de 4 francs les 100 kilos, c'est-à-dire insignifiant.

Pour les jumelles photographiques, nous sommes malheureusement moins bien favorisés et, malgré des démarches et des réclamations nombreuses, l'administration des douanes s'obstine à les classer, — officiellement du moins, — parmi la quincaillerie fine. Nous devons ajouter toutefois qu'il existe à ce sujet une certaine tolérance qu'il serait à souhaiter de voir se transformer en mesure générale.

S'il est admissible que certaines détectives à bon marché puis-

sent être classées dans cette catégorie de marchandises, nous ne saurions le comprendre ni l'admettre pour les jumelles, qui sont essentiellement des instruments de précision : si l'on est arrivé à en réduire le volume, si l'on a adopté pour certains de ces appareils un format de plaques très réduit, ce n'est nullement pour en faire des *jouets,* mais bien des instruments propres à tous usages, pouvant être utilisés en tout et partout. Espérons qu'un jour ou l'autre, et avant qu'il ne soit trop tard, le bon sens et la logique triompheront enfin de la routine.

Les objectifs photographiques, nous l'avons vu, de même que les lentilles, trousses d'objectifs, condensateurs, loupes, etc., sont exemptés de tous droits : c'est là un avantage très grand dont devraient profiter nos opticiens. La Belgique en effet est tributaire de l'étranger pour tous ces articles : les opticiens français font déjà avec la clientèle belge un chiffre d'affaires considérable, ceux surtout qui ont eu la sage pensée d'établir soit à Bruxelles, soit dans quelque autre grand centre, une agence et un dépositaire attitré.

Les produits de l'optique française n'ont rien à craindre d'une comparaison avec les produits similaires allemands, souhaitons donc que les opticiens français recherchent un peu plus la clientèle belge et le meilleur moyen pour eux d'arriver à de bons résultats c'est de créer des agences et dépôts, agences qu'ils aideront en mettant à leur disposition une publicité judicieusement faite. Nous signalons, à ce sujet, un fait qui pourra paraître quelque peu bizarre, mais qui n'en est pas moins vrai : nous voyons certaines maisons importer en Belgique, sous une marque allemande, des objectifs photographiques, rectilinéaires et anastigmats sortant d'ateliers français. Ceci semble nous indiquer que nos concurrents les plus directs, voisins immédiats comme nous de la Belgique, ne se dissimulent en aucune façon l'excellence des instruments d'optique photographique de provenance française. Si l'Allemagne a cette confiance en nous, n'est-il pas logique que nous ayons nous-mêmes cette assurance en la qualité de nos produits, assurance qui nous vaudra d'être plus fermes et plus ardents dans la lutte commerciale que nous avons à soutenir ?

Nous en dirons autant pour les appareils de projection et nous

voyons des appareils de fabrication française introduits en Allemagne et rentrant en Belgique par sa frontière de l'est sous une marque allemande également. Ceci nous indique que nos efforts ne sont pas suffisamment sérieux : le voyageur allemand nous fait en Belgique une concurrence énorme; il bat en brèche notre prestige et il convient de remédier à cet état de choses avant qu'il ne soit trop tard.

		FRANCE		ALLEMAGNE
1891	Fr.	305.000	Fr.	520.000
1892		296.000		430.000
1893		275.000		430.000
1894		277.000		419.000
1895		302.000		414.000
1896		426.000		537.000
1897		500.000		578.000
1898		489.000		590.000
1899		452.000		597.000
1900		502.000		712.000

Veut-on se persuader par des chiffres que nos assertions n'ont rien d'un pessimisme outré, il suffit de comparer les chiffres des importations de la France et de l'Allemagne, que nous donnons dans le tableau ci-dessus, pour les instruments scientifiques, qui comprennent en même temps les appareils photographiques de précision et d'une certaine valeur.

Nous pourrions continuer jusqu'à ce jour le parallèle entre les deux pays et nous verrions que l'importation allemande conserve toujours la même avance. Les statistiques officielles ne nous permettent malheureusement pas d'attribuer à l'industrie photographique la part qui lui revient dans ces chiffres d'importations : les appareils photographiques y sont en effet assimilés d'une part aux instruments pour les sciences en général et de l'autre à la quincaillerie, à la bijouterie fausse, aux jouets et à l'article de Paris : les chiffres que nous pourrions citer, émanant de l'administration des douanes, seraient donc purement fantaisistes et nous préférons nous abstenir de les publier.

En ce qui concerne les plaques et papiers, bien que la production belge pour ces articles soit assez considérable, il reste une marge très grande encore pour l'introduction des produits français. Nous avons ici, sur nos concurrents anglais ou allemands, un avantage immense qui est celui de la langue elle-même. Les fabricants anglais, pour la plupart tout au moins, en sont encore à livrer en Belgique des plaques et papiers sensibles accompagnés de notices rédigées en langue anglaise : or, chacun le sait bien, une plaque, un papier sensible ne possède de réels avantages qu'à la condition d'être soumis au traitement qui lui convient, traitement qui a été strictement combiné pour la nature de son émulsion ; le consommateur belge, ignorant la langue anglaise, emploie pour ces produits une formule quelconque à sa guise, formule qui bien souvent ne donne pas les résultats qu'il attend.

Nous en dirons autant des plaques et papiers d'origine allemande : l'allemand est certainement plutôt polyglotte que l'anglais, mais la traduction, à rédaction claire et compréhensible de notices et modes d'emploi des plaques et papiers photographiques demande des connaissances techniques tout à fait spéciales et de plus, une possession parfaite de la langue : ces conditions ne sont que bien rarement réalisées et c'est à cette seule cause qu'il faut attribuer le langage bizarre, mélange de termes allemands, français et latins, que nous relevons sur les modes d'emploi qui accompagnent les produits d'origine allemande : ce langage est bien souvent incompréhensible et prête à bien des erreurs et bien des insuccès.

Nous avons, en plus de ces avantages, notre grande réputation commerciale et aussi la sympathie, l'amitié étroite qui unit la Belgique à la France, cela n'est toutefois pas suffisant si nous continuons à nous abandonner à cette sorte de somnolence qui caractérise l'état actuel de l'industrie photographique française, quand il s'agit de s'aventurer en dehors de nos frontières.

Pour les appareils cinématographiques, pour l'optique photographique, pour les papiers bruts destinés à la préparation des papiers sensibles, nous trouverons toujours en Belgique des débouchés importants, à la condition toutefois que nous cultivions ce champ qui nous est ouvert librement.

Pour arriver à des conclusions pratiques, nous dirons ceci :

Ceux qui, en Belgique, sont obligés d'employer et de se procurer des appareils de précision, des appareils photographiques et de projection fixe ou animée, ne se doutent pas de ce qu'en France, et tout particulièrement à Paris, il se fabrique de ces instruments qui présentent des qualités d'élégance, de parfaite exécution, au moins comparables à ceux de fabrication allemande et souvent à meilleur marché.

Un instrument ou un appareil français est plutôt une rareté en Belgique ; les établissements de l'état, les industriels, les marchands n'en ont guère que de provenance allemande ; le client direct, le consommateur se fournit presque seul en France. C'est à ce point que l'idée s'est accréditée en Belgique, et surtout dans les milieux commerciaux, qu'on ne peut se fournir qu'en Allemagne A quoi peut-on attribuer cet état de choses si regrettable? Il n'est pas besoin de chercher bien loin ; pendant que les industriels français ne se dérangent point, qu'ils attendent la clientèle, qu'ils ne sont pas même représentés pour la plupart, si ce n'est parfois par des sous-agents de maisons concurrentes, les fabricants allemands se sont entendus pour réunir toutes leurs affaires en Belgique entre les mains d'un de leurs compatriotes, actif, intelligent, sérieux, instruit et fort compétent. L'acheteur belge trouve chez ce représentant tous les articles dont il a besoin : appareils, objectifs, verrerie, plaques, papiers, réactifs chimiques, etc.

Les constructeurs et fabricants français ont fait un grand pas en avant en allant exposer à Liège : ils ont retiré de leur déplacement un bénéfice immédiat qui compense déjà, dans une grande mesure, l'effort qu'ils ont fait ; ils ont à Liège traité des affaires, non seulement avec la Belgique, mais avec l'Allemagne, et les relations nouvelles qu'ils se sont ainsi créées, leur en amèneront d'autres par la suite.

Mais il ne faut pas s'endormir sur cette victoire : il faut poursuivre l'œuvre commencée en continuant, en resserrant davantage les relations créées à Liège.

Pour arriver à ce résultat, il serait utile, croyons-nous, qu'il y eût à Bruxelles ou dans toute autre ville importante une maison française dans le genre de certaines maisons allemandes qui appro-

visionnent aujourd'hui tous les laboratoires belges de produits allemands.

Il serait utile que cette maison fût dirigée par un homme actif, jeune, intelligent, au courant des habitudes et des goûts de la clientèle.

Cet agent fournirait aux intéressés les catalogues, prospectus et notices des maisons françaises dont il serait le représentant attitré et qui lui réserveraient une sorte de monopole.

Ses magasins contiendraient des exemplaires de toutes les innovations, de tous les modèles d'appareils réalisant un progrès sur leurs devanciers.

Il pourrait faire les démonstrations nécessaires, inviter les intéressés à des expérimentations personnelles.

Étant sur place, il serait mieux placé que personne pour connaître les garanties offertes par certains clients douteux.

Nos constructeurs et fabricants verraient donc cesser du même coup les rivalités qui animent les uns contre les autres les sous-agents qu'ils ont accrédité en Belgique, rivalités qui se traduisent presque infailliblement par un dénigrement des produits exploités, et les pertes éprouvées par le fait de créances mauvaises.

Ils pourraient réunir leurs efforts, diminuer les frais généraux, et obtenir, en fin de compte, des résultats meilleurs avec moins de soucis et d'embarras.

L'établissement d'une agence, d'une sorte de dépôt général, travaillant pour le compte de la corporation toute entière, permettrait un contrôle facile du développement des affaires. Le voisinage immédiat de la Belgique, la similitude de caractère, d'usages et de langue des habitants, rendent cette création des plus faciles.

Il suffirait pour cela d'un peu d'entente, d'un peu de sens pratique d'organisation.

Il ne manquera pas, à Paris et un peu partout ailleurs, de jeunes gens instruits, avides de donner cours à leur initiative : il ne faudrait que leur donner le premier élan et les soutenir un peu dans leurs débuts.

L'entente ne manque pas dans la corporation photographique, quand il s'agit de sauvegarder ou veiller aux intérêts généraux, et nous sommes persuadé que toutes les susceptibilités s'effaceront

quand il s'agira, une fois de plus, de concourir à la réalisation d'un but commun.

Pour mener à bien cette entreprise, comme pour obtenir de l'administration des douanes une classification plus logique des instruments photographiques, nos constructeurs et fabricants n'auront garde d'oublier cette belle devise qui a toujours si bien servi nos voisins et amis : « L'union fait la force ».

EXPOSITION UNIVERSELLE
LIEGE
1905

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS III

TRAVAUX DU COMITÉ D'ADMISSION ET D'INSTALLATION. 7

Comité d'admission. 8
Comité d'installation 10
Redevances 12
Budget. 13
Exposants. 14
Description de la classe. — Visites officielles. 18

DESCRIPTION DE L'EXPOSITION 23

FRANCE. 24

Appareils photographiques. — Optique. — Appareils pour la projection. 24
Photochimie. — Plaques, papiers, produits chimiques 55
Librairie et éditions photographiques 68
Procédés photomécaniques. 74
La Photographie professionnelle 77
La Photographie d'amateurs 83

BELGIQUE. 85

Plaques, papiers, produits chimiques 87
La Photographie professionnelle 89
Procédés photomécaniques. 91
La Photographie d'amateurs. 92

ALLEMAGNE. 93

ANGLETERRE 97

Pages.

Autriche-Hongrie 98

Bulgarie. 98

Hollande 99

Japon 99

États-Unis. 99

République Dominicaine 99

Grèce 100

Russie. 100

Suisse. 101

Grand-Duché de Luxembourg 103

Turquie 103

Jury des Récompenses 107

Récompenses aux exposants de la classe 12. 110
Récompenses aux collaborateurs 113
Récompenses aux coopérateurs. 115

Le Congrès International de Photographie 119

Le Mouvement photographique belge. 141

Considérations économiques. — Conclusions 147

TABLE DES PLANCHES

	Pages.
Avers de la Médaille des Récompenses	I
Affiche officielle de l'Exposition de Liège	II
Entrée de l'Exposition au Jardin d'acclimatation	III
Façade du Hall des Industries	7
Quai de la Batte à Liège	9
La Meuse et le quai des Pêcheurs à Liège	11
Entrée de l'Exposition aux Vennes	16
Plan général de la classe 12	19
Vue de l'Allée centrale de la classe 12	20
Affiche du Vieux Liège	22
Pont de Fragnée	23
Vitrines de MM. Turillon, Mackenstein, Mercier, Korsten, Bellieni	25
Salon de MM. Demaria frères	30
Jardins de l'Exposition	33
Salon de MM. Gaumont et Cie, Grieshaber et Cie	37
Dôme central du Hall des Industries	43
Palais de l'Art ancien	47
Salon lumineux des épreuves sur verre. — Salon de M. J. Richard	51
Vitrines de MM. Brunel, Reeb, Société Lumière, Guilleminot, Bœspflug et Cie	57
Salon de la Société J. Jougla, Grieshaber et Cie	60
Pavillon de la Roumanie et du Canada	65
Dôme central du Hall des Industries	71
Expositions de MM. Barret, Balagny, Heuse, Vallois, Boyer	75
Expositions de MM. Desbois, Studia Lux, Chambre Syndicale de la Photographie	80

Pages.

Expositions de MM. Otto, Dubouloz, de la Chambre Syndicale des Fabricants et Négociants de la Photographie. 83
Expositions du Photo-Club de Paris, de MM. Prieur et Dubois et Cie, Gerschel. . 84
Palais des Beaux-Arts. 89
Devant le Dôme central 95
Devant le Hall des Industries. 101
Diplôme des Récompenses 105
Palais des Fêtes. 107
Membres du Jury de la classe 12 109
Restaurant autrichien 118
Les Ponts sur la Meuse 119
Entrée du Hall des Industries. 121
Entrée des Arènes de Liège. 129
Pavillon de la Presse 133
Une Affiche de l'Exposition de Liège. 140
Les Arènes de Liège. 141
Carrefour de la Batte 146
Pont de Fragnée 147
Les Aéroplanes. 151
Sur le quai de la Batte. 157
Revers de la Médaille des Récompenses. 158

IMP. CHAIX. — 10338-10-06.